

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

MILITANTISME LIBERTAIRE ET ACTION COMMUNAUTAIRE
DANS LE QUARTIER POINTE-SAINT-CHARLES À MONTRÉAL :
LE CAS DU COLLECTIF 7 À NOUS (2009-2012)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
RICHARD PERRON

NOVEMBRE 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.03-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, Jean-Marc Fontan, pour sa grande disponibilité, ses précieux conseils et l'encadrement rigoureux qu'il m'a offert. Son soutien a beaucoup facilité la réalisation de ce mémoire.

Je désire également remercier les personnes qui ont gentiment accepté de participer à ma recherche malgré leur emploi du temps chargé. Leur engagement militant et professionnel dans le quartier Pointe-Saint-Charles est une source immense d'inspiration.

Enfin, j'aimerais remercier mon amoureuse, Annie, pour son support, sa patience et sa compréhension, ainsi que sa fille Emma qui, sans qu'elle le sache, m'a obligé à prendre des pauses pour concilier les études et la famille, ce qui fut salutaire.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	viii
RÉSUMÉ.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE, CONTEXTE ET PERTINENCE.....	5
1.1 Problématique.....	5
1.2 Contexte.....	8
1.3 Pertinence.....	10
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE.....	12
2.1 Cohabitation, interactionnisme symbolique et forum hybride.....	13
2.1.1 La cohabitation entre acteurs.....	13
2.1.2 L'interactionnisme symbolique.....	15
2.1.3 Un forum hybride.....	18
2.2 Les spécificités de l'action communautaire au Québec.....	19
2.2.1 Définition et valeurs.....	19
2.2.2 Repères historiques.....	21
2.2.3 Fondements théoriques.....	26
2.2.4 Forces et limites.....	29
2.3 Les spécificités de la pensée et des pratiques anarchistes.....	31
2.3.1 Définition et valeurs.....	32
2.3.2 Repères historiques.....	33
2.3.3 Fondements théoriques.....	37
2.3.4 Forces et limites.....	42
2.4 La cohabitation entre les anarchistes et d'autres acteurs sociaux.....	43

2.4.1 La participation des anarchistes aux luttes populaires	44
2.4.2 Au-delà de l'idéal révolutionnaire	45
2.4.3 Les anarchistes et le milieu communautaire au Québec	47
2.4.4 Les anarchistes et «la gauche» québécoise	48
2.4.5 Les anarchistes et les groupes écologiques au Québec	49
2.4.6 Les anarchistes et le droit au logement à Québec	52
2.5 Questions et hypothèses de recherche.....	56
2.5.1 Question générale.....	56
2.5.2 Questions spécifiques.....	58
2.5.3 Hypothèses	59
 CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE.....	60
3.1 Univers d'analyse et type de matériau utilisé	60
3.2 Entrevues semi-dirigées	61
3.3 Profil des répondants.....	62
3.4 Anonymat des répondants	63
3.5 Problèmes rencontrés	63
 CHAPITRE IV	
RÉSULTATS	66
4.1 Les acteurs et groupes d'acteurs en présence.....	67
4.2 Chronologie des principaux événements	70
4.3 Présentation des répondants	74
4.3.1 HUGO	74
4.3.2 ANNICK	75
4.3.3 CATHERINE	76
4.3.4 ISABELLE	77
4.3.5 ALEX	78
4.4 Nature des liens au sein du Collectif 7 à nous	79
4.4.1 Stratégies et moyens d'action.....	79
4.4.2 Mode de fonctionnement au sein du Collectif 7 à nous	82

4.4.3 Mission du Collectif 7 à nous.....	85
4.4.4 Contenu du projet du bâtiment 7.....	86
4.4.5 Tensions et points de divergence	88
4.5 Interprétation de l'expérience vécue	92
4.5.1 Apprentissages	92
4.5.2 Sources de fierté.....	93
4.5.3 Déceptions.....	94
4.5.4 À faire différemment.....	96
4.6 Nature des liens avant et après la lutte	98
4.7 Perception de l'anarchisme et des collectifs libertaires	99
4.7.1 HUGO	99
4.7.2 ANNICK	101
4.7.3 CATHERINE	103
4.7.4 ISABELLE.....	106
4.7.5 ALEX	107
4.8 Autres résultats.....	107
4.9 Résultats tirés d'une publication sur le Bâtiment 7.....	108
4.9.1 Stratégies et moyens d'action.....	109
4.9.2 Tensions et divergences de point de vue.....	111
4.9.3 Perception du quartier et du mouvement communautaire.....	113
CHAPITRE V	
ANALYSE	116
5.1 Collaboration entre les membres du Collectif 7 à nous	116
5.1.1 Première question spécifique de recherche	116
5.2 Perception de l'anarchisme et des militants libertaires	118
5.2.1 Deuxième question spécifique de recherche	118
5.3 Influence de la présence libertaire sur l'action communautaire	120
5.3.1 Troisième question spécifique de recherche	120
5.4 Cohabitation entre militants libertaires et autres acteurs du quartier	123
5.4.1 Question générale de recherche	123
5.5 Vérification des hypothèses de recherche	125

5.5.1 Première hypothèse de recherche.....	125
5.5.2 Deuxième hypothèse de recherche.....	128
5.6 Bilan.....	131
CONCLUSION	133
ANNEXE A	
GUIDE D'ENTRETIEN	138
ANNEXE B	
SCHÉMA DE LA COHABITATION ENTRE ACTEURS LIBERTAIRES ET NON LIBERTAIRES DANS POINTE-SAINT-CHARLES.....	140
BIBLIOGRAPHIE	141

LISTE DES FIGURES

Figure 0.1	
Le Bâtiment 7.....	2
Figure 1.1	
Le quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal	6
Figure 4.1	
Pointe-Saint-Charles et les anciens terrains du CN.....	69

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACEF	Association coopérative d'économie familiale
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AMI	Accord multilatéral sur les investissements
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CLAC	Convergence des luttes anticapitalistes
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
CN	Canadien National
COMPOP	Comité populaire St-Jean-Baptiste
CORPIQ	Corporation des propriétaires immobiliers du Québec
CPE	Centre de la petite enfance
CRAC	Collectif de recherche sur l'autonomie collective
CRE	Conférence régionale des élus
CSA	Centre social autogéré
FECHAQ	Fédération des coopératives d'habitation du Québec
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
HLM	Habitation à loyer modique
INRS	Institut national de la recherche scientifique
JEC	Jeunesse étudiante catholique
JOC	Jeunesse ouvrière catholique
OBNL	Organisme à but non lucratif
OCPM	Office de consultation publique de Montréal
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPA	Opération populaire d'aménagement
PEP	Programme économique de Pointe-Saint-Charles
RESO	Regroupement économique et social du Sud-Ouest
TIC	Technologies de l'information et de la communication
ZLÉA	Zone de libre-échange des Amériques

RÉSUMÉ

L'objectif de ce mémoire est d'explorer comment se vit la cohabitation entre des militants libertaires et des acteurs non libertaires du quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal, en prenant pour point d'observation le *Collectif 7 à nous* comme espace de cohabitation. Cette recherche souhaite ainsi contribuer à une meilleure compréhension du renouveau anarchiste au Québec et de son influence sur des milieux non anarchistes. Pour ce faire, nous avons porté une attention particulière à la période correspondant à la lutte pour l'appropriation collective du Bâtiment 7 entre 2009 et 2012. Nous nous sommes demandé comment s'est déroulé le processus de collaboration parmi les membres du *Collectif 7 à nous*; comment les acteurs non libertaires du collectif perçoivent l'anarchisme ainsi que la pensée et les pratiques des militants libertaires du quartier; et quel sens les acteurs non libertaires du collectif donnent-ils à l'effet produit par la présence libertaire sur l'action communautaire du quartier. Pour répondre à ces questions de recherche, nous avons mené une enquête de type qualitatif en privilégiant l'entrevue semi-dirigée avec cinq individus qui ont participé aux *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012. L'analyse d'un document produit par La Pointe libertaire sur la lutte pour l'acquisition du Bâtiment 7 a également été effectuée. D'une part, les résultats de cette enquête reflètent à l'échelle de Pointe-Saint-Charles une cohabitation harmonieuse entre des militants libertaires et d'autres acteurs du milieu. D'autre part, ils révèlent que la pensée et les pratiques anarchistes ont une influence tout de même limitée sur l'action communautaire du quartier, comme le démontre le cas précis du *Collectif 7 à nous*. Malgré cela, la poursuite du travail au sein du *Collectif 7 à nous* après 2012 devrait aboutir dans les prochaines années à la transformation d'un lieu physique, le Bâtiment 7, en divers projets qui feront vivre cette cohabitation au quotidien dans un espace concret. De plus, comme l'articulation d'une diversité de tactiques s'est avérée un atout pendant la lutte pour le Bâtiment 7, l'apprentissage collectif qui en a résulté pourrait accentuer le désir d'agir de manière concertée dans le quartier lors de mobilisations futures.

MOTS-CLÉS : Anarchisme, libertaire, communautaire, Pointe-Saint-Charles, cohabitation, Collectif 7 à nous, Bâtiment 7

INTRODUCTION

Dans plusieurs régions du monde, le mouvement anarchiste connaît une véritable résurgence depuis les années 1990, au point où le journaliste et historien Michael Schmidt qualifie cette période de cinquième vague du mouvement anarchiste qui a pris forme dans l'ère de l'effondrement du bloc soviétique et de l'hégémonie néolibérale (Schmidt, 2012). En effet, comme l'explique également le Collectif de recherche sur l'autonomie collective (CRAC), le renouveau de la pensée et des pratiques anarchistes s'inscrit dans un contexte de mise en œuvre de politiques néolibérales à partir des années 1980; de mobilisations altermondialistes dans les années 1990 et 2000; de désabusement d'une partie de la population envers le processus électoral; et de perte de vitesse de l'implication citoyenne au sein du mouvement syndical et des groupes communautaires. Des initiatives militantes se sont ainsi multipliées hors des voies traditionnelles de participation avec l'intention d'ancrer la lutte dans des réalités concrètes afin de préfigurer la nouvelle société à construire (Sarrasin *et al.*, 2012).

Bien que des groupes et collectifs libertaires soient actifs sur tout le territoire québécois, ceux-ci se concentrent principalement dans les milieux urbains, particulièrement à Montréal. C'est le cas du quartier Pointe-Saint-Charles où résident plusieurs militants libertaires qui y planifient et réalisent leurs actions. Ayant fait son apparition à partir des années 2000, le militantisme radical propre à ce quartier prend la forme de collectifs, tels que La Pointe libertaire qui existe depuis 2004 et le Centre social autogéré (CSA) depuis 2007. Ces deux collectifs entretiennent des liens avec le mouvement anarchiste montréalais et québécois et agissent dans la communauté de Pointe-Saint-Charles en s'unissant de manière plus ou moins étroite, selon les actions menées, au mouvement populaire du quartier (La Pointe libertaire, 2013). Ils se caractérisent entre autres par leurs actions collectives autour d'enjeux relatifs au quartier (ex. : embourgeoisement,

aménagement urbain, transport, environnement) et par une vision de l'action qui véhicule les valeurs anarchistes.

La présente recherche portera sur l'une de ces actions, menée entre 2009 et 2012 dans le cadre de la lutte pour l'appropriation collective du Bâtiment 7, un ancien bâtiment industriel du Canadien National (CN) laissé à l'abandon depuis 2003 à la suite du départ de la compagnie Alstom. La longue mobilisation citoyenne que cette lutte a nécessitée est source d'intérêt d'un point de vue sociologique puisqu'elle fut le fruit d'une collaboration particulière d'acteurs réunis au sein du *Collectif 7 à nous*, une coalition hétérogène formée de militants libertaires et d'organismes communautaires de Pointe-Saint-Charles, d'un organisme à vocation culturelle basé dans le quartier Griffintown, d'une personne professionnelle engagée et d'une personne qui réside dans Pointe-Saint-Charles.

Figure 0.1 : Le Bâtiment 7



Source : <http://www.ateliers7anous.org/fr/les-ateliers/le-batiment-7/>

L'objectif de notre recherche est d'explorer comment se vit la cohabitation entre des militants libertaires et des acteurs non libertaires dans le quartier Pointe-Saint-Charles, en prenant pour point d'observation le *Collectif 7 à nous* comme espace de cohabitation. L'intérêt de notre démarche tient au fait que nous souhaitons porter notre regard non pas exclusivement sur les militants libertaires, mais aussi et surtout sur des acteurs qui les côtoient. Plus spécifiquement, nous désirons savoir dans un premier temps comment s'est déroulé le processus de collaboration parmi les membres du *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012. Ensuite, nous souhaitons comprendre comment les acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous* perçoivent l'anarchisme et, de manière plus particulière, la pensée et les pratiques des militants libertaires du quartier. Enfin, nous tenterons de saisir le sens qu'ils donnent à l'effet produit par la présence libertaire sur l'action communautaire du quartier.

Cela nous permettra de mieux comprendre la nature des liens qui se développent dans Pointe-Saint-Charles entre acteurs libertaires et non libertaires, puis d'entrevoir à plus long terme l'effet possible de la pensée et des pratiques anarchistes sur l'action communautaire du quartier. Nos questions de recherche nous ont amenés à formuler deux hypothèses. D'une part, nous croyons que la forme prise par l'action anarchiste dans Pointe-Saint-Charles est perçue de manière positive par les acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous*. D'autre part, nous présumons que, selon la perception des acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous*, des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes sont devenus une source d'inspiration pour l'action communautaire menée dans le quartier.

Notre recherche s'inscrit dans une perspective interactionniste puisque nous nous intéressons aux interactions entre acteurs et à la construction de sens qui détermine l'action. En lien avec notre questionnement, nous présenterons dans le premier chapitre la problématique, le contexte et la pertinence de notre recherche. Cette partie est volontairement brève puisque notre mémoire rend compte d'une recherche exploratoire sur un thème encore peu étudié au Québec, soit celui de la cohabitation entre acteurs libertaires et non libertaires.

Dans le deuxième chapitre consacré à notre cadre théorique, nous nous référerons d'abord à l'interactionnisme symbolique et aux notions de cohabitation et de forum hybride. Ensuite, nous traiterons des spécificités, d'une part, de l'action communautaire, et, d'autre part, de la pensée et des pratiques anarchistes. Aussi, nous rapporterons des expériences de cohabitation entre le mouvement anarchiste et d'autres acteurs sociaux, notamment le milieu communautaire. Cela nous permettra de prendre connaissance d'interactions présentes ou passées issues de cette cohabitation et de comprendre l'effet mutuel de ces interactions. Nous terminerons ce deuxième chapitre par le partage de nos questions et hypothèses de recherche, de manière plus détaillée.

Dans le troisième chapitre, nous ferons part de la démarche méthodologique empruntée pour cette recherche, soit le recours à des entrevues semi-dirigées et à un ouvrage sur le Bâtiment 7 publié par le collectif anarchiste La Pointe libertaire.

Le quatrième chapitre présentera, en premier lieu, les résultats des entrevues réalisées avec des membres du *Collectif 7 à nous* dans le cadre de la lutte pour l'acquisition du Bâtiment 7, puis, en deuxième lieu, un compte rendu de certains éléments d'analyse présentés dans le livre sur le Bâtiment 7.

Enfin, dans le cinquième et dernier chapitre, nous traiterons de notre question générale de recherche en répondant d'abord à nos questions spécifiques, puis nous nous pencherons sur nos deux hypothèses de recherche.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE, CONTEXTE ET PERTINENCE

1.1 Problématique

L'action de collectifs libertaires dans Pointe-Saint-Charles s'inscrit dans un quartier marqué par une riche histoire de militantisme porté par un mouvement populaire qui s'y est développé à partir des années 1960. Ce territoire enclavé par plusieurs infrastructures de transport (canal de Lachine, autoroute, voies ferrées) présente les caractéristiques d'un ancien quartier ouvrier étroitement lié à l'activité industrielle autour du canal de Lachine. En 2011, le nombre de ses habitants s'élevait à moins de 14 000 personnes¹, soit la moitié de ce qu'il a déjà été. L'ouverture de la voie maritime du fleuve St-Laurent en 1959 et la fermeture du canal et des industries qui en dépendaient porta un très dur coup à la population ouvrière du secteur :

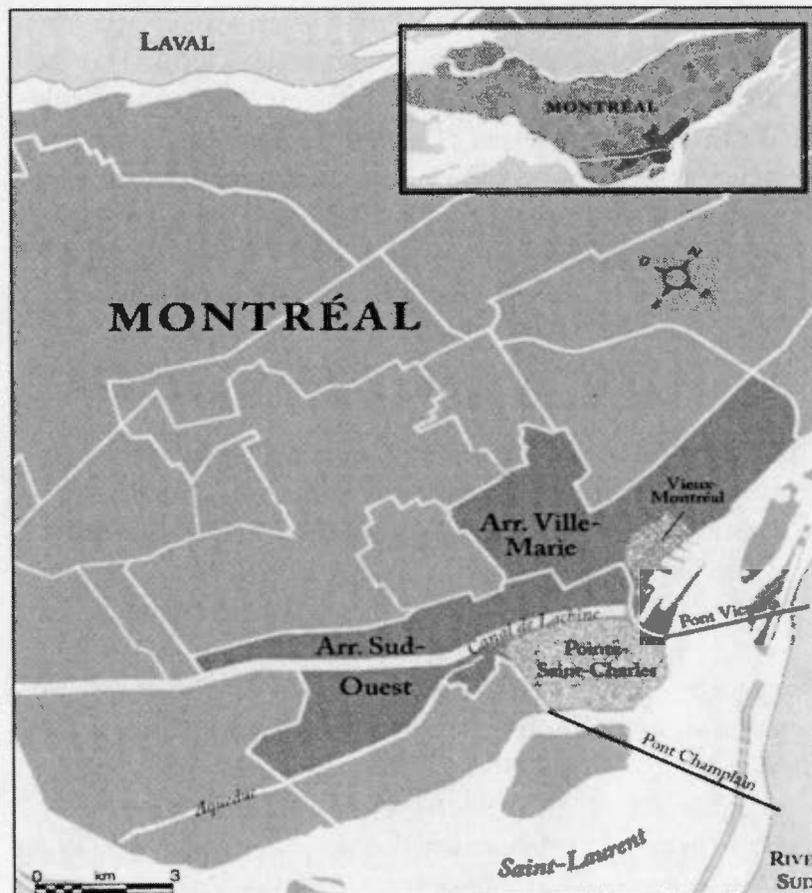
Les gens un peu plus fortunés quittent le quartier, et la population chute de 28 000 personnes en 1941 à 24 000 en 1961. Cette année-là, 4 personnes sur 10, soit 2500 familles, vivent de l'aide sociale, et le taux de chômage dans le quartier est 33% plus élevé que la moyenne québécoise (Drolet et Kruzynski, 2006, p. 31).

Dans Pointe-Saint-Charles, tout comme dans les quartiers avoisinants, ces bouleversements suscitérent l'émergence dans les années 1960 des premiers comités de citoyens préoccupés par l'amélioration des conditions de vie dans le quartier. «Délaissé par les pouvoirs publics, le nouveau mouvement citoyen s'est carrément pris en main en développant ses propres solutions», analyse Marcel Sévigny (2009, p. 25). Des initiatives locales virent le jour et constituèrent de véritables innovations sociales, par exemple la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles (ancêtre des futurs CLSC), la première clinique juridique populaire et la première Corporation de développement économique et communautaire de Montréal (aujourd'hui le Regroupement économique et social

¹ Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2011, tiré de Montréal en statistique : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PQ_SUD-OUEST_POINTE-ST-CHARLES_2011.PDF (Consulté le 20 juillet 2015)

du Sud-Ouest – RESO). En ce sens, le mouvement populaire de Pointe-Saint-Charles joua un rôle de précurseur dans le développement de la première génération de ce que nous appelons maintenant les organismes communautaires (Lavoie et Panet-Raymond, 2011). Et encore aujourd’hui, ce mouvement populaire contribue à enrichir l’histoire militante du quartier. À ce sujet, l’action de collectifs libertaires dans Pointe-Saint-Charles depuis les années 2000 constitue une voie nouvelle qui exerce forcément une influence sur l’action communautaire plus « traditionnelle ».

Figure 1.1 : Le quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal



Source : La Pointe libertaire, 2013

De manière générale, la radicalité propre à certains groupes militants les amène à se différencier et à s'autonomiser par rapport aux espaces d'engagement plus traditionnels. Les groupes radicaux de la mouvance libertaire au Québec planifient et orientent leurs actions en parallèle des mouvements communautaires et d'économie sociale (Sarrasin *et al.*, 2012). Ainsi, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, milieu où la présence de collectifs libertaires est particulièrement marquée dans le contexte montréalais, nous devrions constater peu ou pas de liens entre ces groupes et le réseau communautaire propre au quartier. Or, l'expérience libertaire dans ce quartier nous montre que, selon les circonstances, des actions ont lieu non pas en parallèle du mouvement communautaire, mais plutôt en concertation avec celui-ci, comme l'illustre la création du *Collectif 7 à nous*. D'ailleurs, certains militants de La Pointe libertaire n'hésitent pas à souligner les liens de confiance qu'ils entretiennent avec certains groupes communautaires du quartier :

Ce nouveau militantisme radical a réussi à s'inscrire dans la tradition de résistance du mouvement populaire du quartier et à ne pas s'y opposer. Cette capacité et cette volonté de cohabitation militante avec un mouvement préexistant ne peuvent que renforcer des convergences anticapitalistes et antiautoritaires, ce qui est une excellente chose (La Pointe libertaire, 2013, p. 15).

Toutefois, l'action concertée provoque inévitablement des divergences, des débats, de la négociation et des compromis entre acteurs concernés. La collaboration entre des individus dont la vision et les modalités d'action diffèrent sur certains plans exige une attitude d'ouverture et de respect qui suscite au fil des rencontres une exploration de l'identité des acteurs et des apprentissages mutuels profitables à chacun, comme le démontre d'ailleurs les auteurs de l'ouvrage de La Pointe libertaire (2013) «Bâtiment 7 : Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles»². Nous croyons ainsi que l'espace du *Collectif 7 à nous* présente un caractère hybride qui intègre des éléments identitaires de tous les acteurs et qui produit de « nouveaux savoirs » (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001).

² Ce document retrace le récit de la lutte citoyenne pour l'appropriation collective du Bâtiment selon le point de vue de militants de La Pointe libertaire et du CSA. Ces militants sont Anna Kruzynski, Pascal Lebrun, Marcel Sévigny et Marco Silvestro (du CSA et de La Pointe libertaire), ainsi que Judith Cayer (du CSA).

1.2 Contexte

C'est à partir des années 2000 qu'apparurent des collectifs libertaires dans Pointe-Saint-Charles lors d'une période où ce quartier, comme d'autres quartiers populaires dans le sud-ouest de Montréal, vit un processus d'embourgeoisement principalement causé par la construction immobilière aux abords du canal de Lachine. Dans ce contexte, des militants libertaires du quartier se sont intéressés aux questions d'aménagement du territoire selon une perspective s'inspirant de l'anarchisme social et de l'écologie sociale. Les collectifs dont il est question dans ce mémoire sont formés de La Pointe libertaire, qui existe depuis 2004, et du Centre social autogéré (CSA) qui a été fondé en 2007 par des militants de La Pointe libertaire (Kruzynski et Silvestro, 2013).

L'action des collectifs libertaires dans Pointe-Saint-Charles s'articule autour de trois dimensions : 1) perturber le capitalisme local, par exemple en s'opposant aux projets immobiliers qui vont à l'encontre des intérêts des résidents du quartier; 2) mettre sur pied des initiatives locales et autogérées pour préfigurer la nouvelle société à venir; et 3) construire peu à peu un espace politique libertaire à partir «de groupes d'affinités, de collectifs de petites tailles, d'unités de production qui se fédèrent de manière plus ou moins formelle à l'échelle du quartier pour former une collectivité politique qui soit inscrite dans une histoire et un territoire» (*Ibid.*, p. 147). Parmi les actions directes qui furent menées, notons leur lutte contre le projet de déménagement du Casino de Montréal dans Pointe-Saint-Charles; leur opposition au projet de transformation de l'ancienne usine Northern Electric en condos; leur participation aux deux Opérations populaires d'aménagement (OPA) initiées par la Table de concertation Action-Gardien; la surveillance des activités du conseil d'arrondissement; la création d'une murale populaire sur un mur appartenant au CN; la création du Jardin de la liberté sur un terrain laissé en friche; et l'organisation d'assemblées publiques et d'ateliers d'éducation populaire (Kruzynski et Silvestro, 2013).

L'ancrage local de l'action des militants libertaires dans leur quartier crée une proximité physique avec la population locale qui leur permet de se faire connaître, de tisser des liens avec d'autres acteurs du milieu, de collaborer sur certains dossiers avec des groupes communautaires et de partager la perspective anarchiste en fonction d'enjeux locaux concrets.

Comme nous désirons que le militantisme anti-autoritaire sorte de son ghetto microculturel et se transforme en mouvement de masse, il nous apparaît plus facile d'expliquer à nos voisins et voisines l'économie politique du capitalisme à partir de l'exemple d'un développement immobilier qu'à partir des écrits de Marx, Kropotkine et Bookchin (*Ibid.*, p. 143).

Le projet de Centre social autogéré de Pointe-Saint-Charles s'inscrit dans le désir de créer un espace autogéré où des projets favorisant l'autonomie collective seraient mis sur pied et où la démocratie directe serait exercée. Après diverses activités itinérantes tenues dans le quartier (ex. : ateliers de réparation de vélo, flotte de vélos libres, soirée cinéma, spectacles de groupes locaux, repas communautaires, squat-soirée poésie, ateliers sociopolitiques), les militants du CSA ont occupé le 29 mai 2009 l'ancienne usine Seracon devant être convertie en condos afin de lancer les activités d'ouverture du CSA. Toutefois, l'intervention de la police mit fin à l'occupation du bâtiment dès le lendemain. Un second bâtiment (le Bâtiment 7) fut ensuite dans la mire du CSA en coalition avec des organismes du quartier (*Collectif 7 à nous*) afin d'éviter sa démolition et y faire vivre divers projets (Kruzynski et Silvestro, 2013).

L'histoire commence en février 2009 lorsqu'un nouveau propriétaire, Vincent Chiara du groupe immobilier Mach, décide d'envoyer des bulldozers, sans permis municipal, raser une partie du bâtiment dont le toit s'est effondré sous le poids de la neige. Devant cette action qui ne laisse aucun doute sur les intentions du promoteur immobilier quant à l'avenir du bâtiment, un comité local se forme pour contrecarrer ses plans et exiger que le bâtiment soit cédé gratuitement à la communauté afin d'y faire vivre divers projets. L'action de cette coalition d'acteurs hétérogènes, qui devient le *Collectif 7 à nous*, regroupe le Centre social autogéré, la table de concertation communautaire Action-Gardien, le Club

populaire des consommateurs, le RESO (avec un rôle d'accompagnement), Quartier Éphémère / Fonderie Darling, une personne professionnelle engagée et une personne qui réside dans Pointe-Saint-Charles. Près de quatre années (3 ans et 8 mois) de mobilisation sont nécessaires jusqu'à la victoire du *Collectif 7 à nous*, années au cours desquelles est déployée une diversité de tactiques correspondant à l'hétérogénéité de la coalition sur les plans idéologique et stratégique (La Pointe libertaire, 2013).

Bien que le transfert de propriété ne soit pas encore effectué, le Bâtiment 7 devrait accueillir, une fois les travaux de rénovation effectués, des projets qui seront orientés autour de cinq pôles³ (services de proximité, agriculture urbaine, culture et art, technique, multimédia). Le Bâtiment 7 devrait comprendre un café-bar; un magasin général; une salle multifonctionnelle d'environ 150 places pour des spectacles, conférences, activités artisanales et d'éducation populaire; un projet médias; des ateliers d'artistes; des ateliers techniques (bois, métal, vélos); une bibliothèque libre-service; une serre sur le toit, un marché de fruits et légumes; une cuisine collective; un Centre de la petite enfance (CPE) et une Maison de naissance. Outre les deux derniers projets, les autres seront gérés entre autres par le CSA (café-bar et magasin général), le Club populaire des consommateurs et Quartier Éphémère / Fonderie Darling, tous des membres fondateurs du *Collectif 7 à nous*. Au-delà du projet lui-même, ce qui nous intéresse ici est davantage lié à la dynamique de groupe qui a prévalu au sein du *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012 et à l'effet des interactions entre les divers acteurs du collectif.

1.3 Pertinence

Cette recherche souhaite contribuer à une meilleure compréhension du renouveau anarchiste au Québec, dont le militantisme libertaire dans Pointe-Saint-Charles est l'une des manifestations, et de son influence sur des milieux non anarchistes.

³ <http://www.ateliers7anous.org/fr/les-ateliers/les-5-poles/> (consulté le 8 avril 2016).

Alors que des recherches en cours ou en voie d'être publiées concentrent leur attention sur les militants libertaires de Pointe-Saint-Charles et que leur point de vue est de plus en plus véhiculé, notamment par les écrits des militants eux-mêmes, ce mémoire vise plutôt à analyser principalement le point de vue d'acteurs qui, grâce à l'interaction qu'ils ont avec des militants libertaires, offre un angle d'approche différent afin de saisir l'état de la cohabitation entre des militants libertaires et d'autres acteurs du quartier, principalement ceux du milieu communautaire.

Véritable laboratoire social, Pointe-Saint-Charles possède une riche histoire militante et constitue un lieu d'observation privilégié pour comprendre l'évolution des pratiques d'action communautaire, à partir des premiers comités de citoyens qui se sont formés dans ce quartier dès les années 1960 jusqu'aux organismes communautaires actuels. Or, quelle influence exercent maintenant les militants libertaires sur le mouvement communautaire du quartier? La forme particulière que prend le militantisme libertaire dans Pointe-Saint-Charles est-elle une source possible d'inspiration pour l'action communautaire? L'expérimentation menée par le *Collectif 7 à nous* dans le cadre du projet du Bâtiment 7 peut-elle être porteuse d'innovation sociale? Voilà ce que ce mémoire tentera de mettre en lumière en donnant la parole à des acteurs au cœur de cette cohabitation singulière dans Pointe-Saint-Charles.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Pour analyser la dynamique qui a prévalu entre les divers acteurs du *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012, nous aurons recours à l'interactionnisme symbolique comme approche théorique et aux notions de cohabitation et de forum hybride. Nous y ferons référence dans cette première section de notre cadre théorique.

Il convient de noter que cette section peut donner l'impression que des éléments disparates sont abordés, voyageant entre notions et posture théorique. En effet, notre objet de recherche ne se rattache pas directement à un corpus théorique déjà existant. Si notre approche peut sembler éclectique, cela est voulu. Nous avons puisé dans ce bagage théorique des éléments d'analyse qui ont balisé notre recherche, sans toutefois s'y référer de manière continue et rapprochée.

Les deux sections suivantes traiteront des spécificités, d'une part, de l'action communautaire, et, d'autre part, de la pensée et des pratiques anarchistes. Nous avons choisi d'orienter notre cadre théorique selon deux principales « cultures » de référence : le mouvement communautaire et le mouvement anarchiste. En effet, le milieu communautaire constitue le terrain d'implication sociale qui unit tous les répondants de cette recherche, que ceux-ci s'y impliquent professionnellement ou à titre de militant ou de bénévole. D'autre part, puisque nous souhaitons saisir le sens que les acteurs non libertaires donnent à l'effet produit par la présence libertaire sur l'action communautaire du quartier, il convient de prendre connaissance des éléments théoriques associés à chacune des deux « cultures » de référence.

La quatrième section servira à faire le lien entre les deux précédentes en traitant de la cohabitation entre le mouvement anarchiste et d'autres acteurs sociaux, notamment le milieu communautaire. Par l'étude de ce qui a déjà été écrit sur ce sujet, nous serons à même de porter un regard plus lucide sur la cohabitation entre

libertaires et non-libertaires dans Pointe-Saint-Charles. Enfin, dans la dernière section de notre cadre théorique, nous présenterons nos questions et hypothèses de recherche.

2.1 Cohabitation, interactionnisme symbolique et forum hybride

2.1.1 La cohabitation entre acteurs

Pour qualifier le processus de cohabitation entre les militants libertaires du quartier Pointe-Saint-Charles et d'autres acteurs du milieu, il convient d'abord de définir ce que nous entendons par cohabitation. À cette fin, nous recourons au sens qu'on lui accorde au sein d'études se rapportant à la cohabitation interethnique et à la mixité sociale en habitation.

Les premiers sociologues de l'École de Chicago, tout comme Simmel à Berlin, profitèrent des transformations qui se déroulaient sous leurs yeux dès la fin du 19^e siècle pour étudier l'expérience de l'immigration et les comportements humains en contexte urbain. Selon une conception interactionniste, ceux-ci notèrent des «régimes de proximité/distance» qui illustrent différentes formes de sociabilité caractérisant les phénomènes urbains (Germain et *al.*, 1995; Germain, 2013). Ainsi, les relations entre les résidents d'une grande ville, qu'elles soient définies par une sociabilité davantage instrumentale, par des échanges minimaux ou par une simple « co-présence », surviennent au sein d'espaces publics «où se transigent les frontières de l'ethnicité, où se négocient les identités, dans une perspective constructiviste, donc relationnelle, qui prend au sérieux l'individu et ses multiples appartenances, et non seulement les dynamiques de groupe (Germain, 2013, p. 102). Comme le précise encore Annick Germain :

Les citadins de différentes origines ethnoculturelles sont de plus en plus amenés à partager au quotidien les mêmes espaces de vie. Ces espaces sont ceux du travail,

de l'école, des services publics, etc. Mais c'est aussi au sein d'espaces urbains qu'ils se côtoient, et cette co-présence peut prendre différentes formes selon les types de rapports qui s'établissent : de l'indifférence à l'échange et au conflit, en passant par la reconnaissance minimale. Tous font chaque jour l'expérience de ces situations de co-présence dans la ville, et cette proximité suscite différentes stratégies d'accommodement, d'évitement, d'affrontement, etc. (1995, p. 19).

Afin de réussir à prendre le pouls de l'état de la cohabitation interethnique dans un quartier, il est donc nécessaire de choisir la bonne échelle spatiale qui permet d'observer les interactions qui s'y produisent. La notion de cohabitation analysée à la lumière des recherches sur la mixité sociale va dans le même sens. Pour Dansereau *et al.* (2002) :

(...) la recherche sociologique sur la mixité sociale s'est intéressée aux représentations qu'ont les uns des autres les groupes sociaux en présence, à leurs comportements et plus particulièrement aux interactions qui se déroulent dans les espaces collectifs pour comprendre comment se vit la cohabitation sociale au quotidien (p. 28).

Selon cette perspective, l'attention portée à un espace public qui rend possibles des interactions, et non à la seule perception que des groupes entretiennent réciproquement l'un de l'autre, offre un cadre d'analyse beaucoup plus riche. La cohabitation implique le «partage d'un espace commun, allant au-delà de la simple coexistence», à savoir le simple fait de vivre côte à côté. «L'idée de la cohabitation suppose ainsi un échange, qui pourra se dérouler sur des modes divers allant de la coopération au conflit, en passant par l'évitement» (*Ibid.*).

En ce qui a trait à notre recherche, afin d'être en mesure d'analyser l'état de la cohabitation entre militants libertaires et d'autres acteurs du milieu du quartier Pointe-Saint-Charles, nous porterons notre regard sur le *Collectif 7 à nous* considéré ici comme un espace d'échange ou d'interaction entre acteurs. Il ne s'agit donc pas d'un espace public au sens urbanistique du terme, mais plutôt d'un lieu de délibération et d'un espace de représentations selon le sens développé entre autres par Habermas. Parce que cet espace fut créé par les acteurs eux-mêmes dans un désir de coopération, il devient un lieu privilégié pour, d'une part, analyser les points de convergence et de divergences issus de la rencontre d'acteurs hétérogènes, et, d'autre part, évaluer la distance sociale qui sépare ces

divers acteurs. Afin de pousser plus loin notre analyse, nous aurons recours à l'interactionnisme symbolique comme approche théorique afin de comprendre le sens que les acteurs attribuent à leur expérience au sein du *Collectif 7 à nous* et la façon dont ils interprètent les interactions qui s'y sont produits.

2.1.2 L'interactionnisme symbolique

Le développement de la sociologie fut traditionnellement marqué par deux grandes perspectives. D'une part, la sociologie explicative, héritière de la filiation durkheimienne, analyse les comportements humains sous l'angle d'un déterminisme social porté par le poids de la structure sociale, du système social, des normes et des règles. Comme l'expliquent Mauss et Fauconnet (1901), les comportements humains obéissent à des lois comme dans les sciences de la nature. Ainsi, il est possible d'identifier dans la société ce qui détermine les manières d'agir et de penser des individus. Les faits sociaux renferment une objectivité propre et indépendante de la volonté individuelle. Le travail du sociologue vise à découvrir dans la société les lois ou les forces cachées qui contraignent l'individu à agir de telle et telle manière, que ces contraintes soient intériorisées ou extérieures à lui.

D'autre part, la sociologie compréhensive, dans la lignée de sociologues tels que Max Weber et Georg Simmel, s'oppose à cette détermination des comportements de manière causale. Elle met plutôt l'accent sur la réflexivité des acteurs, ceux-ci étant aptes à saisir le sens qu'ils attribuent à leurs actions. Pour Boudon (2000), le travail du sociologue vise premièrement à «identifier les acteurs ou catégories d'acteurs qu'on suppose responsable du phénomène qu'on cherche à expliquer», deuxièmement à «comprendre le comportement de ces acteurs» en analysant le sens qu'ils donnent à leurs actions, ainsi que leurs interprétations et représentations, et troisièmement, à «expliquer comment ces comportements

individuels produisent le phénomène macroscopique qu'on cherche à expliquer» par un effet d'agrégation (p. 299-301).

S'inscrivant dans la tradition compréhensive, l'interactionnisme symbolique fut développé au cours du 20^e siècle par des sociologues de l'École de Chicago, inspirés notamment des travaux de Simmel qui accordait une place importante à l'interaction dans son analyse du comportement des acteurs (Le Breton, 2012).

Des sociologues de Chicago comme Robert E. Park ou William C. Thomas en donnent les premières formulations. G.H. Mead lui confère une matrice théorique dont l'influence est considérable. H. Blumer en fait un courant de pensée qui se cristallise vers la fin des années 1950, non en école homogène, mais en une poignée de sensibilités propres. Dès lors l'interactionnisme réunit des noms importants de l'histoire de la sociologie : E. C. Huges, R. H. Turner, A. Strauss, T. Shibusaki, M. H. Kuhn, E. Freidson, D. Glaser, E. Goffman, H. Becker, etc. (*Ibid.*, p. 4).

Pour l'interactionnisme symbolique, le «monde social (...) est constamment créé et recréé par les interactions à travers des interprétations mutuelles suscitant un ajustement des acteurs les uns par rapport aux autres» (*Ibid.*, p. 6). Non pas que la structure sociale, les normes sociales et les règles n'aient aucune influence sur le comportement des individus, mais «la tâche du sociologue est de comprendre comment les acteurs s'en arrangent plutôt que de les percevoir comme des marionnettes» (*Ibid.*, p. 59).

Le comportement individuel n'est ni tout à fait déterminé, ni tout à fait libre, il s'inscrit dans un débat permanent qui autorise justement l'innovation. L'acteur n'est pas la marionnette d'un système social dont il ne possède nulle conscience. Doté d'une capacité réflexive, il est libre de ses décisions dans un contexte qui n'est pas sans l'influencer (*Ibid.*, p. 47).

De Queiroz et Ziolkowski considère que l'interactionnisme symbolique offre une «version équilibrée des relations entre l'individu et la société» (1997, p. 55). Les deux auteurs rendent compte de trois principes fondamentaux de l'interactionnisme symbolique tels que définis par Blumer (1969) :

1. Les humains agissent à l'égard des choses en fonction du sens que les choses ont pour eux.

2. Ce sens est dérivé ou provient des interactions de chacun avec autrui.
3. C'est dans un processus d'interprétation mis en œuvre par chacun dans le traitement des objets rencontrés que ce sens est manipulé et modifié.

Selon cette perspective, l'attention est portée aux interactions entre acteurs, à la construction de sens qui détermine l'action et au «processus d'interprétation subjective qui ne cesse de transformer la signification des objets» (1997, p. 31). Cette signification émerge non pas seulement à partir de ce qui se joue entre les acteurs dans un contexte précis d'interaction, mais également du fait qu'ils puisent, chacun de leur côté, dans leurs références culturelles et sociales afin d'interpréter l'action de l'autre et agir en conséquence, d'où la dimension symbolique de l'interactionnisme :

D'un côté, les significations apparaissent au cours d'interactions concrètes avec les différents partenaires, elles dépendent de leurs actions et interprétations, elles sont définies par un contexte situationnel particulier. Mais par ailleurs, leur matrice communicationnelle repose sur l'utilisation de symboles généraux indépendants du contexte, et faisant partie de l'univers du discours du groupe tout entier (*Ibid.*).

L'interactionnisme symbolique présente ainsi une vision l'ordre social en tant qu'« ordre interactionnel » où la « société » peut être perçue comme un « processus d'actions », et non comme un « ensemble fixé de structures » (*Ibid.*, p. 33), et où le changement social provient d'interprétations nouvelles qui surgissent grâce aux adaptations mutuelles des acteurs :

Les normes sociales n'existent et ne se maintiennent que grâce à l'utilisation par les acteurs en situation, de schémas d'interprétation identiques, qui ne perdurent à leur tour qu'à raison de leur confirmation constante dans les cours d'action, et en particulier grâce aux définitions produites par autrui. (...) Mais les moments les plus intéressants à étudier sont précisément ceux où cette routine ne suffit pas, où les significations et règles établies ne sont guère adéquates et où, soit situation inédite, soit crise, la fabrication de nouvelles interprétations peut s'observer in vivo. (*Ibid.*).

En effet, le processus d'interaction implique un échange de significations entre acteurs d'où découle une négociation formelle ou informelle qui sous-tend un lien de coopération, mais aussi parfois un rapport de force ou de séduction, ou l'influence de la contrainte ou de la manipulation, afin de modifier les manières de

faire de l'autre (Le Breton, 2012). La vision interactionniste du monde social peut donc intégrer à la fois le consensus et le conflit.

Enfin, comme l'interactionnisme symbolique s'intéresse aux interactions entre acteurs, leur analyse exige le choix d'un contexte relationnel :

«L'interaction ne s'établit pas dans les limbes, elle implique des acteurs socialement situés et elle se déroule à l'intérieur de circonstances réelles : une rue, la salle d'un café, une boutique, un compartiment de train ou une organisation : la cafétéria d'une entreprise ou le bureau d'un cadre, etc. (*Ibid.*, p. 51).

Dans l'étude de cas qui nous concerne, nous avons choisi de privilégier cette approche théorique pour analyser le contexte relationnel du *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012. Ainsi, nous pourrions comprendre le comportement des membres de ce collectif d'acteurs hétérogènes en analysant le sens qu'ils ont donné à leurs actions, ainsi que leurs interprétations et représentation dans le cadre de la lutte pour l'acquisition du Bâtiment 7 et l'élaboration du projet du *Collectif 7 à nous*.

2.1.3 Un forum hybride

Pour préciser un peu plus ce qu'on entend par « collectif d'acteurs hétérogènes », nous ferons appel à la notion de « forum hybride », tel qu'expliqué par Callon, Lascoumes et Barthe (2001). Dans l'ouvrage «Agir dans un monde incertain», ces auteurs y partagent l'idée qu'il faille, pour faire face aux crises à répétition provoquées par les excès du progrès scientifique et technique (ex. : les déchets nucléaires), redéfinir un espace public réunissant spécialistes et profanes, citoyens ordinaires et représentants institutionnels. Cet espace ouvert composé d'acteurs hétérogènes permet selon eux de débattre démocratiquement de ces controverses et d'en retirer des « apprentissages collectifs » qui produisent de « nouveaux savoirs » et de « nouvelles configurations sociales ». De manière plus détaillée, voici ce que permet le fonctionnement des forums hybrides (2001, p. 59) :

- Exploration de l'identité des acteurs qui se découvrent concernés par les projets en discussion ; exploration des problèmes qui se posent et de tous ceux que les acteurs concernés considèrent comme associés ; exploration de l'univers des options envisageables et des solutions auxquelles elles conduisent.
- Apprentissages qui résultent des échanges croisés entre savoirs des spécialistes et savoirs des profanes ; apprentissages qui conduisent, au-delà des représentations institutionnalisées, à la découverte mutuelle d'identités évolutives, plastiques et qui sont amenées à tenir compte les unes des autres et du même coup à se transformer.

Nous croyons ainsi que la notion de forum hybride est appropriée pour qualifier l'espace du *Collectif 7 à nous* puisque le processus de collaboration qui a eu lieu a rendu possible le genre d'exploration et d'apprentissage entre acteurs que nous venons de décrire. En effet, l'action concertée a provoqué des divergences de point de vue, des débats, de la négociation et des compromis entre acteurs par rapport à leur vision respective de la mission du *Collectif 7 à nous*, de son mode de fonctionnement, des stratégies et moyens d'action, et du projet du Bâtiment 7. Cette attitude d'ouverture et de respect a suscité au fil des rencontres une exploration de l'identité des acteurs et des apprentissages mutuels.

2.2 Les spécificités de l'action communautaire au Québec

Dans cette section, nous définirons d'abord l'action communautaire et les valeurs qui lui sont associées. Ensuite, nous effectuerons une synthèse de l'histoire des fondements de l'organisation communautaire au Québec, après quoi nous présenterons ses fondements théoriques. Enfin, nous décrirons quelques-unes de ces forces et limites.

2.2.1 Définition et valeurs

Pour Lavoie et Panet-Raymond (2011), l'action communautaire se définit comme «toute initiative issue de personnes, de groupes communautaires, d'une communauté (géographique locale, régionale, nationale; d'intérêts; d'identités)

visant à apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun» (p. XII). Elle se distingue de pratiques principalement centrées autour de l'action caritative ou philanthropique. En effet, selon ces deux auteurs :

Les personnes engagées en action communautaire aspirent ou devraient aspirer à une diminution radicale des causes des problèmes sociaux. En ce sens, l'action communautaire, c'est avant tout un engagement basé sur la conscience des inégalités socioéconomiques et de l'exclusion. C'est donc dire que les femmes et les hommes qui interviennent dans un milieu sont porteurs d'un projet de société qui s'oppose plus ou moins radicalement à l'organisation sociale générant de telles inégalités (2011, p. XI).

Bien que l'action communautaire inclut des méthodes et techniques qui, enseignées dans des cégeps et universités, peuvent conduire à une professionnalisation de la pratique, elle n'implique pas nécessairement un soutien professionnel. Si Lavoie et Panet-Raymond tiennent à différencier l'action communautaire de l'organisation communautaire selon la présence ou non d'une intervention de soutien professionnel, Bourque *et al.* définissent quant à eux l'organisation communautaire dans une perspective plus large qui tient compte de la nuance exprimée précédemment :

(...) il peut s'agir soit d'une démarche de participation volontaire (mettant à contribution l'engagement social de citoyens et de leaders des communautés concernées) ou d'une démarche de participation suscitée ou provoquée mettant à contribution des intervenants professionnels ou semi-professionnels engagés auprès des populations pour favoriser une meilleure organisation de celles-ci ou les deux à la fois (*Ibid.*).

Dans le cadre de ce mémoire, nous privilégierons le terme *action communautaire* pour nous référer au travail effectué par des organismes communautaires de Pointe-Saint-Charles. Nous emploierons le terme *organisation communautaire* pour nous rapporter aux théories, stratégies et méthodes d'intervention liées à la systématisation de connaissances issues de la pratique et des sciences humaines.

Cinq valeurs principales sont portées par l'action communautaire : 1) **la justice sociale**, qui implique l'«élimination de toute exploitation, oppression et discrimination»; 2) **la solidarité**, valeur qui se manifeste par «l'entraide, la coopération, la concertation plutôt que la compétition»; 3) **la démocratie**, liée «à

l'exercice de la citoyenneté, à la participation aux prises de décisions qui concernent la vie en commun»; et qui va au-delà de la démocratie représentative (démocratie participative ou directe); 4) l'**autonomie**, à savoir «la possibilité pour une personne, un groupe ou une communauté d'avoir les moyens de contrôler sa destinée», l'*empowerment* constituant le développement de cette capacité d'agir; et 5) le **respect**, qui se rapporte au «respect des personnes et des groupes au plan de leur autonomie, de leur rythme et de leur culture, mais aussi la prise en compte de toute forme de différences» (Lavoie et Panet-Raymond, 2011).

2.2.2 Repères historiques

Avant les années 1960, les mouvements syndical et coopératif contribuent par leurs actions à différentes formes d'entraide et de collaboration. L'Église catholique exerce bien sûr une influence considérable, notamment par une assistance aux personnes défavorisées, mais avec l'urbanisation rapide de la société dès la fin du 19^e siècle, des besoins de plus en plus nombreux se font sentir parmi une population pauvre et mal rémunérée. Dans un contexte marqué par une faible présence de l'État sur le plan social, des œuvres philanthropiques sont mises sur pied, sans toutefois offrir suffisamment de cohérence (Mercier *et al.*, 2011). En Angleterre et aux États-Unis, deux courants de pratiques distincts prennent forme au tournant du 20^e siècle : 1) l'organisation de «service» ou *Charity Organization Societies*, dont le travail social individuel (*casework*) tire son origine; et 2) le «mouvement des résidences sociales» ou *Settlements*, un courant de pratiques sociales qui vise une modification des structures de la société à l'origine des problèmes sociaux. Dans cette optique, de jeunes universitaires vont vivre avec les populations des quartiers pauvres de la grande ville afin de connaître leur réalité, développer avec elles des actions collectives et réclamer des réformes pour améliorer leurs conditions de vie. Au Québec, le mouvement des résidences sociales, qui est en quelque sorte l'ancêtre de l'organisation communautaire, apparaît à Montréal du côté anglophone par la mise en œuvre du

McGill University Settlement. Du côté francophone, c'est par l'action sociale catholique qui se développe à partir de 1930 que le courant des *Settlements* se manifeste, notamment par l'entremise de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) et de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) (Comeau et Favreau, 2007; Mercier *et al.*, 2011).

Les années 1960 se caractérisent au Québec par l'émergence de la première génération de groupes communautaires : les comités de citoyens. Des acteurs travaillent au niveau local à promouvoir «l'affirmation du pouvoir et de la responsabilité citoyennes comme complément à l'action de l'État et des autres acteurs sociopolitiques» (Mercier *et al.*, p. 17). Des animateurs sociaux embauchés par le Conseil des œuvres de Montréal agissent comme organisateurs communautaires et identifient des leaders de la communauté afin de conscientiser les populations défavorisées et les mobiliser autour d'enjeux qui les concernent (éducation, accès aux soins de santé, aménagement du territoire, expropriations dans le cadre de la rénovation urbaine). Les premiers comités de citoyens apparaissent en 1963 à Montréal dans les quartiers de Saint-Henri, de Pointe-Saint-Charles et de la Petite-Bourgogne, d'abord en réaction aux projets de rénovation urbaine, puis pour revendiquer des services collectifs sous le contrôle de la population locale. C'est ainsi que se constituent diverses ressources telles que des cliniques juridiques, des associations coopératives d'économie familiale (ACEF) visant la protection des consommateurs, des groupes de femmes, des cliniques populaires de santé, des maisons de chômeurs, des garderies et des comptoirs alimentaires (Comeau et Favreau, 2007; Mercier *et al.*, 2011).

Dans les années 1970, alors que la mise en place de l'État-providence se poursuit, le réseau associatif prend également de l'ampleur et se spécialise en fonction des besoins exprimés par le milieu :

Certains comités de citoyens, au lieu de se lancer dans l'action politique ou encore de faire appel à l'État pour obtenir des services, cherchent à résoudre eux-mêmes des problèmes qui touchent leur quartier. Ils revendiquent et développent des ressources autogérées répondant mieux aux besoins et aux aspirations de la

population qui veut se prendre en charge et exercer un contrôle sur ces services. C'est la naissance d'une seconde génération de groupes communautaires, les groupes autonomes de services ou groupes populaires de services. (Mercier *et al.*, 2011, p. 25-26).

Sous la forme de coopérative ou d'organisme à but non lucratif (OBNL), ces groupes souhaitent offrir des services à la fois différents et complémentaires à ceux du secteur public et exigent, pour ce faire, une aide financière, tout en voulant préserver leur entière autonomie. On retrouve parmi ces groupes des coopératives et comptoirs alimentaires, cliniques communautaires, centres de santé pour femmes, groupes de défense des chômeurs et des prestataires de l'aide sociale, garderies, comités de logement et coopératives d'habitation, groupes d'éducation populaire et d'alphabétisation, etc. Au-delà des services offerts, certains groupes poursuivent leurs revendications afin d'élargir les droits sociaux et les services collectifs de l'État (personnes assistées sociales, locataires, retraités, accidentés du travail, etc.). D'autres groupes issus des comités de citoyens prennent, quant à eux, la voie de l'action politique (Mercier *et al.*, 2011).

Les années 1980 se situent dans un contexte de récession économique, d'émergence du courant néolibéral et de début de crise de l'État-providence. La notion de groupes populaires fait progressivement place à celle de groupes communautaires dits « autonomes » pour marquer une différence avec l'action communautaire en CLSC. Ces groupes bénéficient d'une hausse de leur financement et de leur reconnaissance par l'État. Ils se définissent par une plus grande diversité de « pratiques qui touchent plusieurs groupes sociaux ou communautés caractérisés autant par des identités particulières (femmes, jeunes, orientation sexuelle, autochtones, immigrants, personnes handicapées, etc.) que par des conditions de vie (revenu, chômage, logement, santé)» (*Ibid.*, p. 33). Ainsi, on peut voir se multiplier des Centres de femmes, maisons de jeunes, groupes d'aide aux nouveaux arrivants, groupes en santé mentale, groupes écologiques, organismes de coopération internationale, etc. Le travail des intervenants dans le milieu communautaire se professionnalise et la pratique militante se transforme : «au lieu de l'engagement total, plusieurs visent

maintenant une meilleure intégration de la vie personnelle et de l'engagement social» (*Ibid.*, p. 37). Les différences s'atténuent entre les groupes dont l'action est portée sur les revendications et ceux qui mettent l'accent sur l'entraide et les services. Parallèlement au développement de services principalement liés au secteur de la santé et des services sociaux, le développement du volet économique de certains groupes constitue une nouvelle tendance. Celle-ci tient compte des liens entre problèmes économiques et problèmes sociaux et se manifeste notamment par la création, d'abord dans les quartiers urbains défavorisés, de Corporations de développement économique communautaire (CDEC).

Dans les années 1990, marquées par un contexte de libéralisation accrue du commerce international et de délocalisation d'entreprises vers les pays du Sud, l'action collective axée sur le développement économique communautaire s'intensifie pour pallier les pénuries d'emploi qui se poursuivent depuis la décennie précédente et pour répondre aux besoins des communautés. L'économie sociale se voit reconnaître par l'État québécois, entre autres grâce aux revendications des groupes de femmes portées par «La marche du pain et des roses» de 1995. Des Carrefours jeunesse emploi et des entreprises d'insertion sont également mis sur pied. Deux familles d'organismes issus de la communauté semblent se dessiner progressivement : les entreprises collectives ou d'économie sociale (coopératives et OBNL) et les organismes communautaires autonomes qui tiennent, quant à eux, à ce que le financement public basé sur leur mission sociopolitique ne soit pas détourné en fonction de considérations d'efficacité économique (Bourque *et al.*, 2007).

L'État-providence se transforme progressivement en un «État partenaire ou accompagnateur» (*Ibid.*). Alors que l'État québécois décentralise certains pouvoirs à des instances régionales et qu'il accepte d'offrir un financement plus stable à l'action communautaire autonome, il exige à la fois du milieu communautaire une complémentarité de ses services avec ceux du secteur public selon les orientations gouvernementales :

La génération des organismes communautaires des années 1990 se démarque des précédentes par un recours accru et déterminant à des stratégies de concertation et de partenariat avec les services publics (Mercier et al., p. 46).

Le nombre d'organismes communautaires au Québec atteint alors 8000, dont 4000 sont qualifiés d'« autonomes » (Bourque *et al.*, 2007).

Les années 2000 sont caractérisées par un « renouvellement de l'action sociale » impulsé par le mouvement altermondialiste qui, à Montréal, semble faire ses premiers pas en 1998 lors de l'Opération SalAMI visant à contrer l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI).

Le mouvement altermondialiste, qui a été très actif notamment à l'occasion de tous les sommets socioéconomiques et politiques des G-8 et G-20, a innové dans les moyens d'action collective, se faisant remarquer par une tendance anarchiste qui fait un bon usage de l'action directe ainsi que des technologies de l'information et de la communication (TIC) (Mercier *et al.*, 2011, p. 52-53).

À ce sujet, la présence de militants anarchistes se fait particulièrement remarquer lors des manifestations contre le Sommet des Amériques à Québec en 2001. Nous aurons l'occasion d'approfondir ce thème dans une autre section. Un gain important des organismes de défense de droits se réalise en 2002 par l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale à la suite d'un long travail de mobilisation et de revendication porté par le Collectif pour un Québec sans pauvreté. L'action communautaire «autonome» se voit reconnaître sa spécificité par rapport à l'action communautaire en général dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. En effet, la politique établit que :

[l'action communautaire «autonome» a] comme caractéristiques essentielles d'être issue de l'initiative de la communauté, de poursuivre une mission de transformation sociale et de faire preuve «de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée» (*Ibid.*, p. 54).

Cette reconnaissance a lieu dans un contexte où le milieu communautaire est à la fois plus structuré et mieux financé, quoique contraint par le mode de financement public. Il bénéficie d'un personnel mieux formé sur le plan scolaire, mais la

précarité se fait encore sentir dans les conditions de travail (Mercier *et al.*, 2011). Le développement local émerge de plus en plus comme pratique qui vise une intervention sur les conditions de vie et de santé dans la communauté, quoiqu'en 2014, l'arrivée au pouvoir à Québec du gouvernement libéral, dirigé par Philippe Couillard, marque un recul du partenariat de l'État dans le développement local et régional, comme en fait foi l'abolition des CLD (Centres locaux de développement) et des CRE (Conférences régionales des élus).

2.2.3 Fondements théoriques

Le parcours historique qui vient d'être tracé nous permet de mieux saisir la forme que prend l'action communautaire sur le terrain et la façon dont s'actualisent les valeurs de base qui l'animent (justice sociale, solidarité, démocratie, autonomie, respect). Toutefois, des différences notables sont également observables entre les groupes communautaires quant à leurs approches, stratégies, domaines d'intervention, cultures organisationnelles et rapports à l'État. En effet, un demi-siècle après la naissance des premiers comités de citoyens, le mouvement communautaire est aujourd'hui très diversifié et les groupes qui le constituent usent de stratégies variées. Afin de rendre compte de ces différences, nous explorerons les théories qui ont été mises de l'avant.

Au cours des années 1960, des efforts de systématisation des connaissances issues de la pratique d'organisation communautaire se popularisent, ce qui donne lieu à deux principales écoles qui s'opposent, soit l'école consensuelle et l'école conflictuelle. Saul Alinsky, organisateur communautaire dans des quartiers pauvres de grandes villes américaines, critique l'approche consensuelle qui met l'accent sur «l'intégration sociale et l'adaptation des citoyens à leurs conditions d'existence» sans tenir compte des rapports de pouvoir entre groupes sociaux. L'approche qu'il développe vise la création d'un rapport de force par le nombre et

l'organisation afin de défendre les intérêts des populations défavorisées (*Ibid.*, p. 22).

L'expérience de Saul Alinsky influencera au Québec la pratique de l'organisation communautaire liée principalement au courant d'action sociale (défenses de droits collectifs). D'autres expériences associées à ce courant serviront également de sources d'inspiration : celle de Ralph Nader dans la lutte pour la protection des consommateurs; celle de Martin Luther King liée au mouvement des droits civiques de la minorité noire américaine; celle de César Chavez pour l'organisation syndicale et communautaire de travailleurs agricoles mexicains aux États-Unis; et celle liée à l'éducation populaire par l'alphabétisation et la conscientisation, notamment par l'expérience de Paulo Freire au Brésil et ailleurs. Au Québec, notons également le travail de systématisation de Michel Blondin concernant les expériences d'animation sociale (Bourque *et al.*, 2007).

Une première typologie des modèles ou stratégies en organisation communautaire est proposée par Jack Rothman en 1968, typologie qui sera adaptée au Québec par Doucet et Favreau dans l'ouvrage «Théorie et pratiques en organisation communautaire» (1991). Les auteurs y décrivent trois modèles caractéristiques de l'organisation communautaire en s'inspirant du contexte québécois : le développement local, l'action sociale et le planning social. Cette typologie de l'organisation communautaire a par la suite subi une actualisation dans les années 2000 en fonction de l'évolution des pratiques. Ainsi, Bourque *et al.* (2007) proposent maintenant quatre principales approches stratégiques, soit l'intervention sociopolitique (action sociale), l'intervention socioéconomique (développement local), l'intervention socio-institutionnelle (planning social) et l'approche sociocommunautaire.

L'approche sociopolitique (action sociale) s'inspire des stratégies du syndicalisme et des connaissances liées à la science politique. Elle vise la résolution de problèmes sociaux par un travail de défense et de promotion des droits de personnes, de groupes ou de communautés victimes d'injustices sociales.

La «mise sur pied d'organisations de lutte, de revendication et de pression» a comme but de créer un rapport de forces qui leur est favorable. Les acteurs concernés mettent en œuvre des actions directes, des activités d'éducation populaire ou d'information, et des négociations avec les autorités concernées. L'action collective se réalise «à partir de structures autonomes de type syndical» selon le mode démocratique de l'OBNL (*Ibid.*).

Cette stratégie d'intervention nous renvoie à l'expérience des comités de citoyens et à celle des organisations populaires de défense de droits sociaux des décennies qui ont suivi et qu'on retrouve réunies par exemple dans le Collectif pour l'élimination de la pauvreté. Elle est aussi partie prenante de l'expérience des organismes d'éducation populaire et d'initiatives d'action politique (*Ibid.*, p. 15).

L'approche socio-économique (développement local) s'inspire du mouvement coopératif, de l'économie sociale, des connaissances liées à la microéconomie et aux études régionales. Elle a comme visée de résoudre les problèmes sociaux par un «autodéveloppement économique et social de communautés locales vivant dans un contexte de pauvreté ou de précarité». L'action collective est associée à des problèmes d'emplois, à un manque d'infrastructures économiques, à des lacunes dans l'offre de services de base et à des zones dévitalisées sur les plans démographique et socioéconomique. Sont alors mis sur pied des entreprises collectives (de biens ou de services), des coopératives, des groupes de services dans le domaine du logement, du travail, des loisirs, des services sociaux, etc. Divers acteurs issus de la communauté (ex. : organismes communautaires, coopératives, leaders locaux, etc.) travaillent en partenariat et administrent ces «structures autonomes en partie financées et soutenues par des sources publiques, privées ou associatives» (ex. : fondations) (Bourque *et al.*, 2007).

L'approche socio-institutionnelle (planning social) «se réfère à la démarche de l'expertise et s'alimente à la sociologie de l'organisation et aux sciences de la gestion». Elle cherche à résoudre les problèmes sociaux des communautés locales par l'instauration de services publics de proximité qui permet un degré variable de participation citoyenne (organismes communautaires et citoyens) dans le mode d'organisation de ces services. Ainsi, l'identification des problèmes, la création

des programmes et la façon de les implanter reste surtout du ressort de la démarche scientifique et d'experts dans une approche socio-institutionnelle technocratique (*top down*), alors qu'une approche socio-institutionnelle participative (*bottom up*) valorise davantage le savoir citoyen tout au long du processus. Le travail d'organisation communautaire effectuée par les CLSC est un exemple d'application dans les communautés locales de l'approche socio-institutionnelle (*Ibid.*).

L'approche sociocommunautaire (entraide et services de proximité) s'inspire surtout de la psychologie communautaire. Elle vise la «résolution des problèmes sociaux par mise en réseau (de voisinage, par exemple) et l'entraide développées au sein de groupes sociaux de communautés qui vivent la vulnérabilité» (*Ibid.*, p. 16). Cela prend la forme de « structures semi-informelles » (ex. : Maisons de la famille, cuisines collectives, maison de quartier) qui permettent aux personnes, familles et groupes d'une communauté de tisser des liens et de développer leurs compétences pour agir dans la communauté. Certains services offerts par les CLSC se situent également dans cette approche.

2.2.4 Forces et limites

Depuis la naissance de l'organisation communautaire dans les années 1960, celle-ci a su démontrer sa capacité d'innovation selon le contexte pour faire face aux problèmes sociaux; sa capacité d'expérimentation de nouvelles approches et pratiques d'intervention; une contribution à l'éveil des consciences, un esprit critique pour dénoncer les institutions lorsqu'elles ne répondent pas adéquatement aux besoins de la population; et la pertinence d'interventions axées sur la prise de parole des personnes marginalisées (Mercier *et al.*, 2011). L'intérêt porté à ses principaux points d'achoppement nous semble néanmoins plus intéressant dans le cadre de ce travail puisque nous croyons que les limites de l'organisation communautaire risquent peut-être de se refléter dans la perception que les acteurs

communautaires ont de l'influence de la pensée et des pratiques anarchistes sur l'action communautaire menée dans le quartier. Parmi ces limites, deux d'entre elles seront analysées, soit l'influence des bailleurs de fonds public et privé et la baisse de la participation des membres.

Au cours des dernières décennies, l'État a fait de plus en plus appel aux organismes communautaires, notamment dans les domaines de la santé, des services sociaux et de la formation professionnelle. Si le financement public doit en principe respecter l'autonomie et l'identité du mouvement communautaire, le partenariat entre l'État et les groupes communautaires implique deux types d'acteurs qui, en réalité, ne sont pas égaux. Le financement de base des organismes par l'État permet à celui-ci d'influer sur leurs orientations, de telle sorte que l'offre de services tend à suivre les priorités de l'État plutôt que les besoins constatés dans la communauté (Savard, 2007, p. 284). Par exemple, la tendance au travail en concertation qui se développe à partir des années 1990 dans le discours gouvernemental fait en sorte que les groupes communautaires sont de plus en plus sollicités pour participer à diverses tables de concertation qui nécessitent temps et expertise.

Ces nouvelles pratiques comportent des avantages en favorisant des approches plus globales et intégrées d'intervention et de développement, mais elles soulèvent aussi des enjeux pour l'autonomie et même le maintien de l'identité communautaire, dépendant des conditions plus ou moins contraignantes de la participation à ces démarches et du financement qui lui est parfois associé (Mercier *et al.*, 2011, p. 57).

L'influence des modes de financement se fait aussi sentir par le secteur privé qui se voit attribuer par l'État, selon la perspective néolibérale de nouvelle gestion publique, un rôle plus important dans l'offre de services. Notons l'influence grandissante de bailleurs de fonds privés tels que la Fondation Chagnon qui finance des organismes communautaires dont les interventions doivent cadrer avec l'approche privilégiée par ce bailleur de fonds (Mercier *et al.*, 2011).

En ce qui concerne maintenant la participation des membres, bien que nous puissions convenir que la professionnalisation du travail des intervenants

communautaires à partir des années 1980 a été une bonne chose pour la stabilité et le savoir-faire des groupes, il n'en demeure pas moins que cela a produit un effet négatif sur la participation des membres. En effet, la recherche continue de financement et le fonctionnement en réseau (concertation et partenariat) exigent parmi les intervenants communautaires un niveau de qualifications plus élevé que celui requis dans les années 1960 ou 1970. Le personnel salarié a pris de plus en plus de place au sein des groupes, au détriment des membres (Jetté, 2007; Mercier *et al.*, 2011). Même s'il semble y avoir un regain d'intérêt dans les dernières années pour la participation citoyenne, grâce notamment à la perspective du développement local et à celle des grands mouvements sociaux, le passage du discours à la pratique ne se fait pas aisément :

Si les citoyens sont souvent objets de discussion dans les lieux de concertation entre les acteurs communautaires, publics et même privés, ils sont le plus souvent absents de ces instances. Le défi demeure que les citoyens passent d'objet à sujet de l'action communautaire. Le discours qui valorise la participation et le pouvoir d'autonomie des citoyens est encore souvent «un discours» et non une réalité lorsque les professionnels et les fonctionnaires entrent dans le jeu, les citoyens en sortent souvent (Mercier *et al.*, 2011, p. 62).

Les valeurs de démocratie, d'autonomie et de respect associées au mouvement communautaire ne le mettent pas à l'abri de luttes internes, de tensions, de rapports de pouvoir entre salariés et bénévoles ou encore de l'ingérence de membres du conseil d'administration dans le fonctionnement de l'organisme (Savard, 2007).

2.3 Les spécificités de la pensée et des pratiques anarchistes

Dans cette section, nous définirons d'abord l'anarchisme et les valeurs qui lui sont associées. Ensuite, nous effectuerons un bref retour dans l'histoire pour découvrir les traits marquants du développement du mouvement anarchiste d'hier à aujourd'hui. Nous traiterons également des fondements théoriques du mouvement anarchiste et de quelques-unes de ces forces et limites.

2.3.1 Définition et valeurs

Selon Normand Baillargeon (2004) et Francis Dupuis-Déri (2010), « anarchisme » et « anarchie » viennent respectivement des mots grecs *anarchos* et *anarkhia*, la racine *an* signifiant « sans » (privatif), *archos* (pouvoir, commandement, autorité) et *arkhia* (chef militaire), donc l'absence de pouvoir, d'autorité ou de chef. Pour Baillargeon, «[c]ela ne signifie ni confusion ni désordre, si l'on admet simplement qu'il y a d'autres ordres possibles que celui qu'impose une autorité» (p. 12). Dupuis-Déri va dans le même sens :

Si l'on se réfère à des exemples historiques d'anarchies (des communes libres, des squats, des groupes militants, etc.), on constatera qu'il n'y a pas d'autorité formelle et officielle, pas de chef(s). Et pourtant, l'anarchie est une forme d'organisation politique dans laquelle (1) tous les membres peuvent participer directement au processus de prise de décision qui est délibératif et collectif, et lors duquel (2) sera recherché l'atteinte de consensus. Conséquemment, l'absence de chef ou de despote ne signifie pas l'absence de politique et de procédures collectives de prise de décision. En anarchie, il n'y a pas de chef(s) ou d'autorité exerçant un pouvoir coercitif sur des personnes, car toutes (se) gouvernent ensemble de façon consensuelle, c'est-à-dire qu'elles sont toutes d'accord avec la décision collective» (p.10).

L'anarchisme se réfère, d'une part, au mouvement anarchiste, et, d'autre part, à la «philosophie ou [à] l'idéologie des anarchistes, c'est-à-dire leurs théories, leurs concepts, leurs arguments en faveur de l'anarchie». Quant à l'anarchie, elle se rapporte davantage à «l'expérience vécue d'une pratique sociale sans chef ni hiérarchie», pratique de laquelle émane d'ailleurs la théorie (Déri et Dupuis-Déri, 2014, p. 24). L'anarchisme est une pensée qui peut être à la fois négative ou critique et positive ou programmatique. Dans son sens critique, l'anarchisme signifie la négation de toute forme de domination, d'oppression, d'exploitation, d'exclusion, d'autorité, de hiérarchie et d'inégalité. On définira ainsi l'anarchisme par une panoplie d'expressions ayant le préfixe *anti-* afin de désigner un combat contre, une opposition à, par exemple : anti-autoritaire, anticapitaliste, anti-impérialiste, antimilitariste, antiraciste, etc. Dans son sens

positif, «l'anarchisme propose d'organiser les rapports sociaux et les relations humaines de manière réellement libre, égale et solidaire. Pour cela, il faut l'autonomie, l'autogestion, le communisme anarchiste, sans État ni parti dirigeant, et l'aide mutuelle» (*Ibid.*). Ainsi, au-delà de prises de position qui se situent en opposition au système dominant, l'anarchisme tente d'actualiser un certain nombre de valeurs positives : la promotion de la justice sociale, l'égalité, la liberté, l'entraide, l'autonomie, la créativité et le respect de la diversité (Sarrasin *et al.*, 2012, p. 147-148).

Pour désigner la communauté des personnes qui adhèrent à la pensée et aux pratiques anarchistes, trois épithètes sont de nos jours fréquemment utilisées, soit « anarchiste », « libertaire » et « antiautoritaire ». Le mot « libertaire » fut inventé par l'anarchiste Joseph Déjacque au milieu du 19^e siècle (Déri et Dupuis-Déri, 2014). Il est utilisé comme synonyme d'«anarchiste», sans la connotation négative que l'anarchisme a acquise au fil du temps dans le sens commun. Pour la même raison, le terme « antiautoritaire » est également employé et permet entre autres d'affirmer «le refus des étiquettes, le refus du dogmatisme associé à une idéologie précise» (Sarrasin *et al.*, 2012, p. 143).

2.3.2 Repères historiques

Bien que des composantes de l'anarchisme soient repérables à différents moments de l'histoire humaine et en divers endroits, le mot anarchisme voit le jour pour la première fois chez Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) au 19^e siècle avec la montée en puissance de l'État-nation en Europe. Ainsi «apparaissent les premiers individus se disant «anarchistes», c'est-à-dire s'opposant à cet État, mais aussi à d'autres formes d'autorité, comme l'Église ou le capitalisme» (Déri et Dupuis-Déri, 2014, p. 17). Ceux-ci sont d'avis que tant qu'il y aura des gouvernants et des gouvernés, situation qui entraîne inévitablement des tensions et des conflits sociaux, la liberté, l'égalité, la solidarité et l'ordre social ne pourront réellement

exister. La pensée et les pratiques anarchistes surgissent donc en opposition au pouvoir de contrôle que représente l'État, mais aussi en réaction aux conséquences néfastes du développement accéléré du capitalisme. En effet :

[le mouvement anarchiste] participe du mouvement ouvrier révolutionnaire qui se forme en réaction à l'émergence du capitalisme et à l'accélération de l'industrialisation, avec son lot de problèmes, comme l'appauvrissement des campagnes et la migration vers les villes où des masses d'individus s'entassent dans des quartiers insalubres et vendent leur force de travail pour une bouchée de pain, comme dans l'East End, à Londres (*Ibid.*, p. 79).

Dans le même sens, Michael Schmidt soutient que «[l]'anarchisme s'est (...) développé dans le creuset des syndicats organisés, fédérés sous la bannière de la Première Internationale» (Schmidt, 2012, p. 24) ou Association internationale des travailleurs. C'est à l'intérieur de ce mouvement ouvrier qu'apparurent progressivement deux tendances en vive opposition : le communisme anarchiste dont la figure de proue est Michel Bakounine (1814-1876) et le communisme autoritaire avec Karl Marx (1818-1881).

Michel Bakounine a largement critiqué le marxisme et le communisme pour leur caractère autoritaire. «Bakounine prédit que la dictature du prolétariat chère aux communistes, loin de mener au dépérissement de l'État (...), ne peut que déboucher sur une nouvelle et effroyable tyrannie, une «bureaucratie rouge» dont l'avènement lui paraît inévitable» remarque Normand Baillargeon qui conclut que l'histoire a confirmé cette prédiction (2004, p. 50-51). Avec la victoire de l'idéologie marxiste en Russie, puis en Chine, l'anarchisme perd de sa force en tant que mouvement révolutionnaire d'extrême gauche. Les anarchistes doivent alors faire face à une répression féroce et plusieurs d'entre eux sont assassinés, ce qui explique une influence considérablement réduite au cours du 20^e siècle. Après la Seconde Guerre mondiale, l'anarchisme refait son apparition en Occident en tant que phénomène contre-culturel surtout associé, dans l'imaginaire collectif, à la jeunesse radicale et au mouvement punk, bien que beaucoup d'anarchistes travaillent et sont membres de syndicat ou militent de manière clandestine pour éviter la répression (Schmidt, 2012; Déri et Dupuis-Déri, 2014).

Dans l'ouvrage «Sur les traces de l'anarchisme au Québec, 1860-1960», Mathieu Houle-Courcelles (2008) explique que le courant anarchiste était déjà présent au Québec dès la fin du 19^e siècle, bien qu'il fut marginal et caractérisé surtout par l'immigration française après l'expérience de la Commune de Paris de 1871, l'immigration juive au tournant du 19^e et du 20^e siècle, et l'immigration espagnole après la Seconde Guerre mondiale. Cette présence se fit remarquer par la publication de journaux, revues, brochures, et par des pratiques syndicales révolutionnaires au sein du mouvement ouvrier. Notons les quelques visites à Montréal de la célèbre militante libertaire Emma Goldman dans les premières décennies du 20^e siècle. Du côté francophone, la pensée anarchiste se fit surtout sentir en réaction au pouvoir du clergé catholique dans la province. Dès 1937, la loi du cadenas mise en application par le gouvernement Duplessis porta un dur coup aux militants anarchistes qui connurent alors une traversée du désert. Il fallut attendre l'influence des événements de mai 1968 en France pour que le mouvement anarchiste reprenne une certaine vigueur au Québec, quoique l'extrême gauche fût surtout représentée dans les décennies 1960 et 1970 par la présence de groupes marxistes léninistes de diverses tendances. Toutefois, l'effondrement du bloc de l'Est à la fin des années 1980 changea la donne.

Après l'effondrement de l'empire soviétique, plusieurs ont cru à l'idéologie de la «fin de l'histoire» réinterprétée et remis de l'avant par Francis Fukuyama, le système capitaliste étant sorti vainqueur de la guerre froide, la démocratie et le libéralisme ne seraient désormais plus entravés dans son expansion planétaire. Or, la montée du discours et des politiques néolibérales dans plusieurs pays a provoqué une radicalisation de l'action contestataire au sein du mouvement altermondialiste dont le renouveau anarchiste est une illustration, explique Pascal Lebrun (2014, p. 15). En effet, le discrédit subi par le marxisme a créé un contexte propice au retour de l'anarchisme en tant que force représentant l'extrême gauche du spectre politique (Bellemare-Caron et *al.*, 2013).

La réflexion politique liée au soulèvement zapatiste au Mexique, qui débuta le 1^{er} janvier 1994, jour de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-

américain (ALÉNA), contribua à inspirer le mouvement altermondialiste à venir et le retour en force de l'anarchisme (Gaudet et Sarrasin, 2008). À ce sujet :

Les réseaux de solidarité transnationale du Québec francophone sont d'ailleurs bien enracinés en Amérique latine, ce qui facilite la prise de contact d'activistes d'ici avec des communautés autochtones en résistance qui pratiquent à leur manière l'autogestion et l'action directe. Plusieurs de ces activistes développent alors une forte sympathie pour l'anarchisme (Bellemare-Caron *et al.*, 2013, p. 19-20).

Des événements marquants à la fin des années 1990 et au début des années 2000 furent l'occasion de constater au sein du mouvement altermondialiste la présence d'anarchistes et de pratiques inspirées de l'anarchisme sans que les militants en revendiquent toujours une appartenance identitaire. Parmi ces événements, notons par exemple la pratique de la désobéissance civile non violente par des militants de l'Opération SALAMI à Montréal en 1998; les actions du Black Bloc lors des manifestations contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle en 1999; le travail de mobilisation de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) dans le cadre du Sommet des Amériques à Québec en 2001; les émeutes anarchistes en Grèce en 2008; les pratiques d'autogestion par le mouvement Occupy dans plusieurs centres-villes d'Occident en 2011; et la présence anarchiste lors du Sommet du G20 à Toronto en 2010 et lors de la grève des étudiants québécois en 2012 (Bellemare-Caron *et al.*, 2013; Déri et Dupuis-Déri, 2014).

Au Québec, la CLAC joua un rôle actif afin de mobiliser des militants contre la proposition de Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), dont plusieurs partagent une affiliation avec l'anarchisme :

Cette première version [de la CLAC] marqua les esprits, puisqu'elle s'inscrit dans une mouvance à forte tendance anarchiste que l'on voit émerger peu à peu au sein du mouvement altermondialiste (Breton, 2013, p. 42).

En effet, dans son mode de fonctionnement, l'organisation adopta des principes de base tels que le refus de toute hiérarchie, une analyse radicale contre le néolibéralisme et le capitalisme mondialisé, la décentralisation et l'action directe.

Elle développa également le concept de respect de la diversité des tactiques lors des manifestations, l'«objectif [étant] de ne pas chercher à imposer une seule manière de penser et d'agir» (Déri et Dupuis-Déri, 2014, p. 57).

2.3.3 Fondements théoriques

L'anarchisme se divise en deux grands courants : l'anarchisme individuel et l'anarchisme social. C'est le second courant qui se rapporte à notre objet d'étude et qui regroupe la plupart des anarchistes. Les propositions collectivistes développées dans la deuxième moitié du 19^e siècle, par rapport à celles qualifiées d'individualistes, se divisent généralement en trois catégories : le mutualisme (Pierre-Joseph Proudhon), le collectivisme (Michel Bakounine) et le communisme anarchiste ou anarcho-communisme (Pierre Kropotkine). Par la suite, le 20^e siècle a vu apparaître de nouvelles tendances qui correspondent à autant de manières de considérer la pensée et les pratiques anarchistes selon des perspectives ou thèmes particuliers, par exemple l'anarcho-écologisme ou l'anarcho-féminisme, pour ne nommer que ceux-là.

Nous ne développerons pas ces courants et tendances, puisque dans le cadre de ce travail, il nous paraît davantage utile de mettre en évidence les points de convergence parmi le mouvement anarchiste. Toutefois, il convient d'apporter la nuance suivante. Le fait pour un individu de contester un pouvoir en particulier, comme l'État, le patriarcat ou le capitalisme, ne fait pas de lui un anarchiste, même si l'anarchisme peut lui inspirer des modes d'organisation ou d'action. Ainsi, être écologiste et anticapitaliste n'est pas nécessairement synonyme d'anarcho-écologiste. De même, il est possible d'être une féministe radicale sans pour autant être anarcho-féministe (ou anarcha-féministe). Le refus de l'ensemble des formes d'autorité illégitime doit être pris en compte, et non seulement l'une d'elles (Déri et Dupuis-Déri, 2014). L'un des traits fondamentaux de l'anarchisme est donc son opposition à toute forme d'autorité illégitime. Or, cela

veut-il dire qu'il existe des formes d'autorité légitimes? En fait, pour les anarchistes, «il y a inégalité chaque fois qu'il y a autorité et hiérarchie» puisque l'autorité vient avec le pouvoir et, comme le résume Dupuis-Déri :

(...) plusieurs anarchistes pensent qu'il y a chez les individus à la fois une tendance à la domination et une tendance à l'autonomie. C'est surtout la structure ou l'organisation sociale qui déterminera laquelle des deux tendances prédominera. En d'autres termes, placez des individus en position d'autorité et il y a de fortes chances qu'ils abusent de leur pouvoir, même s'ils pensent faire le bien (Déri et Dupuis-Déri, 2014, p. 121).

Cela dit, la conception du pouvoir peut se décliner de différentes manières. Alors que certains anarchistes considèrent le pouvoir comme un synonyme d'autorité ou de domination, d'autres anarchistes, notamment inspirés par les féministes, distinguent le « pouvoir sur », le « pouvoir de » et le « pouvoir avec ». Le « pouvoir sur » se rapporte à un pouvoir de domination et de contrainte que des individus, groupes ou classes exercent sur d'autres individus, groupes ou classes. Il s'agit du type de pouvoir combattu par les anarchistes. Le « pouvoir de » constitue une capacité d'agir individuellement ou collectivement afin de faire quelque chose sans pour autant exercer un pouvoir sur autrui. Enfin, le « pouvoir avec » signifie le pouvoir d'agir avec les autres, d'agir en commun (*Ibid.*, p. 128-129). Il s'agit du type de pouvoir que plusieurs anarchistes essaient de promouvoir.

Au Québec, les groupes libertaires⁴ se concentrent essentiellement dans les milieux urbains, surtout à Montréal, et agissent autour d'enjeux variés, tels que «la lutte antiraciste/anticoloniale/anti-impérialiste; la violence et la répression étatique; la solidarité internationale; le syndicalisme/travail/pauvreté; la gentrification des quartiers urbains; l'écologisme; le milieu étudiant; le féminisme radical et la perspective *queer* radicale» (Sarrasin *et al.*, 2012, p. 146).

⁴ Les auteur-e-s des ouvrages consultés qui font référence au mouvement anarchiste au Québec privilégient les termes « libertaire » et « antiautoritaire ». Quant à nous, pour la suite du présent travail, nous emploierons les termes « libertaire » et « anarchiste » en tant que synonymes.

Ceux et celles qui militent s'organisent à l'intérieur de groupes ou de collectifs⁵ généralement de cinq à vingt personnes «rassemblées autour d'une affinité politique, identitaire, affective ou géographique». Également, ces groupes et individus agissent en réseaux en «entretenant entre eux des liens plus ou moins directs, plus ou moins soutenus selon les cas» (*Ibid.*). Bien que le mouvement anarchiste au Québec soit considéré comme dynamique dans le contexte nord-américain, les groupes qui le constituent sont généralement jeunes, éphémères et formés de membres qui peuvent appartenir à plus d'un regroupement, dont des organisations qui ne se revendiquent pas de l'anarchisme.

Les groupes libertaires ont en commun une analyse et des prises de position politiques caractérisées par un rejet de différentes formes d'oppression et de domination, en premier lieu le système capitaliste, et d'autres sources d'oppression corollaires : le patriarcat, le racisme, le fascisme, l'impérialisme, l'homophobie, l'anthropocentrisme, etc. (Delisle-L'Heureux et Sarrasin, 2013; Déri et Dupuis-Déri, 2014). Le rejet de formes d'autorité illégitimes est également valorisé, dont l'autorité de l'État qui est considéré par les libertaires comme «l'institution centrale soutenant l'expression de ces différents rapports d'oppression» (Sarrasin *et al.*, 2012, p. 147). Voilà ce qui forme la « culture politique libertaire ». Quant à la forme organisationnelle que choisissent de prendre ces groupes, elle favorise notamment une décentralisation du pouvoir; un processus décisionnel transparent; le rejet de la pression continue à la productivité; et le recours à la démocratie directe, à l'action directe et à l'autogestion (Delisle-L'Heureux et Sarrasin, 2013, p. 66-68).

L'action directe est une action qui vise une transformation sociale sans recourir à des intermédiaires, par exemple des institutions, des élus, des représentants ou les

⁵ Selon Delisle-L'Heureux et Sarrasin (2013, p. 65), les différence entre «groupes» et «collectifs» se rapportent au «degré de formalité de leur structure, [au] nombre et [à] la nature des relations entre les participants». Toutefois, comme les auteures précisent qu'elles utilisent parfois les deux termes indistinctement, nous ferons de même.

médias de masse. Selon la typologie proposée par Richard Day⁶, l'action directe prend quatre formes : 1) la confrontation des institutions existantes (ex. : occupation, sit-in, sabotage, blocage de routes, actes de violence contre des symboles du capitalisme) ; 2) la volonté de subvertir ces mêmes institutions (ex. : théâtre, graffitis, entartage); 3) le travail de construction de projets alternatifs au système en place (ex. : squats, milieux de vie, journaux indépendants); et 4) la préfiguration de nouveaux modes d'organisation sociale (ex. : démocratie directe, autogestion, entraide mutuelle, prise de conscience des enjeux de pouvoir au sein même des collectifs). Cette dernière forme d'action directe, bien qu'elle existe en elle-même, est également compatible avec les trois autres types d'action directe, puisque le processus qui mène à l'élaboration d'une action directe est tout aussi important que l'action elle-même (Delisle-L'Heureux et Sarrasin, 2013). La préfiguration s'appuie sur «l'expérimentation concrète, ici et maintenant, des façons dont on souhaite voir se transformer la société» (*Ibid.*, p. 66), d'abord à petite échelle, puis de manière plus large grâce à la « pollinisation », terme choisi pour décrire un processus de « contamination » positive de la perspective libertaire dans la société (Sarrasin *et al.*, 2012, p. 155). Ainsi, sans attendre le «grand soir», la communauté libertaire tente de construire localement et dans le présent le monde qu'elle entrevoit pour l'avenir :

En filigrane de cette démarche se dessine l'espoir que la réalité telle qu'elle est vécue dans ces actions finira un jour par advenir à grande échelle, et sera plus durable qu'une révolution qui aurait été imposée à la société par une minorité (*Ibid.*, 71).

L'**autogestion** (ou autonomie collective) vise l'autonomie d'une collectivité donnée, par exemple un groupe ou une communauté, «de sorte que la satisfaction des besoins de ses membres ne soit plus de la responsabilité d'individus particulièrement charismatiques ou spécialisés, ni soumise au pouvoir décisionnel d'autres entités», par exemple l'État (Delisle-L'Heureux et Sarrasin, 2013, p. 67). Plus concrètement, cela se traduit à plus petite échelle par le choix de :

⁶ Richard Day (2005). *Gramsci Is Dead : Anarchist Currents in the Newest Social Movements*, Toronto, Pluto Press in Delisle-L'Heureux et Sarrasin (2013).

(...) mécanismes de fonctionnement interne (recherche du consensus, partage des pouvoirs, rotation des tâches, «comment ça va?» en début de réunion, partage de la parole par des tours de tables, etc.) qui visent à identifier les relations de domination qui pourraient s'exprimer dans les rapports collectifs et à se donner des solutions pour les enrayer (*Ibid.*).

L'autogestion n'exclut pas le travail d'experts techniques, mais ceux-ci doivent se contenter d'informer et de conseiller les personnes directement concernées pour qu'elles prennent les bonnes décisions. De même, la hiérarchie n'est pas proscrite, mais celle-ci doit être temporaire et s'inscrire dans le cadre d'un mandat et d'une durée limitée (Lebrun, 2014). De manière plus large, la communauté libertaire vise la «construction d'un projet politique basé sur l'autonomie collective», sans recourir à des pressions politiques ni à une prise de pouvoir par la sphère électorale, mais plutôt par «un mode de résistance déployé au quotidien et des espaces de proximité, sur la base des expériences concrètes vécues par des collectivités» (Sarrasin *et al.*, 2012, p. 154). Toujours selon ces auteurs, au-delà de la participation à des mobilisations ponctuelles, les membres de la communauté tentent de mettre sur pied des ressources qui leur sont propres, qui leur permettent de renforcer les liens, de partager des connaissances et analyses, en misant sur la récupération, le faire soi-même et en limitant les «interactions avec le marché capitaliste». Des services sont offerts bénévolement (ex. : librairie ou bibliothèque antiautoritaire, brasserie artisanale, cuisines collectives, halte-garderie, ateliers de vélos); des milieux de travail fonctionnent de manière autogérée (ex. : coopératives, cafés-bars, maisons d'édition, ferme biologique); des outils de création, de production et de diffusion sont mis sur pied (ex. : revues, journaux, webzines); et des événements ou rassemblements périodiques sont créés (ex. : Salon du livre anarchiste de Montréal, Festival de l'anarchie).

La **démocratie directe**, contrairement à la démocratie représentative, implique que tous les membres d'un collectif ou d'une assemblée soient invités à participer aux discussions et aux décisions qui les concernent. Comme le mentionne La Pointe libertaire, «[c]e mode d'organisation implique l'acceptation d'une certaine lenteur dans le processus décisionnel, inhérente à la recherche d'un maximum de

transparence et de participation» (2013, p. 89). Des délégués peuvent être nommés, mais ceux-ci peuvent être remplacés à tout moment : «le délégué ne peut pas prendre d'autres décisions que celles pour lesquelles il a été mandaté par le collectif qui le délègue, tout problème nouveau exigeant d'être soumis à la discussion de ce collectif» (Colson, 2001, p. 72-73).

2.3.4 Forces et limites

Une des principales forces des groupes libertaires au Québec est leur capacité à articuler, sans compromis, une critique des rapports de pouvoir qui traversent la société, tout en proposant des modes d'organisation et d'actions qui permettent de construire «ici et maintenant» le monde qu'ils entrevoient, fondé à partir de la promotion de l'autonomie collective, d'abord à l'échelle locale. Pour Sarrasin *et al.* (2012) : «(...) l'option libertaire actuelle porte les germes d'une façon novatrice de se réapproprier le politique par la pratique de la préfiguration, contribuant à la radicalisation du répertoire des formes d'engagement disponibles dans le paysage social et politique québécois» (p. 143). En effet, en privilégiant un mode d'intervention qui se situe en dehors du rapport à l'État, l'action collective issue de la mouvance libertaire se distingue des autres formes d'action collective. Elle n'a pas comme but d'exiger des réformes de l'État et ne porte pas les contraintes associées à la pratique de l'action communautaire, par exemple celle liée à l'influence des bailleurs de fonds sur les orientations des groupes. De plus, puisque les anarchistes au Québec agissent dans divers mouvements sociaux, ils influencent forcément, par leur dynamisme, des acteurs non anarchistes en ayant «des effets sur l'ensemble du spectre politique, déplaçant les limites de la gauche plus à gauche, et exerçant une certaine pression sur les forces sociales-démocrates» (Bellemare-Caron *et al.*, 2013, p. 345). Enfin, agir selon un mode exclusivement militant au sein de petits groupes qui interviennent sur des enjeux concrets permet plus facilement de mettre en pratique des modes d'organisation

qui favorisent la liberté, l'égalité et la participation des membres, de même que la démocratie directe.

Cela dit, les militants libertaires ne sont pas à l'abri des rapports de pouvoir au sein même de leurs organisations. Les anarchistes ont beau s'opposer à tout rapport de domination et d'oppression, être contre le sexisme et le racisme, et pour l'égalité et le respect de la diversité, ils sont aussi confrontés, entre eux, à des relations inégalitaires sans que ce soit toujours conscient, par exemple à cause d'un statut particulier ou d'habiletés particulières (Delisle-L'Heureux et Sarrasin, 2013). De même, la dimension conflictuelle est également présente au cœur de la pratique anarchiste, puisque «des débats tranchés ont cours quant au choix de la meilleure stratégie à adopter» et «plusieurs visions du changement social cohabitent», ce qui provoque des débats, tensions et rivalités qui n'aboutissent pas toujours à des consensus (*Ibid.*, p. 74). Il faut ainsi éviter de dresser un portrait trop harmonieux du mouvement anarchiste. D'ailleurs, Pierre-Joseph Proudhon, le père de l'anarchisme, était lui-même raciste et misogyne, ce qui est une source importante de contradiction (Baillargeon, 2004 ; Déri et Dupuis-Déri, 2014). En fait, peu importe le système politique ou idéologique, un fossé existe toujours entre la théorie et la pratique. Comme l'écrit Dupuis-Déri, «il est possible de concevoir l'anarchisme comme un processus ou une mise en tension dans un cheminement, jamais terminé, vers l'anarchie (*Ibid.*, p. 217).

2.4 La cohabitation entre les anarchistes et d'autres acteurs sociaux

Afin de nous pencher sur la cohabitation entre les anarchistes et d'autres acteurs de la société, dont le mouvement communautaire au Québec, nous partagerons les résultats d'une entrevue que nous avons réalisée le 17 novembre 2015 avec Francis Dupuis-Déri, professeur de science politique à l'UQAM. Par cet entretien, nous avons voulu explorer avec lui, d'une part, les formes de coopération dans l'histoire entre le mouvement anarchiste et d'autres acteurs

sociaux, et, d'autre part, le regard qu'il porte sur l'expérience libertaire dans Pointe-Saint-Charles. Également, nous nous référerons à deux articles du livre *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec aujourd'hui* (2013) qui traitent de la cohabitation entre les anarchistes et les groupes écologiques au Québec, et entre les anarchistes et le mouvement pour le droit au logement à Québec.

2.4.1 La participation des anarchistes aux luttes populaires

Francis Dupuis-Déri (2015) explique que les mouvements issus de la grande famille socialiste ou communiste, qui sont apparus au 19^e siècle et dont l'anarchisme fait partie, ont «toujours participé directement aux luttes populaires et aux dynamiques d'organisation», sur des thèmes comme le logement dans les quartiers ouvriers, l'éducation populaire des adultes, les écoles alternatives, l'aide aux immigrants, le mouvement des femmes, etc. Les anarchistes ont toujours été non seulement proches d'organisations variées, mais ils y ont participé de l'intérieur, soit en souhaitant que le projet ait un «étiquetage anarchiste», soit en y participant «sans que le projet lui-même soit identifié comme anarchiste».

Cette tendance s'est poursuivie au 20^e siècle. Dans les années 1960-70, il raconte que des personnalités anarchistes comme Colin Ward en Angleterre et Paul Goodman aux États-Unis ont développé l'idée d'un anarchisme pragmatique. Colin Ward s'intéressait particulièrement aux questions de droit au logement et trouvait que «les populations dans le besoin [avaient] une capacité réelle à se mobiliser et à s'organiser» (*Ibid.*). Selon l'hypothèse de Colin Ward, puisque nous ne sommes pas dans un contexte prérévolutionnaire, les anarchistes doivent d'abord identifier des expériences qui sont anarchisantes, donc qui ont des éléments d'anarchisme ou d'anarchie, par exemple «des organisations plutôt non hiérarchiques» ou des initiatives qui favorisent «l'autonomie populaire en action» et qui incarnent «des principes de liberté, d'égalité, de solidarité». Ensuite, «les

anarchistes doivent accompagner, encourager et participer à ces organisations-là» (*Ibid.*). À cette époque, en Angleterre, Colin Ward tenait à ce que les anarchistes anglais participent notamment aux actions pour le droit au logement et aux cliniques populaires de santé. Ainsi, Francis Dupuis-Déri (2015) y voit de grandes similitudes avec l'approche du CSA et de militants libertaires de Pointe-Saint-Charles qui considèrent que «c'est bien beau les manifestations, les mobilisations qui sont étiquetées anarchistes avec des bannières et des drapeaux rouges et noirs et tout ça», mais ce qu'ils disent vouloir vraiment, c'est agir localement. Pour lui, cette approche s'inscrit dans la longue tradition anarchiste : «Les anarchistes ont toujours fait ça. Pas tous les anarchistes ont fait ça, mais le mouvement anarchiste a toujours eu des individus qui considéraient que c'était comme ça qu'on militait en tant qu'anarchiste».

2.4.2 Au-delà de l'idéal révolutionnaire

Francis Dupuis-Déri (2015) mentionne que des études post-guerre froide pendant et après les années 1990, en France, en Angleterre et aux États-Unis, démontrent que la majorité des personnes qui s'identifient comme anarchistes ne croient pas qu'ils verront une révolution de leur vivant, et ce, même s'ils entretiennent dans leur imaginaire collectif un idéal révolutionnaire plus ou moins stéréotypé» lié par exemple à des «représentations tragico-héroïques de la guerre d'Espagne», à des films ou à des groupes de musique anarchistes. Ainsi, cela a eu des répercussions au niveau théorique :

(...) que ce soit la théorie produite par des universitaires anarchistes ou anarchisants, et la théorie produite par le mouvement lui-même, il y a eu, et c'est pas juste [parmi] les anarchistes d'ailleurs, il y a eu toute une reconceptualisation de c'est quoi la révolution, la révolution au quotidien, les microrévolutions, les zones autonomes et les zones temporaires autonomes. Donc tout ça là, c'est de dire [que] même s'il y a l'État et le capitalisme, on pourrait avoir des espaces autonomes, dont les squats, qui sont des lieux d'anarchie aujourd'hui ici et maintenant (*Ibid.*).

Dans la pratique, cela se reflète par différentes postures ou approches qui se résument de la façon suivante : 1) l'approche des manifestations; 2) l'approche de la «tache d'huile», c'est-à-dire des anarchistes qui sont plus ou moins intégrés dans des institutions, par exemple les groupes communautaires ou le mouvement étudiant, et qui tentent de les rendre le plus anarchisants possible; 3) l'approche du repli ou de l'exode intérieur, par exemple en achetant une terre à la campagne pour s'y installer et former une communauté; et 4) l'approche locale ou de quartier qui est celle des militants de La Pointe libertaire et du Centre social autogéré. Selon Francis Dupuis-Déri (2015), il est possible de voir cette typologie «comme une typologie des concurrences, des rivalités ou des lignes de fractures, ou, au contraire, de voir la pluralité d'une famille» où les quatre façons d'être anarchiste cohabitent.

De son point de vue, l'expérience libertaire dans Pointe-Saint-Charles s'insère de manière plus large dans un contexte politique et économique à l'échelle de la planète qui a suscité dans les années 1990 l'émergence du mouvement altermondialiste avec un courant radical qui ressemble énormément à de l'anarchisme et qui a été particulièrement visible lors d'actions de rue comme à Seattle en 1999 ou au Sommet des Amériques à Québec en 2001 (voir la section 2.3.2 sur les repères historiques associés à l'anarchisme). Des militants de Pointe-Saint-Charles, que Francis Dupuis-Déri (2015) connaît bien, ont participé à ces mobilisations et ont fini par se dire qu'ils ne voulaient pas se limiter à ce type d'action en tant qu'anarchistes puisque «c'est très réactif et c'est une sorte de contestation sans réelle prise sur les traités de libre-échange». Pour lui, ces militants sentaient comme anarchistes qu'ils étaient «en déficit d'un sentiment ou d'une expérience concrète avec des gens concrets qui sont ni le G8, avec qui [ils n'ont] pas vraiment de contact, ni les policiers, mais avec des gens concrets qui sont les gens de [leur] quartier».

Francis Dupuis-Déri (2015) considère que l'expérience libertaire dans Pointe-Saint-Charles est importante dans la mesure où, «pour des raisons plus ou moins compréhensibles, au Québec, en particulier, et en Amérique du Nord, en général,

les anarchistes ont très peu d'espaces collectifs» historiquement et actuellement, contrairement par exemple à l'Allemagne, l'Italie ou la Grèce. Il rappelle d'ailleurs que lors des Assemblées populaires autonomes de quartier (APAQ) qui sont apparues surtout à Montréal pendant la grève étudiante de 2012, l'une des idées qui a émergé, mais qui ne s'est jamais concrétisée, a été de s'inspirer de ce qui se passe dans Pointe-Saint-Charles afin qu'il y ait dans chaque quartier un Centre social autogéré.

2.4.3 Les anarchistes et le milieu communautaire au Québec

En ce qui concerne les interactions entre les anarchistes et le milieu communautaire au Québec, Francis Dupuis-Déri (2015) fait la constatation suivante :

Dans la société québécoise des années 2000, dans un quartier comme Pointe-Saint-Charles ou ailleurs, il y a effectivement plein de groupes et d'organisations qui ne sont pas anarchistes, qui travaillent avec le monde, des groupes de femmes, des groupes d'aide au logement, des groupes de ceci, cela, et avec lesquels des fois des anarchistes vont avoir des alliances soit collectives, soit individuelles, soit qu'ils vont voir qu'il y a des intérêts communs d'interactions. C'est vrai dans les manifestations de rue qui sont une des formes d'expression, d'organisation et d'action des anarchistes, pis c'est vrai dans des projet disons populaires ou communautaires.

Puisque les anarchistes sont aussi des être humains, la majorité d'entre eux choisissent de ne pas vivre complètement en marge de la société. En fonction des offres d'emploi potentiellement intéressantes pour les anarchistes, certains d'entre eux se retrouvent dans le milieu communautaire «pour limiter la dissonance cognitive et idéologique, les problèmes d'autocontradiction et essayer d'arrimer un peu des idéaux et un salaire», tout en étant conscients qu'il ne s'agit pas d'anarchisme ou d'anarchie, mais plutôt d'un moindre mal.

Dans leurs parcours individuels, il y a des anarchistes, il y a des péquistes, il y a des écologistes, il y a plein de monde qui se retrouve dans le milieu communautaire. Par définition, les gens qui sont là ont aussi des idéologies, mais il

y a des anarchistes aussi. Donc, au niveau des parcours individuels, évidemment, t'as plus de chance de retrouver des anarchistes comme salariés dans le milieu communautaire que dans une banque par exemple (*Ibid.*).

2.4.4 Les anarchistes et «la gauche» québécoise

En ce qui a trait à l'approche anarchiste axée sur les manifestations, Francis Dupuis-Déri (2015) a l'impression que les rapports entre les anarchistes et «les réseaux disons communautaires / de gauche / syndicaux / Québec solidaire» ont vraiment évolué plutôt positivement depuis une quinzaine d'années». Il note qu'autour du Sommet des Amériques en 2001, «les relations étaient non seulement plus crispées, mais étaient même conflictuelles» :

Le Sommet des peuples, qui était la grande organisation des réseaux communautaires, syndicaux, québécois, canadiens et internationaux, s'est tenu pendant une semaine avant le Sommet des Amériques à Québec dans la Basse-Ville, dont une des porte-parole était Françoise David à l'époque. Quand le vendredi, alors que les manifestations avaient commencé dans la Haute-Ville avec la manifestation de la CLAC et qu'une partie de la clôture était tombée et qu'il y avait des gaz lacrymogènes, etc., la sortie célèbre de Françoise David à l'époque, au nom du Sommet des peuples, était «On se dissocie de cette violence, on condamne toute violence, c'est un petit groupuscule et on se dissocie de ce qui se passe en haut». Donc, les gens de la CLAC avaient pas vraiment été contents et avaient considéré ça comme une sorte de trahison et de couteau dans le dos.

Or, des gens qui étaient membres de la CLAC ou qui étaient anarchistes au début des années 2000 se retrouvent pour certains, 10 ou 15 ans plus tard, à travailler dans des organisations faisant partie des réseaux qui viennent d'être décrits, ce qui semble avoir eu un effet concret, du moins pour les gens qui en ont conscience :

J'imagine que si tu vas dans des groupes communautaires, il y a plein de monde qui ont aucune idée c'est quoi l'anarchisme ou qui ont des idées complètement caricaturées, mais disons pour les gens qui le savent, je pense que les relations se sont non seulement beaucoup pacifiées, mais on est même plus solidaires les uns les autres, il y a plus de collaboration et cette collaboration va dans les deux sens. (...) Je pense que pour plusieurs, [les anarchistes] ne sont plus considérés comme des emmerdeurs ou des personnes qui foutent le trouble (*Ibid.*).

En fonction de ce qu'il connaît, Francis Dupuis-Déri (2015) donne l'exemple également du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal où, lorsqu'il y a des élections provinciales, plusieurs anarchistes aident Québec solidaire à poser des affiches et vont même voter : «À Hochelaga-Maisonneuve, les militantes et militants de QS se demandent comment faire sortir le vote anar, ce qui est un peu bizarre». Selon lui, Françoise David n'irait plus dénoncer la violence dans les médias et il est d'avis que «la grève étudiante de 2012 a été un *reality check* pour les groupes plus réformistes», car «la répression policière, c'est pas drôle». Ainsi, il croit qu'il y a un apprentissage de part et d'autre pour mieux se connaître, travailler ensemble, être plus solidaire et moins se dénoncer.

Enfin, par rapport au rôle joué par le CSA dans le cadre du projet du Bâtiment 7, intuitivement, Francis Dupuis-Déri (2015) pense qu'il profite de ce contexte général, mais selon la compréhension qu'il en a, il s'agit d'une dynamique propre à Pointe-Saint-Charles :

(...) les dynamiques, les interactions et les dynamiques d'interactions, elles s'expliquent beaucoup au niveau de Pointe-Saint-Charles même, c'est quelque chose de très local aussi, et c'est des choses qui sont construites même de manière interindividuelle, très ponctuelle, tel évènement a créé des rencontres, a fait que les gens se sont fait confiance, il y a eu des réunions formelles, il y a eu des réunions informelles, il y a eu des rencontres d'individus, et je pense que ce travail que La Pointe libertaire et des anarchistes de Pointe-Saint-Charles font, il est dans le contexte général que je viens de te nommer où il y a plus de confiance, mais je pense qu'il s'explique surtout par ce qui se passe concrètement là, dont moi je peux pas vraiment te parler parce que je suis pas là.

2.4.5 Les anarchistes et les groupes écologiques au Québec

Dans leur article intitulé «Anarcho-écologistes et défis de survie : réflexions (auto) critiques», Maude Prud'homme et Bruno Massé (2013) réfléchissent sur quelques problématiques actuelles au cœur des tensions entre écologiste et anarchisme, avec comme visées d'accroître les capacités de mobilisation et d'action des écologistes et des anarchistes, de porter attention aux convergences

possibles entre ces deux courants et de réfléchir aux façons «d’anarchiser les écologistes et d’écologiser les anarchistes» (p. 119).

Dans le contexte où plusieurs enjeux environnementaux se rapportent désormais à de larges territoires touchant des populations diverses et exigent la mise en œuvre de moyens techniques importants pour répondre aux problèmes soulevés, les auteurs posent la question de la pertinence pour les groupes anarcho-écologistes de s’allier à des groupes écologistes et environnementalistes. En effet, au-delà de l’éducation populaire ou d’actions d’éclat, les groupes anarcho-écologistes possèdent des moyens limités afin de lutter par exemple contre l’industrie pétrolière ou les risques du nucléaire. Or, ceux-ci critiquent les groupes plutôt réformistes pour leur collaboration avec l’État et leur consentement au capitalisme. Leurs relations sont soit inexistantes, soit empreintes de tensions par rapport à des revendications qui sont considérées trop ou pas assez radicales et à des divergences de point de vue autour des tactiques utilisées, telles que l’action directe autonome qui est condamnée par les groupes plus institutionnalisés, même si, de l’avis des auteurs, certains la pratiquent parfois comme Greenpeace (p. 127).

Toute de même, certains groupes écologistes, comme les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ) ou Craque-Bitume adoptent des pratiques et un mode de fonctionnement qui vont dans le sens de l’autogestion, sans qu’il y ait d’identification à l’anarchisme, tout en entretenant des liens avec des organismes plus institutionnalisés, tel que le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE). Selon Prud’homme et Massé, cela s’explique par le fait que plusieurs anarchistes qui étaient étudiants lors du Sommet des Amériques en 2001 ont intégré le marché du travail et «pratiquent plus ou moins volontairement et consciemment la stratégie de la tache d’huile, à savoir imprégner son milieu de travail de ses valeurs et pratiques» (*Ibid.*) :

Cette stratégie ne transforme pas ces organismes en organisations anarchistes du jour au lendemain. Peut-être même que l’anarchisme n’y sera jamais très bien considéré. Mais les pratiques au quotidien et les modes de gestion peuvent être lentement modifiés pour être plus égalitaires et encourager l’autonomie et la

participation des membres. La présence d'anarchistes y influence aussi le type d'information qui circule dans le réseau, c'est-à-dire qu'une attention particulière sera portée aux analyses et aux actions radicales menées par des écologistes et des anarchistes au Québec ou ailleurs. Cette présence influence également les alliances qui seront scellées, les thèmes des conférences organisées et les types d'analyse et de discours privilégiés. L'anarchisme encourage, au sein du réseau écologiste, à procéder à des analyses systémiques transversales qui proposent de saisir les liens entre l'écologisme, l'anticapitalisme, l'antimilitarisme et le féminisme (p. 127-128).

Sans pour autant désirer que tous les militants écologistes deviennent anarchistes, il s'agit à tout le moins de faire en sorte que le mouvement écologiste soit plus enclin à adhérer à des «principes organisationnels et d'action» partagés par les anarchistes. Encore faut-il cependant que les anarchistes eux-mêmes soient ouverts à coopérer dans la pratique avec des acteurs qui ne partagent pas d'entrée de jeu les idéaux et principes anarchistes :

Malheureusement, des anarchistes que plusieurs considèrent comme dogmatiques et sectaires postulent que leurs principes et leur analyse devraient primer sur la pratique, et qu'il ne faudrait donc s'allier qu'avec des personnes qui partagent d'emblée une analyse anarchiste, anticapitaliste et antiétatiste. Or, l'apprentissage se fait aussi dans la pratique. Pour plusieurs, la prise de conscience s'effectue pleinement par des rencontres concrètes et la découverte d'idées différentes. La confiance et la solidarité qui se développent lors de mobilisations communes ouvrent la voie à l'atteinte de consensus anticapitalistes avec des écologistes qui ne sont pas anarchistes au départ (p. 128).

Prud'homme et Massé sont d'avis qu'il est possible en tant qu'anarchiste d'être critique d'organisations fonctionnant de manière hiérarchique tout en nouant des liens avec des militants à la base, au lieu de porter un jugement sur eux et de les éviter. Ils notent d'ailleurs que «le mouvement d'action communautaire autonome, (*sic*) partage plusieurs valeurs et pratiques avec les libertaires et que les rencontres peuvent être plus organiques qu'on pourrait le croire» (*Ibid.*). Or, créer des alliances comporte inévitablement des risques, par exemple celui de se mettre à dos des camarades anarchistes qui demeurent critiques à l'endroit d'une telle stratégie, d'autant plus si l'alliance ne se révèle pas profitable :

Cela explique les hésitations à tester l'intérêt d'une alliance avec un groupe réformiste, parce le milieu anarchiste n'est pas très tolérant face à l'erreur

politique. L'immobilisme causé par la crainte de l'erreur entraîne un affaiblissement stratégique (p. 129).

D'autre part, malgré le fait qu'il y ait maintenant plus d'anarchistes qu'au début des années 2000 qui prennent les problèmes écologiques au sérieux, il faut souligner que des tensions existent également au sein même du mouvement anarchiste concernant la place que devraient occuper les enjeux écologiques au sein des luttes à mener.

2.4.6 Les anarchistes et le droit au logement à Québec

Nicolas Phébus (2013) décrit et analyse dans son article *Des libertaires dans le mouvement communautaire et populaire*, l'expérience vécue par l'occupation d'un immeuble en 2002 à Québec, et ce qui s'en est suivi. L'auteur indique que la génération actuelle de libertaires à Québec est surtout issue, d'une part, de collectifs comme *De la bouffe pas des bombes* et *Démanarchie* «qui s'impliqueront activement dans le milieu des jeunes de la rue contre le nettoyage social du centre-ville», et, d'autre part, du «mouvement altermondialiste qui a frappé Québec de plein fouet en 2001 avec le Sommet des Amériques» (p. 154). Dans le contexte de la crise du logement qui sévit au début des années 2000 à Québec et ailleurs, la question de la *gentrification* et la lutte pour le droit au logement suscitent l'intérêt de plusieurs libertaires qui s'impliquent soit dans le mouvement communautaire de Québec, soit dans des collectifs spécifiques.

L'action directe comme mode d'action réapparaît en lien avec l'enjeu du logement lorsqu'une occupation a lieu au cinéma Berri à Montréal en décembre 2000, puis lors de l'ouverture d'un squat également à Montréal en juillet 2001⁷, ce qui est plutôt inhabituel dans le paysage québécois : «Des mouvements squatters existent un peu partout dans le monde, mais peu au Québec. Le squat comme

⁷ Il s'agit du squat de l'édifice de la rue Overdale, puis du Centre Préfontaine.

forme de lutte pour le droit au logement, comme action politique publique, est ici plutôt rare» (*Ibid.*, p. 155).

En mai 2002, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) lance la semaine nationale d'occupations de terrains et de bâtiments. À Québec, le Comité populaire St-Jean-Baptiste (Compop), un organisme membre du FRAPRU, décide d'occuper un petit immeuble à logements barricadé, propriété de la ville et situé au 920 de la Chevrotière. Au Compop, deux anarchistes assument alors la permanence de l'organisme qui, dans le contexte du début des années 2000, profite également d'une «base militante renouvelée» qui inclut plusieurs anarchistes. L'aventure qui devait durer quelques jours selon les plus optimistes durera finalement plus de quatre mois au cours desquels l'occupation passe d'une action de revendication pour le logement social à une expérience de squat politique autogéré qui se rapproche des centres sociaux squattés européens et qui est menée par le collectif autonome des occupants (*Ibid.*, p. 156-157).

Alors que le squat profitait initialement de plusieurs appuis des milieux communautaire, coopératif, étudiant, syndical, etc., une conférence de presse, organisée en septembre par la Fédération des coopératives d'habitation de Québec (FECHAQ) et la Coopérative de l'îlot Berthelot qui est voisine du squat, réclame la fin de l'occupation à cause de problèmes liés à un autre squat voisin tenu par des personnes en situation d'itinérance. L'auteur mentionne que la FECHAQ tentait parallèlement de négocier, sans mandat, un compromis avec la Ville pour la construction d'un projet mixte coop-condos en profitant du rapport de force développé par les squatters. Quatre jours après la conférence de presse, la police intervient pour mettre fin à l'occupation (*Ibid.*, p. 158-159).

Pour Nicolas Phébus, l'occupation n'a pas eu l'effet escompté : «[L]e squat n'a pas été l'étincelle qui a mis le feu à la plaine. La majorité des gens ont regardé les squatters avec sympathie, mais sans chercher à s'en inspirer» (*Ibid.*, p. 159). Cela s'est reflété également à l'échelle plus large :

Les différentes expériences de squats politiques ne se sont pas traduites par une radicalisation durable des actions du mouvement pour le droit au logement. Il faut dire que, sauf exception, elles ont plus concerné les activistes politiques et les jeunes marginaux que les locataires qui militent à la base des groupes communautaires (*Ibid.*, p. 160).

Par contre, il relève trois dimensions où les libertaires du mouvement pour le droit au logement ont produit un effet dans les années qui ont suivi l'occupation. Premièrement, ils ont contribué à «un processus de radicalisation des perspectives politiques» par la production d'une abondante littérature et un travail d'analyse autour de la *gentrification*, de la crise du logement et des causes structurelles des problèmes de logement en mettant de l'avant l'argument selon lequel le logement est considéré comme une marchandise dans une société capitaliste. Deuxièmement, les libertaires ont participé à ce que les revendications portées par le FRAPRU et par d'autres organismes de défenses des droits des locataires intègrent la notion de «socialisation» du parc de logements locatifs qui implique que ces logements deviennent des propriétés sociales ou collectives, et non plus privées, sans qu'ils deviennent pour autant une propriété publique comme dans le cas d'une nationalisation. Troisièmement, les libertaires ont permis «le retour à des pratiques de masse et à une certaine logique de confrontation» dans le milieu communautaire du droit au logement, par exemple en distribuant massivement des dépliants sur le droit des locataires de refuser des hausses de loyer et en ciblant non plus uniquement les élus, mais aussi les gros propriétaires et la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) (*Ibid.*, p. 161-163).

En 2004, le Compop se lance de nouveau dans la lutte, mais la dynamique n'est plus la même au sein de l'organisation. D'une part, les libertaires se font moins présents puisque la lutte pour le droit au logement n'est plus autant «à la mode», certains ayant investi d'autres mouvements sociaux alors que d'autres s'impliquent dans l'autogestion de leurs propres coopératives d'habitation (*Ibid.*, p. 164). D'autre part, même s'il y a toujours deux libertaires qui assurent la permanence du Compop, dont une personne qui a participé au squat, la stratégie a changé :

L'organisme est plutôt dans une phase de mobilisation de la population autour de projets concrets en s'inspirant fortement de la philosophie de l'éducation populaire autonome. Pour imager, on peut dire que l'objectif n'est plus d'intéresser des activistes à la cause du logement, mais plutôt de motiver des locataires à l'activisme pour renouveler la base militante de l'organisation (*Ibid.*).

Un comité de gens du quartier qui désirent habiter dans une coopérative est formé. Profitant d'un contexte préélectoral qui lui est favorable, celui-ci se lance dans un processus de négociations avec la Ville «dans un rapport de force ouvert et collectif» qui portera ses fruits puisque cette mobilisation mènera à la fondation de la coopérative d'habitation l'Escalier. Les membres de la coopérative devront néanmoins faire preuve de patience et de persévérance par la suite à cause d'une série d'obstacles levés par les fonctionnaires et politiciens. Les travaux de construction débiteront finalement en 2009 (*Ibid.*, p. 165).

En conclusion, Nicolas Phébus relève quelques points de tension à partir de son expérience libertaire dans le mouvement communautaire et de son observation du mouvement pour le droit au logement. D'abord, il note l'existence d'«une tension entre autonomie et intégration dans des réseaux institutionnalisés» (*Ibid.*) :

On a souvent tendance à opposer la militance dans des groupes autonomes, libertaires ou apparentés, et celle dans des organismes communautaires «officiels». La première est vue comme nécessairement porteuse de radicalité et d'autogestion alors que l'autre est forcément limitée par la présence d'une «bureaucratie». Ce type d'affirmation à l'emporte-pièce mérite toutefois d'être nuancé. D'une part, l'autonomie ne garantit rien et on voit souvent des groupes «autonomes» sous l'influence de fortes personnalités, ce qui en fait des espaces peu ou pas du tout démocratiques et autogérés. D'autre part, la présence de salariés et d'instances décisionnelles plus formelles, comme un conseil d'administration, n'est pas nécessairement synonyme de «bureaucratie». Tout dépend des pratiques que l'organisation adopte. De plus, dans le cas du droit au logement (et je crois que c'est le cas d'autres secteurs aussi), cette tension a été féconde et l'action des groupes autonomes a permis aux groupes communautaires d'aller plus loin et de se remettre en question, entre autres en ce qui concerne l'action directe (*Ibid.*, p. 165-166).

Ensuite, il perçoit un problème dans le rapport au pouvoir chez les libertaires puisque ceux-ci s'enferment souvent dans «une logique du tout ou rien», la négociation étant considérée comme un compromis. Or, une souplesse plus grande de leur part serait souhaitable (*Ibid.*, p. 166) :

L'expérience le démontre, si les actrices et acteurs des luttes ne négocient pas, d'autres le feront à leur place. Il est possible, l'expérience des luttes le démontre également, d'entamer des négociations avec le pouvoir dans le cadre d'une stratégie ouverte de rapport de force collectivement contrôlé. Le fameux principe libertaire de mandat impératif et révocable par l'assemblée générale devrait trouver ici son utilité (*Ibid.*).

Enfin, l'auteur partage «un certain malaise à revendiquer pour le mouvement libertaire les luttes du mouvement communautaire, même lorsque des anarchistes sont fortement impliqués» (*Ibid.*). Il croit plutôt que l'influence s'exerce dans les deux sens :

Le mouvement communautaire bénéficie de l'apport constant de jeunes dynamiques qui n'ont pas froid aux yeux, souvent formés dans les groupes radicaux et le mouvement étudiant. Cela permet de renouveler les pratiques et de questionner certaines orthodoxies contre-productives. Mais, si l'implication des libertaires est possible et féconde, c'est qu'il existe une ouverture d'une partie du mouvement communautaire. (...) Par ailleurs, rien ne permet d'affirmer hors de tout doute que les mêmes luttes et les mêmes perspectives ne se seraient pas développées d'elles-mêmes sans l'apport d'une génération d'anarchistes. Des jeunes communistes ont joué le même rôle dans le passé, comme en témoignent le mouvement des squatters à la fin de la Seconde Guerre mondiale ou les luttes urbaines acharnées des années 1970 et 1980 pour sauver quelques pâtés de maisons voués à la démolition (*Ibid.*, p. 166-167).

2.5 Questions et hypothèses de recherche

Dans les parties qui suivent, nous vous présenterons nos questions et hypothèses de recherche, puis notre univers d'analyse.

2.5.1 Question générale

Dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, nous formulons une question générale. Comment se vit la cohabitation entre des militants libertaires du quartier Pointe-Saint-Charles et d'autres acteurs du milieu ?

Pour répondre à cette question générale, nous avons étudié le cas particulier du *Collectif 7 à nous* considéré ici comme un espace de cohabitation entre des militants libertaires et des acteurs non libertaires du quartier. Tel que mentionné dans notre cadre théorique (section 2.1.1), cet espace de cohabitation se veut un espace de délibération et de représentations entre acteurs d'où découlent des dynamiques d'interactions qui vont au-delà de la simple coexistence dans un même espace. En choisissant le *Collectif 7 à nous*, que nous considérons ici comme un collectif d'acteurs hétérogènes, cela nous a permis d'aller plus loin que l'analyse de la seule perception que les acteurs non libertaires entretiennent envers les acteurs libertaires, mais de porter attention également aux interactions qui s'y déroulent, ce qui offre un cadre d'analyse beaucoup plus riche. En effet, cela nous a permis de vérifier l'état de cohésion au sein du *Collectif 7 à nous* à la suite d'une période d'interactions fréquentes et significatives entre les membres de 2009 à 2012. Les échanges s'y sont déroulés ont suscité de la collaboration, des points de convergence, des compromis, des accommodements, des tensions et des points de divergence autour de la mission du *Collectif 7 à nous*, de son mode de fonctionnement, des stratégies et moyens d'action privilégiés pendant la lutte et de l'élaboration du projet du Bâtiment 7.

Nous pouvons affirmer que le *Collectif 7 à nous* a constitué un petit univers social qui, pour reprendre une citation antérieure qui définit le monde social selon l'interactionnisme symbolique (section 2.1.2), «est constamment créé et recréé par les interactions à travers des interprétations mutuelles suscitant un ajustement des acteurs les uns par rapport aux autres» (Le Breton, 2012, p. 6). Ainsi, ces dynamiques d'interactions ont nécessairement influencé la perception que les acteurs non libertaires entretiennent maintenant des militants libertaires de Pointe-Saint-Charles, voire plus largement de la pensée et des pratiques anarchistes.

Également, à la manière d'un forum hybride tel que formulé dans notre cadre théorique (section 2.1.3), le *Collectif 7 à nous* a constitué un espace ouvert composé d'acteurs hétérogènes qui, par les nombreux débats auxquels ils ont participé, ont produit des apprentissages collectifs et une nouvelle configuration

sociale entre les militants libertaires et d'autres acteurs de Pointe-Saint-Charles, notamment ceux du mouvement communautaire. Voilà autant d'éléments que nous avons voulu explorer dans le cadre de cette recherche.

2.5.2 Questions spécifiques

À la question générale se greffent trois questions spécifiques.

1. Comment s'est déroulé le processus de collaboration parmi les membres du *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012?
2. Comment les acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous* perçoivent l'anarchisme et, de manière plus particulière, la pensée et les pratiques des militants libertaires du quartier?
3. Quel sens les acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous* donnent-ils à l'effet produit par la présence libertaire sur l'action communautaire du quartier?

Par ces questions, nous souhaitons analyser la nature des liens entre acteurs libertaires et non libertaires au sein du *Collectif 7 à nous*; le degré d'ouverture des acteurs non libertaires à la pensée et aux pratiques anarchistes; et l'effet de la vision et des modalités d'action des militants libertaires sur l'action communautaire du quartier, selon la perception de ces derniers. Afin de pouvoir évaluer la perception et la nature des liens entre acteurs, nous avons porté notre attention sur la période correspondant à la lutte pour le Bâtiment 7, soit depuis la création du comité qui allait devenir le *Collectif 7 à nous* au printemps 2009, jusqu'à la signature de l'entente de développement à l'hiver 2012 qui inclut la cession du Bâtiment 7. Ce choix se justifie par le fait que cette période est caractérisée par une fréquence élevée de rencontres entre les membres du *Collectif 7 à nous*, rencontres qui ont réuni sensiblement les mêmes personnes autour de la table, alors que dans la période qui a suivi 2012, le collectif s'est transformé avec

le départ et la présence moins soutenue de certains, et une fréquence de rencontres beaucoup plus faible. Cela dit, nous tiendrons compte également des périodes qui ont précédé et succédé la lutte pour le Bâtiment 7, ne serait-ce par exemple par le fait que les perceptions des acteurs sont actuelles et tiennent compte de ce qui est aussi survenu après 2012 (voir le schéma dans l'Annexe 2).

2.5.3 Hypothèses

Nous complétons notre questionnement par l'identification de deux hypothèses de travail.

- La forme prise par l'action anarchiste dans Pointe-Saint-Charles est perçue de manière positive par les acteurs non libertaires du Collectif 7 à nous.
- Selon la perception des acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous*, des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes sont devenus une source d'inspiration pour l'action communautaire menée dans le quartier.

Cette recherche vise à infirmer ou confirmer une première hypothèse selon laquelle la forme que prend l'action anarchiste dans Pointe-Saint-Charles est perçue de manière positive par des acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous*. En supposant que cette hypothèse soit validée, cela permet d'émettre une seconde hypothèse, à savoir que des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes deviennent une source d'inspiration pour l'action communautaire menée dans Pointe-Saint-Charles. Autrement dit, nous postulons que la cohabitation entre acteurs libertaires et non libertaires reflète une dynamique d'interactions qui, selon le point de vue des acteurs non libertaires, constitue un apport pour le mouvement communautaire de Pointe-Saint-Charles.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.1 Univers d'analyse et type de matériau utilisé

Notre univers d'analyse s'est composé du discours de cinq membres du *Collectif 7 à nous* dont l'engagement professionnel ou bénévole prend des formes variées : la concertation communautaire, le développement économique communautaire, la consommation et la sécurité alimentaire, le milieu des arts, l'architecture, l'histoire et la préservation du patrimoine. Tous ont participé à la lutte pour l'appropriation collective du Bâtiment 7 entre 2009 et 2012, soit à titre de représentant de leur organisme ou association au sein du collectif, soit à titre individuel. L'expérience de ces acteurs en interaction et leurs représentations sociales constituent donc notre objet d'étude.

Nous avons travaillé à partir de matériaux vivants provoqués, c'est-à-dire par des entrevues semi-dirigées. Dans un premier temps, nous avons identifié un certain nombre de personnes clés à interviewer selon des sources d'information (publications et sites Internet) auxquelles nous avons eu accès et selon les recommandations préalables de gens que nous avons questionnés à ce sujet. En procédant de la sorte, elles ont pu par la suite nous aider à identifier d'autres individus qui ont fait partie du *Collectif 7 à nous* et que nous avons contactés. Cette façon de faire traduit un échantillon non probabiliste par boule de neige.

Nous avons également eu recours pour notre analyse à un ouvrage publié en 2013 par le collectif anarchiste La Pointe libertaire, intitulée *Bâtiment 7 : Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles*. Cette publication nous a permis d'avoir accès au point de vue de cinq militants du CSA qui ont participé à la lutte pour l'acquisition du Bâtiment 7.

3.2 Entrevues semi-dirigées

Pour répondre à nos questions de recherche, nous avons privilégié l'entrevue semi-dirigée en tant que méthode qualitative de collecte de données. Comme notre démarche se veut exploratoire par rapport au phénomène étudié et que nous souhaitons comprendre le sens que les acteurs accordent à leur expérience, notre processus de recherche correspond à une méthode constructiviste interprétative.

Ceci renvoie à la position épistémologique épousée par un chercheur qui tend à la compréhension riche d'un phénomène. Le sens que les acteurs donnent à leur réalité est privilégié et la recherche s'inscrit dans une dynamique de co-construction de sens qui s'établit entre les interlocuteurs : chercheur et participant, les uns apprenant des autres et rendant possible l'élaboration d'un nouveau discours, à propos du phénomène étudié (Savoie-Zajc, 2003, p. 293).

Puisque nous considérons que les données recueillies ne sont pas le reflet d'une réalité objective qui existerait en dehors des acteurs, nous sommes aussi conscients qu'elles sont le produit de l'interaction entre le chercheur et les répondants, comme le précise David Le Breton (2012) :

Les recherches qualitatives ne sont jamais neutres, elles reposent sur des négociations informelles entre l'interviewer et son interlocuteur autour d'une certaine manière de se prêter au jeu. Les réponses sont des artefacts de la rencontre plutôt qu'un recueil de données incontestables. Ce sont des actions conjointes qui naissent de la teneur de la relation nouée entre les acteurs, de leurs projections mutuelles, des attentes supposées de l'un et de l'autre. Les réponses valent surtout dans l'analyse de leur production en tant que transaction mutuelle (p. 176).

Nous concevons l'entrevue semi-dirigée comme «une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur» (Savoie-Zajc, 2003, p. 296). Nos questions d'entrevue nous ont servi de guide afin de ne pas oublier d'aborder les thèmes que nous désirions explorer. Ainsi, l'ordre des questions et le nombre de questions posées ont été sujets à changement, puisque nous nous sommes adaptés au rythme et au contenu de l'échange, de même qu'au temps dont nous disposons selon chaque répondant. Les thèmes et sous-thèmes abordés lors de nos entretiens ont été les suivants : la nature des liens entre les membres du *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012 (stratégies et moyens d'action, mode de fonctionnement, mission, contenu du projet, tensions et divergences de point de vue); la nature de leurs liens avant et après la lutte; leur interprétation de l'expérience vécue (apprentissage,

sources de fierté, déceptions, à faire différemment); leur perception de l'anarchisme et des collectifs libertaires; et leur perception du quartier Pointe-Saint-Charles et du mouvement communautaire (voir Annexe 1 pour consulter la grille d'entretien).

La durée des cinq premières entrevues a varié en fonction de la disponibilité des répondants. Ainsi, la plus courte entrevue a duré seulement 32 minutes⁸, et la plus longue, une heure trente minutes, la majorité se situant au-delà d'une heure. Ces entrevues ont été effectués en octobre et novembre 2015 dans le lieu de travail des répondants et dans un café de Pointe-Saint-Charles pour l'un d'entre eux. Ensuite, nous avons produit des verbatims en écoutant les enregistrements effectués à l'aide d'un enregistreur numérique. Afin d'obtenir des précisions supplémentaires, trois autres entrevues d'une vingtaine de minutes chacune ont pu être réalisées en janvier, en février et en avril 2016 avec trois des cinq personnes interviewées, dont celle qui nous avait alloué initialement une trentaine de minutes. Également, des échanges par courriel ont eu lieu avec tous les répondants afin de clarifier certains points et maintenir un lien avec eux.

3.3 Profil des répondants⁹

Parmi les cinq répondants, deux se situent entre 35-44 ans, un entre 45-54 ans, un entre 55 et 64 ans et un dans la tranche d'âge 65 ans et plus. Ils ont tous un diplôme d'études universitaires à l'exception d'un répondant qui possède un diplôme d'études collégiales. Un répondant est à la retraite alors que les quatre autres ont le statut de travailleur à temps plein. Quatre répondants sur cinq habitent dans Pointe-Saint-Charles depuis 33 ans, 17 ans, 13 ans et 4 ans. Trois sont nés à l'extérieur du Québec, ils ont comme région d'origine l'Europe et

⁸ Cette entrevue devait durer initialement un maximum de 45 minutes selon ce qui avait été convenu, mais deux heures avant l'entrevue, la personne nous a indiqués par courriel qu'étant très occupée, elle n'était disponible que pour trente minutes.

⁹ Nous employons exclusivement le genre masculin afin d'éviter tout recoupement ultérieur qui faciliterait l'identification des répondants.

l'Afrique et ils sont au Québec depuis 47 ans, 20 ans et 17 ans. Deux répondants sont impliqués dans le réseau communautaire de Pointe-Saint-Charles à titre de professionnels, depuis 14 ans et 11 ans; deux le sont à titre de militant ou bénévole, depuis 25 ans et 17 ans; et un répondant y est impliqué à la fois à titre de professionnel et de militant ou bénévole, depuis 9 ans.

3.4 Anonymat des répondants

Nous avons donné à chacun des répondants un pseudonyme afin de préserver leur anonymat, en nous assurant de ne pas fournir de détails qui facilitent l'identification. Nous croyons que cette manière de procéder a pu permettre à des personnes de s'exprimer plus librement sans vivre la crainte de voir certaines affirmations associées à leur nom. Malgré cette précaution, les cinq membres du *Collectif 7 à nous* qui ont été interrogés pourront probablement identifier qui se cache derrière chacun des pseudonymes puisque leur implication au sein du collectif fait en sorte qu'ils connaissent bien leurs positions et opinions respectives. Ainsi, nous avons accordé une importance particulière au traitement des données sensibles, notamment ce qui se rapporte aux tensions et aux divergences de point de vue qui ont pu apparaître à certaines occasions entre les membres du collectif, afin de faire en sorte qu'aucun préjudice ne soit occasionné à qui que ce soit. Tous nos répondants en ont été avertis et ont reçu et signé un formulaire de consentement à cet effet.

3.5 Problèmes rencontrés

Parmi les huit personnes que nous avons contactées, deux n'ont pas répondu à notre demande d'entrevue et une autre a décliné notre invitation, affirmant être trop débordée. Deux de ces trois personnes font partie du petit noyau de militants libertaires qui ont fondé le CSA. Ainsi, nous avons prévu initialement interroger

également des militants libertaires qui ont participé aux réunions du *Collectif 7 à nous* afin qu'ils puissent émettre leur point de vue sur le processus de collaboration qui s'est déroulé entre 2009 et 2012. Cela nous aurait permis de recueillir leur perception sur l'influence réciproque des interactions entre acteurs libertaires et non libertaires, puis d'obtenir des informations concernant les acteurs non libertaires que nous n'avons peut-être pas pu obtenir directement de ces derniers. Nous n'avons pas insisté pour rejoindre d'autres militants du CSA, autres que ceux que l'on nous avait recommandé de contacter, puisque pendant l'élaboration de notre projet de mémoire, nous avons pris connaissance de l'existence d'autres projets de recherche en cours auxquels ces mêmes militants avaient collaboré. Selon ce qu'on a appris, il semble qu'ils aient été très sollicités pour participer à divers projets de recherche, ce qui explique peut-être l'échec de notre démarche auprès d'eux.

Néanmoins, le petit livre «Bâtiment 7. Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles» (2013), rédigé par cinq militants de La Pointe libertaire dont quatre ont participé à la création du CSA, nous offre une analyse éclairante de la manière dont ils ont vécu leur expérience au sein du *Collectif 7 à nous* et des conclusions qu'ils en tirent. Bien que cette publication date de 2013, leurs perceptions pouvant avoir changé depuis, ces données nous seront utiles afin d'enrichir notre analyse au Chapitre 5. Nous en ferons part dans la présentation des résultats au Chapitre 4.

Un autre problème est venu du fait que la majorité de nos répondants sont des gens très occupés. Il a fallu relancer quelques-uns d'entre eux plusieurs fois avant de pouvoir fixer un rendez-vous pour une entrevue et le temps dont nous disposions a parfois limité une exploration approfondie de certains thèmes. Tout de même, nous nous considérons chanceux qu'ils aient accepté étant donné leur emploi du temps chargé, d'autant plus certains d'entre eux ont également été sollicités dans les dernières années pour participer à d'autres projets de recherche sur le Bâtiment 7. Idéalement, il nous aurait fallu effectuer deux entrevues par répondants. Cela nous aurait permis de prendre du recul sur une première série d'entretiens, puis d'obtenir plus de précisions lors d'une deuxième série

d'entretiens. Or, puisqu'une seule entrevue fut déjà difficile à organiser avec certains répondants, cette avenue n'était pas réaliste. Tout de même, trois répondants ont été relancés avec succès afin d'effectuer une brève entrevue téléphonique avec chacun d'eux.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

Dans cette section, nous vous présenterons les résultats recueillis lors d'entretiens individuels effectués auprès de cinq membres du *Collectif 7 à nous* entre octobre 2015 et février 2016. Afin de permettre une meilleure compréhension des données, nous présenterons dans un premier temps les acteurs et groupes d'acteurs qui ont participé au *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012. Ensuite, nous décrirons les événements que nous jugeons les plus importants avant, pendant et après la période de lutte de 2009-2012. Enfin, nous exposerons nos résultats, classés par thèmes, en les associant à chacun des membres à qui nous avons donné des pseudonymes pour préserver leur anonymat.

Ainsi, dans la partie *Présentation des répondants*, nous présenterons nos répondants de manière personnelle en incluant leur perception du quartier Pointe-Saint-Charles et du mouvement communautaire. Dans la partie *Nature des liens au sein du Collectif 7 à nous*, nous traiterons des stratégies et moyens d'action mis en œuvre par les membres du collectif pendant la lutte; du mode de fonctionnement qui a été établi entre eux; de la mission que les membres se sont fixée; du contenu du projet du Bâtiment 7; et des tensions et divergences de point de vue qui sont apparues au sein du collectif entre 2009 et 2012. Dans la partie *Interprétation de l'expérience vécue*, nous ferons part des apprentissages que les répondants estiment avoir effectués, de leurs principales sources de fierté, de leurs déceptions et de ce qu'ils feraient différemment aujourd'hui s'ils avaient à recommencer. La partie *Nature des liens avant et après la lutte* nous permettra d'avoir un portrait sommaire de l'état des relations avant et après la période de lutte entre 2009 et 2012. La partie *Perception de l'anarchisme et des collectifs libertaires* présentera les perceptions que les répondants entretiennent par rapport à ces thèmes. Enfin, la partie *Autres résultats* nous permettra de partager des données que nous trouvons pertinentes sans qu'ils se rattachent à l'un des thèmes

précédents. Quelques-uns des thèmes n'incluent pas des réponses de tous les répondants puisqu'en fonction du temps dont nous disposions lors des entretiens, certaines questions ont été parfois délaissées pour prioriser celles que nous considérons comme incontournables.

Par la suite, nous en profiterons pour rendre compte de certains éléments d'analyse présentés dans le livre «Bâtiment 7. Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles» par cinq militants de La Pointe libertaire dont quatre d'entre eux ont participé à la création du CSA. Ces éléments viendront ultérieurement enrichir notre propre analyse des résultats, tout en ayant conscience que la publication du livre date de 2013 et que, le projet ayant évolué depuis, certaines positions d'alors ont peut-être également évolué.

4.1 Les acteurs et groupes d'acteurs en présence

Voici les acteurs et groupes d'acteurs qui ont participé au *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012 :

Club populaire des consommateurs de Pointe Saint-Charles : Fondé en 1970, cet organisme œuvre à la sécurité alimentaire de la population du quartier en améliorant ses conditions sociales, économiques et de santé par l'éducation populaire, la défense de droits et l'action politique.

Action-Gardien : Action-Gardien est la Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles. Elle existe depuis 1981 et regroupe 24 organismes et associations du quartier qui se sont donné un lieu de concertation, d'échange, de partage d'informations, d'organisation d'activités publiques et d'éducation populaire afin de promouvoir les intérêts de la population du quartier, particulièrement les populations les moins favorisées.

RESO : Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest existe depuis 1989

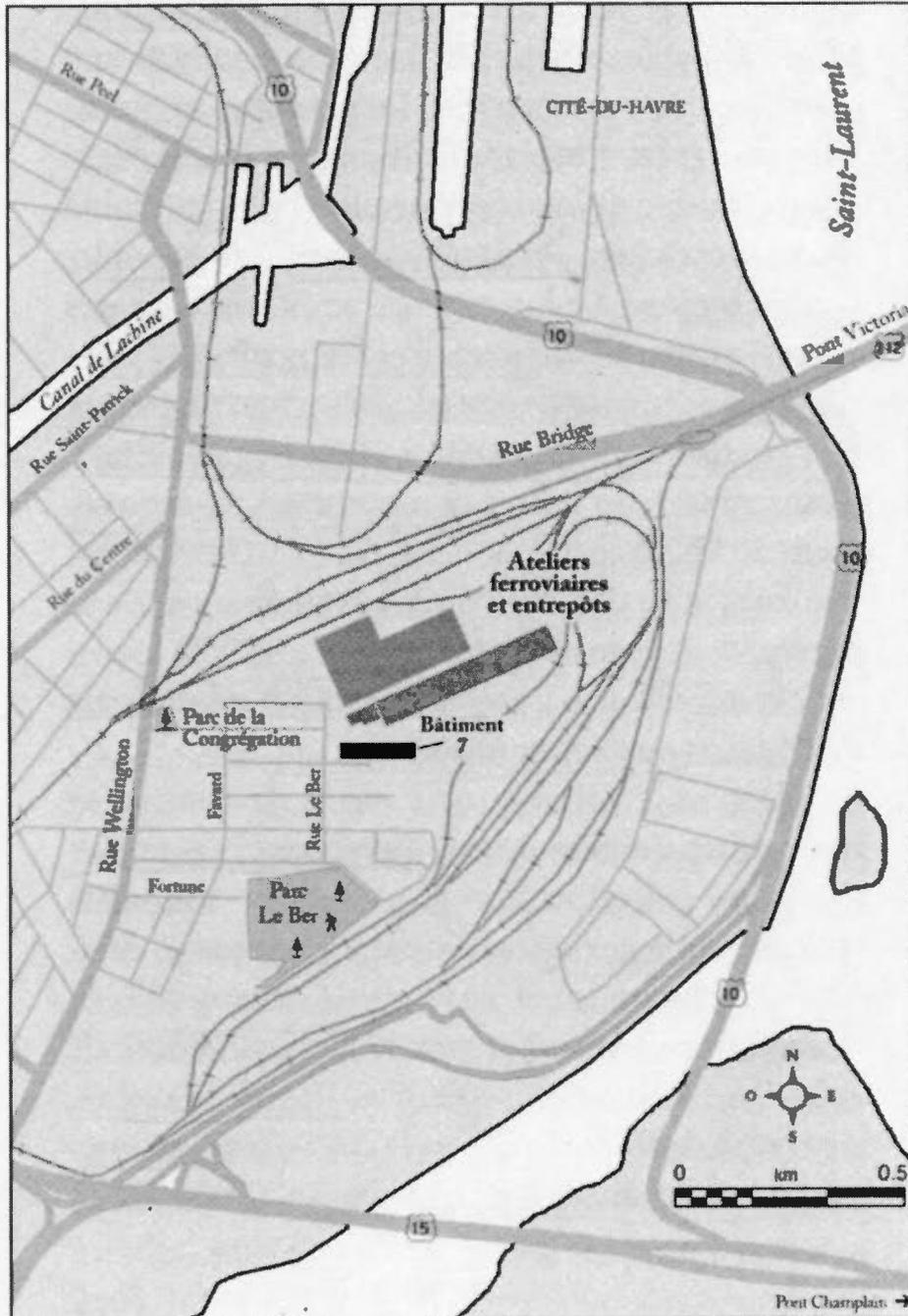
et tire son origine du Programme économique de Pointe-Saint-Charles (PEP) né en 1984. Le RESO est une corporation de développement économique communautaire (CDEC) qui travaille à la revitalisation économique et sociale des quartiers du Sud-Ouest de Montréal.

Quartier Éphémère / Fonderie Darling : Située dans le quartier Griffintown, la Fonderie Darling est un centre d'arts visuels fondé et dirigé par l'organisme artistique à but non lucratif Quartier Éphémère, créé en 1992, dont le mandat est de soutenir la création, la production et la diffusion d'œuvres d'art actuel.

Centre social autogéré : Le CSA a été fondé en 2007 dans Pointe-Saint-Charles par des militants de La Pointe libertaire. Il s'inscrit dans le désir de créer un espace autogéré dans Pointe-Saint-Charles où des projets favorisant l'autonomie collective seraient mis sur pied et où la démocratie directe serait exercée.

Deux personnes : Une personne professionnelle engagée et une personne qui réside dans le quartier.

Figure 4.1 : Pointe-Saint-Charles et les anciens terrains du CN



Source : La Pointe libertaire, 2013

4.2 Chronologie des principaux événements¹⁰

1995-2003 : Mise en contexte

En 1995, le gouvernement fédéral privatise le Canadien National qui possède plusieurs terrains (d'une superficie de 35 hectares) et bâtiments dans Pointe-Saint-Charles, dont les anciens magasins de la compagnie de chemin de fer qui portent le numéro 7 sur les plans, d'où l'appellation « Bâtiment 7 » dès 2009. Ce bâtiment couvre une superficie d'environ 90 000 pi².

Au début des années 2000, Action-Gardien fait le constat que Pointe-Saint-Charles est en train de se transformer de manière radicale à la suite de la réouverture du canal de Lachine et des investissements publics visant à requalifier les quartiers à proximité du centre-ville. Également, un second constat met en lumière l'insuffisance de mécanismes de consultation des citoyens afin que ceux-ci aient leur mot à dire sur le devenir de leur quartier.

2003-2007 : Enjeux autour de l'avenir des terrains du CN

Alors que la compagnie Alstom est locataire du Bâtiment 7, l'organisme culturel Quartier Éphémère / Fonderie Darling obtient le droit d'occuper gratuitement un atelier à l'intérieur du bâtiment afin de permettre à quatre artistes d'y travailler. Or, après la fermeture des ateliers d'Alstom en 2003, Quartier Éphémère / Fonderie Darling doit quitter le Bâtiment 7. Le CN procède à la mise en vente de l'ensemble des terrains. Action-Gardien réclame que ces terrains soient achetés par les pouvoirs publics.

Une première Opération populaire d'aménagement (OPA) initiée par Action-Gardien a lieu en 2004 sur les secteurs habités du quartier afin que les citoyens puissent identifier les problématiques propres au quartier et trouver des solutions.

¹⁰ Ces informations sont tirées des entretiens avec les répondants; du livre «Bâtiment 7 : Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles» (La Pointe libertaire, 2013); du site Internet d'Action-Gardien : <http://actiongardien.org> (consulté le 26 février 2016) et du site des Ateliers 7 à Nous : <http://www.ateliers7anous.org> (consulté le 8 avril 2016).

Action-Gardien entreprend également une appropriation symbolique des terrains du CN afin de réclamer que l'avenir de ce secteur soit en lien avec les besoins, les rêves et les aspirations des citoyens. Également en 2004, des militants libertaires de Pointe-Saint-Charles créent le collectif anarchiste La Pointe libertaire.

En 2005-2006, plusieurs acteurs du quartier, sous le leadership d'Action-Gardien, prennent part à la bataille contre le déménagement du Casino de Montréal sur les terrains du CN, près du bassin Peel. L'idée d'un nouveau Casino s'inscrit dans un vaste projet récréotouristique ayant la signature du Cirque du Soleil et devant comprendre entre autres un Centre de foires internationales, un hôtel de luxe, un restaurant et une salle de spectacle. Pendant cette période, les terrains du CN deviennent la propriété du Groupe Mach et de son président Vincent Chiara pour la somme d'un dollar, ce qui provoque la grogne de citoyens et de groupes du quartier.

2007-2008 : Seconde Opération populaire d'aménagement (OPA)

Une seconde Opération populaire d'aménagement se tient concernant l'avenir des anciens terrains du CN. Dans le cadre de cet exercice démocratique ayant comme but d'influencer le type de développement à venir sur ces terrains, le Bâtiment 7 est identifié par des groupes communautaires et des citoyens comme un espace intéressant, sans que ce soit très précis, pour accueillir des services de proximité à la jonction entre le quartier existant et le quartier à prolonger.

En 2007, des militants de La Pointe libertaire créent le Centre social autogéré de Pointe-Saint-Charles afin de faire vivre divers projets incarnant les principes libertaires dans un immeuble qui doit être approprié par la communauté sous la forme d'un squat.

En novembre 2008, l'un des bâtiments des anciens terrains du CN est détruit par le feu. Le Groupe Mach louait ce bâtiment à la compagnie J.C. Fibers qui y entreposait, illégalement, des tonnes de papier destinés au recyclage. Des

citoyens du quartier avaient dénoncés à quelques reprises cette situation devant le risque d'incendie que cela représentait.

2008-2012 : Consultations publiques de l'OCPM et lutte pour le Bâtiment 7

En 2008 et 2009, deux autres exercices de consultation se tiennent à propos du réaménagement des anciens terrains du CN, cette fois-ci organisés par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Au cours de ces consultations, divers acteurs du quartier en profite pour dénoncer le fait que le Groupe MACH planifie la démolition du Bâtiment 7. Le bâtiment est également dans la mire du CSA pour une occupation.

En février 2009, une résidente du quartier remarque qu'une partie du Bâtiment 7, dont le toit s'est effondré sous le poids de la neige, est en train d'être démolie par un bulldozer, sans autorisation municipale. Avec une amie, elle contacte l'arrondissement pour faire stopper la démolition par son propriétaire, puis, ensemble, elles convainquent d'autres personnes de former un noyau de départ afin de réclamer que le Bâtiment 7 soit cédé gratuitement à la communauté. Le *Collectif 7 à nous* est créé au printemps. Il inclut le Centre social autogéré, Action-Gardien, le Club populaire des consommateurs, le RESO, Quartier Éphémère / Fonderie Darling, une personne professionnelle engagée et une personne qui réside dans le quartier.

Le 29 mai 2009, des militants du CSA décident d'occuper illégalement l'ancienne usine Seracon située en bordure du canal de Lachine. Ils sont expulsés des lieux par la police moins de 24 heures plus tard. En novembre de la même année, les élections municipales amènent une nouvelle équipe d'élus dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, plus à l'écoute des revendications des citoyens.

En 2011, un accord est signé en juin entre le Groupe Mach et Quartier Éphémère / Fonderie Darling qui agit à titre de négociateur au nom du *Collectif 7 à nous*. L'entente comprend la cession du Bâtiment 7, la décontamination du terrain et un

million de dollars pour la rénovation du bâtiment. Toutefois, alors que l'arrondissement a entériné l'accord, le dossier bloque à la Ville de Montréal. L'entente de cession du Bâtiment 7 doit s'inscrire dans une entente globale de développement sur les anciens terrains du CN.

Pendant l'hiver 2012, les membres du *Collectif 7 à nous* s'entendent pour mener l'Opération Cadeau, une action qui vise à emballer symboliquement le Bâtiment 7 afin de le protéger des intempéries et ralentir sa dégradation devant l'inaction du propriétaire. Devant ce moyen de pression, Vincent Chiara décide finalement de sécuriser le bâtiment quelques jours avant la date prévue de l'évènement.

En juin de la même année, comme la Ville de Montréal n'a toujours pas entériné l'entente de cession du Bâtiment 7, le *Collectif 7 à nous* et Action-Gardien organisent une mobilisation devant l'hôtel de ville afin de lancer un ultimatum à la Ville pour qu'il signe l'accord sans quoi le Bâtiment 7 fera l'objet d'une occupation illégale.

2012-2016 : Signature de l'accord de développement

En octobre 2012, le conseil exécutif de la Ville de Montréal adopte l'accord de développement sur les anciens terrains du CN, puis le conseil municipal la ratifie. Outre la cession du Bâtiment 7, l'entente de développement comprend la construction de 865 unités d'habitation, dont 20 % de logements communautaires, par les promoteurs immobiliers Groupe Mach et Samcon. En 2013, Quartier Éphémère / Fonderie Darling décide de quitter le *Collectif 7 à nous*. Aux dernières nouvelles, au printemps 2016, le montage financier du *Collectif 7 à nous* est presque complété, le lotissement est sur le point de s'amorcer, les travaux de décontamination du terrain sont terminés et le transfert de propriété pourra être effectué dès la signature d'un document par le CN.

4.3 Présentation des répondants¹¹

4.3.1 HUGO

Avant d'intervenir dans Pointe-Saint-Charles, HUGO connaissait déjà le quartier par son ancien travail et par des gens qui lui en avaient beaucoup parlé. Il le percevait comme un «quartier mythique». Pour lui, y travailler, c'était «aller dans le domaine du développement communautaire en terre promise». Par son rôle professionnel joué dans Pointe-Sainte-Charles, il a pu suivre dès 2006 la bataille contre le casino et s'est impliqué dans la deuxième Opération populaire d'aménagement. Avant 2009, HUGO ne connaissait pas le Bâtiment 7. Il était probablement déjà passé devant, mais ne l'avais jamais remarqué tout particulièrement.

HUGO est d'avis que Pointe-Saint-Charles est un quartier qui a «une identité extrêmement forte teintée de militantisme, de groupes populaires, de groupes communautaires», une sorte de «bastion» où des gens de l'extérieur du quartier «reviennent pour protéger Pointe-Saint-Charles» lorsqu'un appel à la mobilisation est lancé. Dans une certaine mesure, c'est aussi un territoire «en grande mutation». Or, cette mutation produit un choc avec des gens qui vivent comme si leur vision du quartier n'avait pas changé depuis les années 1980. Dans les luttes qui ont fait Pointe-Saint-Charles dans son aspect «mythique» ou «terre promise», il considère que «beaucoup de gens continuent la même lutte» :

Pour eux, c'est le même quartier ouvrier, toutes les usines viennent de fermer pis il faut défendre les droits des gens envers et contre tous comme étant la Petite Gaule sans voir qu'il y a une partie de ce qui se passe à Pointe-Saint-Charles qui est peut-être positive. (...) À mon avis, le terrain de bataille a changé, au moins en partie, pis des ennemis d'hier ne sont peut-être plus tant tes ennemis, dépendant de la bataille (...).

¹¹ Chacun des pseudonymes a été choisi en respectant le sexe de la personne.

4.3.2 ANNICK

Au tournant des années 2000, alors qu'ANNICK militait dans le mouvement altermondialiste, elle a participé à un comité de réflexion afin d'identifier des manières d'agir également au niveau local, puis elle a embarqué à pieds joints dans la mise sur pied d'un café alternatif et autogéré dans Pointe-Saint-Charles. Peu de temps après, elle a obtenu un poste dans un organisme de Pointe-Saint-Charles, puis elle a décidé d'emménager dans le quartier. Elle a entre autres participé à la lutte populaire contre le déménagement du Casino de Montréal, aux deux Opérations populaires d'aménagement et aux consultations de l'OCPM, implications au cours desquelles elle a pu découvrir le potentiel que le Bâtiment 7 pouvait représenter en lien avec les besoins du quartier.

Par rapport à la manière dont le quartier se transforme, ANNICK critique «l'aplaventrisme des pouvoirs publics qui ont déroulé des tapis rouges pour permettre à des promoteurs de faire du développement immobilier qui n'était pas planifié de façon intelligente». Elle considère que ce sont les revenus potentiels tirés des taxes qui ont dicté les décisions et non «une lecture éclairée des besoins d'une communauté en termes de logements». Devant cette situation, elle a l'impression que le mouvement communautaire du quartier est plutôt en position de résistance, contrairement aux années 1960 et 1970 où celui-ci proposait et développait ses propres outils collectifs, notamment sur le plan du logement avec toutes les coopératives d'habitation :

Je pense qu'on peut être assez fier du fait qu'à Pointe-Saint-Charles, cette action collective a quand même mené à 40 % de logements sociaux et communautaires, en tout cas, il y a quelques années. Et des gens qui sont aujourd'hui à La Pointe libertaire ont beaucoup milité pour ça. On se réapproprie tous les terrains qu'on peut pis on va chercher des financements pis on crée de l'habitation pour faire en sorte que tout le monde ait droit au logement, pas juste comme manière de loger les plus pauvres, mais comme mode de société, de retirer le plus possible du marché privé l'habitation et de pas en faire une marchandise. Aujourd'hui, depuis le début des années 2000, on n'est plus là-dedans. On protège des acquis. On est dans le défensif. Et tout ce qu'on arrive à gagner, en fait, on le gagne par inclusion dans des projets qui gentrifient le quartier. Donc, on est dans une situation vraiment difficile.

À ce sujet, ANNICK constate que les positions quant aux stratégies à privilégier varient énormément au sein même du milieu communautaire de Pointe-Saint-Charles, ce qui rend plus difficile l'adoption d'une position commune. Outre l'enjeu entourant les multiples projets de condos, l'enjeu de la transformation du cadre bâti à l'intérieur du quartier, c'est-à-dire la conversion de logements locatifs en unifamiliales, constitue selon elle un autre front sur lequel il faudrait travailler. Sur ce plan, elle observe que si «le communautaire» se sent impuissant, les militants de La Pointe libertaire le sont aussi.

4.3.3 CATHERINE

En 1983, CATHERINE est arrivée à Pointe-Saint-Charles «par hasard» comme elle dit, par nécessité de trouver sans tarder un appartement. C'est de cette façon qu'elle a commencé sa découverte du quartier. Plus tard, elle s'y est impliquée en participant à la fondation d'un organisme dont elle fait toujours partie. Elle a aussi pris part à des divers comités et aux deux Opérations populaires d'aménagement menées par Action-Gardien. Pour elle, le Bâtiment 7 s'inscrit dans l'histoire de Pointe-Saint-Charles qui est étroitement liée à l'industrialisation du Canada.

CATHERINE voit son quartier comme «un coin à part» où existe «un patrimoine immatériel» dans la façon de vivre et de faire des gens qui l'habitent. Peut-être est-ce lié au fait, explique-t-elle, que le quartier est enclavé et que les gens ont toujours été obligés de prendre soin d'eux-mêmes. Toutefois, elle est d'avis que Pointe-Saint-Charles est en train de changer et, avec tous les condos qui se construisent, «il y a de plus en plus de gens qui n'ont pas le temps de s'accaparer la Pointe comme elle est pis de la comprendre vraiment». Elle se demande combien de temps encore subsistera l'esprit communautaire de Pointe-Saint-Charles et si les nouveaux résidents pourront «s'incorporer à ça».

CATHERINE n'est pas en soit contre la construction de condos ni contre les personnes qui les habitent ou ceux qui ont de l'argent. Elle mentionne d'ailleurs qu'elle a vendu sa maison et qu'elle ne peut haïr celui qui l'a achetée sans quoi elle serait en difficulté. Elle est plutôt «contre la condoïsation au maximum» alors qu'il n'y a pas de logements abordables qui se créent en parallèle. Comme le profil du quartier se transforme, elle croit que le mouvement communautaire doit évoluer et s'adapter à cette nouvelle population pour mieux l'intégrer en son sein. Cependant, elle reconnaît qu'il s'agit d'un défi puisque le communautaire est là «pour protéger les gens» et non pour «faire du social».

Elle est d'avis que le réseau communautaire de Pointe-Saint-Charles «va bien», mais qu'il est «menacé». D'une part, l'augmentation des loyers risque d'affecter également plusieurs organismes communautaires qui, s'ils doivent déménager, ne pourront se reloger en bénéficiant d'un loyer abordable. C'est le cas actuellement du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles qui est menacé de fermeture. D'autre part, le projet de loi 56 sur le lobbyisme du gouvernement du Québec, en obligeant tous les OBNL à s'inscrire comme lobbyistes, risque d'alourdir le fardeau administratif des organismes communautaires et de fragiliser ceux dont les ressources financières sont précaires.

4.3.4 ISABELLE

ISABELLE a déménagé dans le quartier Pointe-Saint-Charles en 1999 alors qu'elle habitait et travaillait déjà à proximité. Elle a acheté une vieille maison située en vis-à-vis des anciens ateliers du CN, donc tout près du Bâtiment 7 qu'elle connaissait déjà. Elle se considère une personne très engagée socialement et a participé par exemple aux mobilisations visant à bloquer le projet d'implantation du Casino de Montréal dans le quartier et à empêcher la fermeture de la Société des alcools et du Carrefour d'éducation populaire. Elle a trouvé à

Pointe-Saint-Charles une communauté impliquée, non soumise et désireuse de faire en sorte que la qualité de vie soit meilleure.

ISABELLE considère qu'il y a maintenant dans le quartier «beaucoup de *gentrification*» et «beaucoup de projet de condos». Elle perçoit ces nouveaux venus comme des «gens très indépendants» qui «viennent briser le tissu communautaire» et ne contribuent pas au «maillage serré des acteurs du quartier». Le contexte politique fait en sorte, selon elle, «qu'il y a beaucoup de services qui ont été maltraités comme le Carrefour d'éducation populaire qui est en train de se battre pour sauver son bâtiment» et le RESO qui a dû faire face à d'importantes coupes budgétaires. Ainsi, ISABELLE croit malheureusement que le mouvement communautaire est dans une phase «plutôt en régression».

4.3.5 ALEX

Alors qu'il était étudiant à l'université, ALEX a été attiré par Pointe-Saint-Charles en étant d'abord fasciné par l'histoire de Goose Village¹². Plus tard, il a tissé des liens avec des gens du quartier en s'impliquant dès 2007 dans le travail de réflexion entourant le développement des anciens terrains du CN dans le cadre de la deuxième Opération populaire d'aménagement. Cela lui a donné l'occasion de s'intéresser personnellement au patrimoine et à l'histoire des terrains du CN. Ce qu'il trouve digne d'intérêt avec le Bâtiment 7, c'est l'occasion offerte de mettre sur pied un projet qui permette de faire le lien entre le passé industriel de Pointe-Saint-Charles et le quartier résidentiel qui se développera sur ces terrains. En 2012, il a déménagé dans le quartier.

ALEX estime qu'il existe une polarisation de plus en plus forte dans la communauté de Pointe-Saint-Charles faisant en sorte que des choses n'avancent pas ou ne se réalisent pas. Il est d'avis qu'il faut «tirer bénéfice de toute la

¹² Aussi appelé Village-aux-Oies ou, plus officiellement, Victoriatown, Goose Village est un quartier qui fut rasé au cours des années 1960, dans le cadre des programmes de rénovation urbaine, pour faire place à l'autoroute Bonaventure et à l'Autostade construit en prévision de l'Expo 67. Il était situé à proximité des anciens terrains du CN dans Pointe-Saint-Charles.

diversité de la communauté» et «trouver un terrain commun» qui satisfasse tous les intérêts présents, au lieu de chercher la confrontation et «continuer de vivre dans des mondes complètement individuels dans le même espace». Il n'est pas convaincu que la construction de condos va trop vite dans le quartier puisqu'ils prennent place sur des terrains qui étaient généralement abandonnés. Cela amène une nouvelle population, mais il admet que ce n'est «pas une population qui, quand même, est très investie dans le quartier», car il n'y a pas tant de choses à investir non plus. C'est pour cette raison qu'il insiste pour que le projet du Bâtiment 7 soit à l'image de l'ensemble du quartier et qu'il devienne «un lieu de rassemblement, un lieu public pour la communauté plus générale et pas juste un équipement qui va desservir les plus démunis». ALEX ne veut pas être accusé d'être politiquement incorrect, mais il déclare : «Si c'est tout ce qu'on fait, je pense que c'est trop précaire, trop vulnérable, et aussi, je suis pas convaincu que c'est très vendeur à long terme».

4.4 Nature des liens au sein du Collectif 7 à nous

4.4.1 Stratégies et moyens d'action

Pendant la période de lutte entre 2009 et 2012, une diversité de tactiques a été mise de l'avant reflétant les forces et le positionnement de chacun des acteurs en présence au *Collectif 7 à nous*. Ainsi, la négociation formelle, d'une part, avec l'arrondissement et la Ville de Montréal par la Table Action-Gardien, et, d'autre part, avec le propriétaire du Bâtiment 7 par l'organisme Quartier Éphémère / Fonderie Darling, était accompagnée d'une pression populaire par des présences multiples aux réunions du conseil d'arrondissement et du conseil municipal, ou encore sous forme d'actions directes menées notamment par les militants du CSA, par exemple : des manifestations; une campagne d'affichage dans tout le quartier jouant sur la réputation du propriétaire; l'annonce de la tenue de l'Opération

Cadeau pour «emballer» le Bâtiment 7; l'installation d'une banderole sur le bâtiment; un ultimatum lancé à la Ville devant l'hôtel de ville, etc.

ANNICK explique que dans la lutte pour le Bâtiment 7, mais aussi en ce qui a trait aux revendications entourant le réaménagement des terrains du CN, «une pression de la rue très forte» accompagnait une présence à la table de négociation avec le propriétaire ou l'arrondissement afin d'aller chercher pour la communauté le maximum qu'il soit possible d'obtenir :

On essayait de tirer le parti le plus possible d'une table de négo où on créait un rapport de force en étant le plus possible visible de l'extérieur (...) en se disant, et c'est ça qui est le plus difficile à évaluer, avec un point de rupture. Si on n'a pas ça, ça, ça, à un moment donné, on débarque, on sort, on n'est plus assis.

Sur le plan de la mobilisation, le CSA a joué un rôle clé. CATHERINE mentionne qu'à l'époque, «il y avait plein de jeunes» au CSA disponibles pour s'engager activement dans la lutte alors que les autres membres du collectif étaient moins disponibles : «Ils avaient tendance à être plutôt majoritaire au début, ce qui était correct parce qu'il y avait du boulot à faire» en lien par exemple avec l'organisation de rassemblements ou d'assemblées publiques.

Sur le plan de la négociation, plusieurs membres ont indiqué que la personne qui représentait Quartier Éphémère / Fonderie Darling au *Collectif 7 à nous* a joué un rôle crucial dans cette histoire puisqu'elle était la seule en mesure de discuter et de négocier avec Vincent Chiara. D'une part, comme il est un grand amateur d'art, elle a pu jouer la carte de la séduction tout en maintenant un regard critique dans les négociations. D'autre part, les gens du CSA et d'Action-Gardien étaient déclarés *persona non grata* par Vincent Chiara puisque de son point de vue, ceux-ci l'avaient empêché en 2005-2006 de vendre une portion des anciens terrains du CN à Loto-Québec pour le déménagement du Casino et la construction d'un Centre de foires internationales. En effet, le positionnement du CSA et d'Action-Gardien s'inscrivait à l'époque en rupture totale avec le projet de Loto-Québec.

De l'avis d'HUGO, pour en arriver à négocier la cession du Bâtiment 7, «c'est essentiellement du politique teinté de mob» (mobilisation). Selon lui, les politiciens de l'époque, ce qui inclut le maire d'arrondissement actuel, «tenaient bon devant le promoteur» en lui disant : «Tu signes avec 7 à nous sinon t'as pas ton entente de développement. Non, essaie pas de me convaincre, c'est ça. Ah, tu reviens, est-ce que tu as signé avec 7 à nous? Non? Ben d'abord, pas d'entente de développement».

HUGO croit que d'autres auraient cédé, comme d'ailleurs les élus de l'équipe municipale précédente qui étaient en poste au début de la lutte : «Ils ont lâché ben du lest à ben du monde ben trop facilement. Même quand on se replace dans le contexte de l'époque, on vendait à rabais là». Or, les nouveaux élus «savaient qu'il y aurait un prix politique important à payer s'ils avaient fléchi». HUGO précise que parfois, les gens du quartier «se pointaient» si nombreux au conseil d'arrondissement que des écrans géants devaient être installés à l'extérieur :

Ils se sentaient surveillés, donc ça fonctionnait, mais honnêtement, je suis pas sûr qu'on aurait été obligé de faire ça. Je pense que cette gang-là (à l'arrondissement) voulait vraiment réussir cette chose-là, mais la mob n'a certainement pas nui.

Les multiples approches utilisées au cours de la lutte devaient au préalable faire l'objet de discussions au sein du collectif, puis obtenir l'accord de tous les membres. Les forces de chacun étaient reconnues, de manière complémentaire, constate ANNICK :

C'est certain que chacun avait son positionnement pis il y a eu aussi un jeu d'utilisation de chacune des stratégies, mais il ne faut pas les voir en opposition, parce que si on les avait vues en opposition, elles n'auraient pas fonctionné. (...) Après, il y en a qui devait trouver que certaines positions étaient trop timorées ou qu'on aurait dû aller plus loin ou qu'au contraire, il fallait se calmer le pompon (...). Je te dis pas que tout ça s'est fait de façon harmonieuse tout le temps. Pis on était aussi souvent dans un mode extrêmement rapide d'action-réaction, donc du coup, dans nos réunions, on avait une obligation de résultat.

Chacun mettait donc ses forces de l'avant, mais les membres allaient parfois là où ils n'étaient pas habitués d'aller : «Il y a beaucoup de gens qui sont sortis de leur zone de confort là-dedans, pis c'est ça qui est le fun», analyse-t-elle.

4.4.2 Mode de fonctionnement au sein du Collectif 7 à nous

Entre 2009 et 2012, les réunions des membres du *Collectif 7 à nous* se tenaient le plus souvent aux deux ou aux trois semaines, avec un rythme moins soutenu lors des périodes estivales. ISABELLE explique que les discussions étaient orientées sur les plans stratégique, politique et idéologique. Au niveau organisationnel : «C'était très horizontal comme prise de décisions. Tout le monde devait être d'accord». Elle ajoute :

Disons que c'était très convivial. En même temps, il y a eu des moments un peu de friction, pis c'est normal je pense parce qu'il y a des idéologies différentes aussi. Il y a des gens de la culture, il y a des gens de l'éducation, il y a des gens de la consommation, donc aussi des points d'intérêt qui sont divers, ce qui fait la beauté de la chose, je pense.

Cette manière de fonctionner a été établie «assez naturellement» selon ISABELLE puisqu'à Pointe-Saint-Charles, «les gens sont habitués de s'organiser». Cela va dans le même sens de CATHERINE lorsqu'elle mentionne qu'à Pointe-Saint-Charles, les gens sont «très fort politiquement et collectivement» et, de ce fait, ils réussissent à bien s'entendre même lorsqu'ils ont des divergences d'opinions. Elle trouve que cela s'est reflété à l'intérieur du collectif.

Pour HUGO, les rencontres étaient généralement longues, à l'opposé de l'approche des «power meetings», précise-t-il. Toutes les personnes exprimaient l'ensemble de ce qu'elles pensaient, parfois plus d'une fois si nécessaire, et si un consensus semblait se dégager, l'une d'entre elles en faisait le constat, sans que cette responsabilité soit liée à une personne en particulier. S'il n'y avait pas de consensus clair, la discussion restait souvent en suspens sans qu'une décision soit prise.

Sur certains dossiers, poursuit HUGO, les membres reconnaissent de manière naturelle l'expertise de certaines personnes qui exerçaient un leadership en ce qui a trait, par exemple, aux négociations avec le propriétaire du Bâtiment 7; aux liens

avec l'arrondissement et la ville; aux questions techniques liées à la bâtisse, au terrain et à l'urbanisme; aux affaires économiques; à la mobilisation, etc. Autrement, personne n'assumait de leadership particulier. Il y a eu cycliquement des discussions autour du mode de fonctionnement selon les désirs exprimés. Par exemple, une série de comités a été établie avec une personne responsable par comité, mais comme le *Collectif 7 à nous* est un petit groupe et que chaque comité était formé du 2/3 des membres, cette façon de fonctionner a plutôt occasionné une perte de temps.

Aussi, lorsqu'il participait au comité gouvernance, HUGO s'est donné lui-même le mandat de trouver une règle de gouvernance temporaire afin d'établir un mode de fonctionnement quand une décision devait être prise lors d'une réunion et qu'il y avait absence de consensus : «Évidemment, je trouve que c'est parfait le consensus, c'est ça qu'il faut favoriser, mais idéalement, quelqu'un doit se dire : Ok, on y arrive pas au consensus, on s'entend pas. Ben d'abord, est-ce qu'on vote, on fait quoi, c'est quoi la suite?». Comme personne ne le faisait, il a proposé un système de gouvernance qui, tout en étant respectueux des principes que les gens trouvaient importants, créait une distinction entre deux catégories de membres au sein du *Collectif 7 nous*, soit ceux qui constituent des futurs occupants du Bâtiment 7 et ceux qui ne le sont pas. Il a ainsi proposé différents procédés dans l'espoir que l'un d'entre eux soit choisi et qu'il soit ensuite possible de trancher sur certaines questions par un vote lorsque nécessaire : «J'ai pris une heure pour leur expliquer les différentes mécaniques et possibilités comme, qu'est-ce qui peut arriver si on choisit cette mécanique-là... pis on a rien choisi parce qu'aucune ne faisait consensus».

Selon ANNICK, le rythme des rencontres était extrêmement fréquent et très assidu entre 2009 et 2012, c'est-à-dire «une période super intensive de lutte pour s'assurer que l'accord de développement inclurait la cession» du Bâtiment 7. Elle s'est absentée pendant un an du collectif au début de cette période, tout en suivant de près ce qu'il s'y passait. Voici comment elle décrit le mode de fonctionnement du *Collectif 7 à nous* :

«C'est un collectif [qui a intégré] des mécanismes d'aller-retour avec les organismes qu'on représentait extrêmement divers. Donc je pense qu'on a vraiment fonctionné d'une manière basée sur les recherches de consensus. C'est pas un collectif où on allait faire des votes pour décider des choses là. C'était plus des allers-retours sur un mode un peu organique de discussion avec 7-8 personnes autour de la table.»

Elle précise que chacun détenait tout de même «des marges de manœuvre» afin de prendre «des décisions sur le vif quand il le fallait», car bien que la vision du projet ait fait partie des discussions, les réunions portaient surtout sur les stratégies à adopter :

Comment on se positionne par rapport à Mach qui vient d'agir comme ça pis comment on déplace notre pion sur l'échiquier parce que l'arrondissement vient de se positionner de telle façon. Puis si on fait tel geste, est-ce qu'on va aider le collectif à acquérir le Bâtiment 7 ou au contraire, on va braquer tout le monde pis on va étirer l'élastique trop loin. C'était beaucoup de ce genre de discussion qu'on avait avec des positions pas toujours consensuelles autour de la table, donc énormément de réflexion sur notre stratégie pis d'aller-retour.

Pour ANNICK, certaines réunions ont été moins formelles en fonction de la nécessité d'agir rapidement alors que d'autres l'ont été plus, par exemple par la rédaction de procès verbaux, ou encore, en s'assurant que le nombre de personnes présentes soit équilibré selon les organismes représentés. En effet, comme le confirme également CATHERINE, il est arrivé que le CSA soit représenté par cinq ou six personnes alors que d'autres l'étaient par une seule, donc il y a parfois eu des discussions pour vérifier que tout le monde se sent à l'aise et que personne n'a l'impression qu'un point de vue est exprimé plus fortement.

De l'avis d'ALEX, le mode de fonctionnement au sein du Collectif n'avait rien d'exceptionnel puisqu'il affirme être habitué de travailler dans un contexte où les personnes autour d'une table partagent «différents points de vue politiques et philosophiques». Selon lui, tout le monde était très poli lors des discussions et visait la recherche de consensus. Il aurait aimé que les rencontres du collectif soient plus régulières. Certaines périodes ont été très occupées et d'autres plus tranquilles comme en 2010 où, selon lui, peu de choses se sont passées pendant plusieurs mois.

Selon certains répondants, il semble qu'un membre du collectif ait été moins à l'aise avec ce mode de fonctionnement qui exige un grand souci du respect des processus de prise de décision; de longues réunions avec des débats qui peuvent durer plusieurs heures; et du temps pour que chacun aille valider dans son organisme les décisions prises au collectif. Les membres qui en font mention ne voient pas cela comme un reproche, mais constate simplement que cette personne possède l'habitude de fonctionner différemment dans son organisation et que cet état de fait a parfois généré des frustrations.

4.4.3 Mission du Collectif 7 à nous¹³

Selon HUGO, tout le monde s'entendait pour ce qui est de définir la mission du *Collectif 7 à nous* : «Il y a eu un comité qui s'appelait comité vision qui existe encore d'ailleurs, qui a établi la vision en fait». CATHERINE poursuit :

«Et on a mis en place des points de ce qu'on pensait, de ce qu'on ressentait, de ce qu'on voulait pas, vraiment pas, pis ce qu'on tolérerait peut-être pis ce qu'on voulait vraiment. Ça a pris beaucoup de temps. Je pense que le CSA a fait un gros gros travail là-dessus (...) parce que c'est leur truc à eux, faire des choses pour tout le monde, pis que ce soit égalitaire, c'est vraiment leur truc à eux. Alors nous, on reprend ça, mais il faut qu'on le fasse viable économiquement pour qu'on puisse trouver de l'argent quelque part, que ce soit pas juste une utopie».

D'après elle, la mission a sans doute été bonifiée par la suite, mais elle n'a pas changé.

¹³ Voici la mission du projet porté par le *Collectif 7 à nous*, projet qui, dès 2012, prend le nom des *Ateliers 7 à Nous* : Acquérir, rénover et adapter le Bâtiment 7; Réaliser un pôle d'activités artistiques, culturelles, sociales et politiques accessibles et cohérentes avec la création d'une économie solidaire alternative et écologique; Offrir des espaces d'expérimentation pour promouvoir l'autonomie, l'interdépendance, la complémentarité et le partage de ressources entre des projets alternatifs; Créer un projet durable, viable et enraciné dans la communauté, tout en misant sur le rayonnement et la visibilité extérieure; Mettre en place une gestion participative et horizontale des Ateliers 7 à Nous (<http://www.ateliers7anous.org/fr/a-propos/vision-mission-et-valeurs/>)

4.4.4 Contenu du projet du bâtiment 7

Entre 2009 et 2012, HUGO mentionne que les membres ont peu parlé du contenu du projet. Ceux-ci s'en tenaient à leurs «grands principes» véhiculés par des ateliers d'artistes, des services de proximité, des services communautaires, un CPE, un projet alimentaire et le Centre social autogéré. Même le projet de brasserie du CSA n'était pas encore nommé selon HUGO.

ANNICK note que certaines frustrations sont venues de militants du CSA en ce qui concerne le rythme de travail relatif à l'élaboration de la vision du projet, puisque la bataille pour la cession prenait beaucoup de place. En effet, contrairement à certains membres qui possèdent déjà leur propre lieu, comme le Club populaire des consommateurs, il est «difficile pour le CSA de vivre hors les murs» puisque c'est un collectif qui a été créé pour permettre à divers projets de vivre dans un lieu précis. Ainsi, le rythme des discussions visant à définir le projet commun n'a pas satisfait tous les membres entre 2009 et 2012.

HUGO rappelle que la nature des services de proximité à accepter ou non dans le projet a fait l'objet de débats. Dans le cadre de sa pratique professionnelle, HUGO se qualifie de très pragmatique comparé à la majorité des membres qu'il situe plutôt vers le centre, et le CSA à l'autre extrême avec «ses principes plus forts que tout» et se positionnant contre toute présence du privé dans le projet. Pour illustrer son pragmatisme, il donne l'exemple d'une blanchisserie pour montrer que si, à la limite, c'est ce que la population souhaiterait avoir, tant mieux si elle est en économie sociale, mais sinon, l'essentiel est de répondre au besoin identifié. Advenant le cas où la question se serait posée concrètement, son espoir aurait été de faire tous les efforts pour inclure une entreprise d'économie sociale, mais dans l'impossibilité d'en trouver une, d'accepter tout de même un entrepreneur privé qui peut satisfaire un besoin exprimé par la population. Il admet que depuis, le CSA a énormément cheminé sur ce type de questions et qu'il serait maintenant ouvert à envisager un tel scénario si cela répond effectivement à

un besoin exprimé ou si cela «permet d'aider la structure financière de l'ensemble du projet», pour autant que l'entreprise adhère à certains principes.

Pour ALEX, l'élaboration du contenu du projet du Bâtiment 7 est une question qui se pose toujours. D'une part, il observe de grands écarts entre ce qui a été rêvé et imaginé lors des réunions du collectif et ce qui était viable techniquement et financièrement :

J'ai participé à des discussions par rapport à différents rêves en termes de ce qu'on allait faire là-dedans. Mais c'était toujours à moi d'être le *bad guy*, à dire, à expliquer combien ça va coûter et comment on va payer le loyer en fait. C'est toujours une question, c'est toujours des choses qu'on est en train d'étudier. On n'a pas conclu.

Il ajoute qu'avant 2012, n'ayant pas de chiffres sur lesquels s'appuyer, les membres n'étaient pas en mesure de chiffrer exactement ce que ça allait coûter et il était alors plus facile de proposer toute sorte d'idées puisque ceux-ci ne se fixaient pas de limites. Par ailleurs, il reconnaît que les efforts étaient surtout déployés pour acquérir le bâtiment.

À propos du contenu du projet, ALEX mentionne avoir toujours eu un préjugé favorable pour accorder la priorité à des espaces de travail puisqu'il pense que «la notion de travail au 21^e siècle est une question pertinente, importante, qui est en train de disparaître de la ville et particulièrement des quartiers populaires». Il soutient qu'il est essentiel de s'assurer que les usages prévus soient non seulement viables à tous les niveaux, mais aussi que cela procure un bénéfice pour la communauté locale. C'est un bâtiment qui appartient à la communauté, donc qui doit satisfaire aux besoins et aux attentes de la communauté et qui doit être jugé à l'«échelle d'un village de 14 000 personnes qu'est Pointe-Saint-Charles».

4.4.5 Tensions et points de divergence

La proposition des libertaires d'occuper illégalement le Bâtiment 7 a suscité des divergences d'opinions au sein du collectif lorsqu'en 2012 le dossier semblait bloquer à la Ville de Montréal. En effet, le CSA était d'avis que le collectif était allé au bout de la négociation et, comme aucune entente ne se signait, il fallait tenter une nouvelle approche. ANNICK se souvient qu'il y a eu beaucoup de discussions autour de ce qu'elle qualifie de «point de rupture» dans les négociations. Est-ce que la stratégie d'occupation allait aider le collectif à atteindre son but ou est-ce que ça allait nuire aux négociations? Bien qu'ANNICK croyait qu'une telle action puisse faire du bien à la communauté, pour elle, cela était égal à : «24 heures plus tard, il n'y a plus personne, pis le bâtiment, on l'a pas de façon durable pour la communauté».

Lorsque le CSA a voulu installer illégalement sur le Bâtiment 7 une banderole avec l'inscription «Bâtiment 7 à nous maintenant !», CATHERINE remarque que les autres membres ne s'y sont pas opposés, mais pour ce qui est de «squatter» l'édifice, elle juge que le collectif n'était pas prêt pour ce type d'action puisque des discussions avaient toujours lieu avec le propriétaire. Elle se rappelle d'ailleurs l'épisode de l'occupation de l'édifice du Seracon en 2009 par le CSA : «Quand ils l'ont fait sur le Seracon au bord du canal, ils se sont fait virer par la police après même pas une journée. Alors c'est quand même un risque pour tout le monde. Quand la police rentre et qu'il vous vire là, il faut être capable de marcher vite».

En ce qui le concerne, ALEX ne pouvait tout simplement pas accepter, en lien avec sa pratique professionnelle, de «mettre en péril la sécurité des êtres humains» étant donné le risque possible de blessures lié à l'occupation d'un bâtiment jugé non sécuritaire. Même s'il respectait les différents points de vue, il sentait qu'il ne pouvait pas cautionner cette initiative.

ANNICK ajoute qu'elle trouvait qu'il y avait aussi un problème de cible. Était-ce réellement la Ville de Montréal qui allait être interpellée par l'occupation ou plutôt le propriétaire Vincent Chiara? HUGO explique que le collectif ne s'opposait pas entièrement à une occupation éventuelle, mais considérait qu'il n'était pas opportun à ce moment de le faire et qu'il valait mieux garder ce moyen d'action en réserve. Finalement, l'ultimatum lancé devant l'hôtel de ville de Montréal a été le compromis qui a rallié tout le monde.

ANNICK remarque que les membres «ont été très forts et très soudés ensemble pour amalgamer [leurs] différentes stratégies» pendant la période de lutte. Mais pour ce qui est de «faire vivre le projet», c'est là où il y a eu le plus de discussions dont certaines n'ont pas pu aboutir à un consensus :

C'est justement quand on a discuté de comment on voyait le projet, comment on allait le vivre, aussi bien notre mode de propriété, le mode de gouvernance à l'intérieur, jusqu'où on était prêt à avoir des parties corporatives pour amener du fric et faire vivre le reste du projet, ça, c'était des discussions beaucoup plus difficiles.

Concernant le mode de propriété, malgré le fait que certains membres auraient vivement souhaité que le Bâtiment 7 devienne une propriété collective, notamment les militants du CSA, il en sera autrement. En effet, l'idée de faire du Bâtiment 7 un lieu commun avec une gouvernance commune a été l'objet de discussion, mais le conseil d'administration de Quartier Éphémère / Fonderie Darling a rejeté cette avenue dès le départ. Plusieurs répondants ont déclaré que la personne qui représentait Quartier Éphémère / Fonderie Darling au *Collectif 7 à nous* a toujours été très clair à ce sujet : une fois le Bâtiment 7 acquis par Quartier Éphémère / Fonderie Darling, celui-ci en cédera une partie au *Collectif 7 à nous* et deviendra l'unique propriétaire de sa partie. Or, il semble que cela ait grandement déçu certains militants du CSA par la suite. HUGO croit que pour eux, «de morceler la propriété, c'était reproduire un système de propriétaires, donc c'était un pas de plus vers le modèle économique dominant». Le *Collectif 7 à nous* possède actuellement le statut juridique d'un OBNL et l'un des scénarios qui a été privilégié est qu'il devienne ultérieurement une coopérative de solidarité.

Selon ISABELLE, la préservation du patrimoine a aussi fait l'objet de tension :

Il y a un peu un *clash* avec les membres du CSA parce qu'il y a certains membres qui ne comprennent pas pourquoi on préserve le patrimoine, par exemple, qui trouvent que c'est une perte d'argent, que ce sont les riches qui ont les moyens de sauver le patrimoine en fait. Donc il y a eu une petite divergence aussi à ce moment-là.

Une autre divergence de points de vue a eu lieu concernant la vocation d'une section fenêtrée du Bâtiment 7 appelée le *oil store*, poursuit ISABELLE. Finalement, dans la proposition retenue, le *Collectif 7 à nous* y installera un projet lié à la sécurité alimentaire et, en attendant qu'il trouve les fonds pour le réaménagement, Quartier Éphémère / Fonderie Darling utilisera l'emplacement dans le cadre de ses activités artistiques.

ALEX note que la question du coût du projet, notamment avec certains militants plus radicaux du CSA, a fait l'objet de tension :

J'ai été assez frustré à certains moments avec certains membres du groupe à cause que je réalisais que toute amélioration portée au quartier était considérée comme un acte d'embourgeoisement du quartier. Et à certains moments, je me suis demandé si on m'accusait d'être trop bourgeois en proposant des mesures d'efficacité énergétique et environnementale au projet ou en proposant de louer des espaces à certains organismes.

Il affirme avoir dit dès 2009 que ça allait être un projet d'environ 10 millions de dollars. Or, selon lui, le coût des travaux a souvent été ignoré lors des discussions et a constitué un frein à l'avancement du projet. Cette tension s'est reflétée également par l'importante accordée chez les libertaires au *Do it yourself* ou au «faire soi-même» en ce qui concerne la rénovation du bâtiment. Or, pour ALEX, même s'il comprenait ce principe, il ne pouvait l'accepter puisqu'il fallait reconnaître que le projet allait devenir un lieu public dans lequel la sécurité des personnes devait être assurée. De plus, dans ce genre de projet, la recherche de financement auprès des banques nécessite le recours à un entrepreneur général. Comme il le dit : «Moi, je vis dans cette réalité. Ça fait partie de ma réalité, mais je comprends, ça fait pas partie de la réalité des autres personnes». Par contre, il a été très séduit par l'idée d'emballer symboliquement le Bâtiment 7 (Opération

Cadeau) pendant l'hiver 2012, sans l'autorisation du propriétaire, afin de le protéger des intempéries et ralentir sa dégradation devant l'inaction de ce dernier.

Certains membres affirment que l'option d'emprunter aux banques a constitué un nœud à dénouer avec les militants du CSA qui s'y opposaient au départ. Sur ce plan, Quartier Éphémère / Fonderie Darling n'a jamais non plus été chaud à l'idée, préférant fonctionner selon une économie de moyens et développer le projet au fur et à mesure des entrées d'argent. Selon quelques répondants, Quartier Éphémère / Fonderie Darling bénéficie d'un réseau de contacts qui lui permet de recueillir des dons privés beaucoup plus facilement que les autres membres du collectif.

La question monétaire a généré d'autres tensions lors de la négociation avec le propriétaire, puis lors des discussions entre les membres à propos de la répartition du montant d'argent reçu pour réhabiliter le bâtiment dégradé. D'une part, bien qu'il y a eu un consensus autour du fait que le bâtiment devait être cédé gratuitement à la communauté et qu'une somme d'argent devait être versée par le propriétaire pour permettre la rénovation du bâtiment, la personne de Quartier Éphémère / Fonderie Darling, qui agissait à titre de négociatrice auprès du propriétaire, tenait mordicus à obtenir au moins un million de dollars, jugeant ce montant comme le minimum acceptable à l'époque, alors que les autres membres avaient le sentiment que cette position risquait de provoquer une rupture des négociations. D'autre part, une fois ce problème réglé, la question de la répartition de la somme d'argent entre le *Collectif 7 à nous* et Quartier Éphémère / Fonderie Darling a constitué un autre point de discorde, ce dernier prétextant qu'il se retrouvait avec la partie la plus ancienne et la plus fragile du bâtiment, donc qui nécessite le plus de rénovations.

Pour plusieurs raisons, Quartier Éphémère / Fonderie Darling a finalement préféré quitter le *Collectif 7 à nous* en juillet 2013. Nous n'énumérons pas les multiples raisons qui ont provoqué ce départ puisque cet événement se situe en dehors de la période que nous étudions, et, à la lumière des données recueillies, cela

n'apportera rien de significatif à notre analyse des résultats étant donné l'absence de lien direct avec la présence libertaire dans le collectif. Également, bien que chacun des membres connaisse l'opinion des autres, certains d'entre eux ont manifesté le souhait que ce genre de données plus sensibles ne se retrouve pas inutilement sur la place publique, souhait que nous respecterons, d'autant plus que nous nous sommes engagés à partager des données sans porter préjudice à qui que ce soit et que nous voulons éviter de raviver des tensions passées.

4.5 Interprétation de l'expérience vécue

4.5.1 Apprentissages

Avant de commencer à s'impliquer dans le *Collectif 7 à nous*, à l'exception de ce qu'on lui avait dit à propos d'un militant libertaire bien connu dans le quartier, HUGO admet qu'il ne connaissait pas vraiment les autres militants : «Moi, avant de les côtoyer, les anars (anarchistes), je savais que ça existait. J'en connaissais plus ou moins pis, comment je pourrais dire ça, pour moi, c'était toujours des caricatures». HUGO a donc appris à découvrir chacun d'eux au-delà de l'image initiale qu'il entretenait et il considère que plusieurs de ces personnes sont maintenant ces amis : «Je les invite pas à souper chez nous, mais j'ai vraiment beaucoup d'affection pour eux et je pense vraiment que c'est réciproque». HUGO a pu se rendre compte au fil du temps que les points communs étaient beaucoup plus nombreux qu'il ne le pensait. Ce n'est pas tant sur l'objectif à atteindre qu'il voit des divergences, mais plutôt sur les moyens à privilégier.

ANNICK a l'image d'un collectif «super riche» dans les débats grâce au fait, affirme-t-elle, que «c'était des personnes d'origines tellement différentes que certainement, ça été beaucoup plus créatif et beaucoup plus innovant que si on était resté chacun avec nos créneaux habituels».

Pour CATHERINE, bien qu'elle était déjà en lien avec plusieurs membres du collectif avant 2009, cette expérience lui a permis de mieux connaître ses collègues dans des circonstances différentes :

Quand le CSA faisait quelque chose, on y allait. Quand un tel faisait autre chose, on y allait. On va au truc de tout le monde. [Mais] faire quelque chose ensemble comme ça, non, on l'avait jamais fait pis c'est ça qui nous a permis de mieux nous connaître et d'évoluer chacun de notre côté en prenant ce qui a de bon dans l'autre.

Qualifiant le Bâtiment 7 de «très ordinaire, presque banal et même en très mauvais état», ALEX, quant à lui, trouve toujours intéressant de constater dans le cadre de sa pratique professionnelle comment un bâtiment existant peut devenir si important à l'intérieur d'un jeu entre différents acteurs. En étant l'objet d'une lutte, un bâtiment peut parfois, par sa présence, empêcher la privatisation d'un terrain : «S'il n'y avait pas le Bâtiment 7, s'il n'y avait pas de bâtiment là, il [le propriétaire] ne nous aurait pas donné un terrain. C'est intéressant de voir comment on peut mobiliser toutes les différentes parties autour d'un banal objet comme ça. C'est une leçon vraiment à apprendre.»

ISABELLE a appris de son côté qu'elle devrait être plus vigilante à l'avenir par rapport à la signature de contrats et ne pas tenir pour acquis que ses intérêts seront défendus adéquatement par un avocat. Aussi, elle se dit «encore sceptique» par rapport aux comportements de la Ville dans le dossier.

4.5.2 Sources de fierté

CATHERINE est fière de la ténacité des membres du collectif qui ne lâchent pas malgré les obstacles à surmonter et le temps que cela exige.

ALEX trouve remarquable le fait d'avoir acquis ce bâtiment, d'être sur le point d'avoir un plan pour son occupation et pour son fonctionnement. Cela demeure précaire et fragile, mais tout de même viable. Il considère toutefois que le gros du

travail reste à venir : «Tout le monde parle beaucoup de la période 2009 et 2012. On a rien fait (...). Le travail a commencé en 2012 et c'est dans les prochains mois et [les prochaines] années qu'on va vraiment travailler fort pour voir ce qu'on est capable de livrer».

ISABELLE est fière, quant à elle, d'avoir contribué à monter un projet avec la communauté et d'avoir tissé des liens, même s'il y a eu des moments difficiles. Ça reste encore un rêve pour le moment, mais elle est d'avis que c'est tout de même une belle histoire qui peut être une source d'inspiration pour d'autres personnes.

Enfin, HUGO explique qu'il a déjà pu sentir pendant la lutte que certains militants libertaires le percevaient comme un «collabo», c'est-à-dire une personne qui collabore au «système économique dominant». Il donne l'exemple d'une militante qui, au début, avait «une attitude plus pied par terre» en tenant mordicus à ses principes et qui considérait un plan d'affaires comme «un instrument du diable» qui ne servait à rien, si ce n'est qu'à montrer qu'on se plie au système. Or, HUGO estime qu'elle a beaucoup «cheminé» à ce niveau, comme d'autres militants d'ailleurs, et qu'elle est elle-même aujourd'hui une excellente rédactrice de plan d'affaires. Il en tire personnellement et professionnellement une certaine fierté.

4.5.3 Déceptions

ALEX espère que ce ne sera pas une déception, mais il a toujours peur que le *Collectif 7 à nous* ne soit pas capable de prendre de plus grands risques afin d'avoir un projet «plus ambitieux» en termes de contenu, au lieu de se limiter à «répondre à des besoins très immédiats et urgents». Aussi, bien que le collectif ait été formé de personnes très impliquées, ALEX trouve dommage que le collectif n'ait pas pu inclure autour de la table une majorité de personnes qui

profiteront directement du projet en étant d'éventuels occupants du bâtiment, mais il comprend que «ce n'est pas tout le monde qui est prêt à investir 5 ans» dans un tel projet.

Je connais d'autres exemples de projets semblables dans d'autres contextes où ils étaient capables d'impliquer toutes sortes d'organismes beaucoup plus tôt dans le processus. Peut-être le problème surtout ici, c'est la force du projet, mais fondamentalement, ça demeure l'une de ses plus grandes faiblesses, c'est que n'ayant pas un promoteur comme la Ville de Montréal ou quelqu'un d'autre qui est propriétaire, qui gère l'infrastructure en général et aide à faire avancer des choses, c'est beaucoup plus précaire et c'est difficile de faire entrer le monde parce qu'on peut pas garantir du tout, pas juste la date, mais est-ce que ça va marcher ou non. (...) La seule assurance qu'on a, c'est les cinq personnes autour de la table de notre CA et le fait qu'on lâche pas.

Cela va dans le même sens qu'ANNICK qui estime que lorsque la cession du bâtiment sera réalisée et que le temps sera venu de prendre des décisions concernant l'aménagement du bâtiment, il y a «une certaine perte de légitimité» à ce que ça soit principalement des gens qui ne vont pas occuper le bâtiment qui soient sur le *Collectif 7 à nous*. En effet, seul le CSA est actuellement un membre occupant puisque Quartier Éphémère / Fonderie Darling a quitté le collectif, de même que le Club populaire des consommateurs qui a choisi stratégiquement de sortir partiellement du collectif et de s'impliquer plutôt dans le comité *oil store* en lien avec le projet de sécurité alimentaire à l'intérieur du Bâtiment 7. Étant donné les ressources limitées de l'organisme, celui-ci ne pouvait plus supporter le rythme de travail du collectif.

HUGO est déçu de constater que le projet a peu avancé après 2012 (au moment de l'entretien en novembre 2015, il mentionnait néanmoins que «ça bougeait» depuis quelques semaines). Il attribue cela à divers facteurs surtout externes au *Collectif 7 à nous*, mais aussi par une absence de prise de décision à l'interne. D'une part, comme la cession du Bâtiment 7 n'a pas encore eu lieu, cela empêche le collectif d'établir une programmation claire, c'est-à-dire de déterminer quels seront les occupants du bâtiment, ce qui faciliterait par la suite le financement du projet. D'autre part, jusqu'en 2014, une absence de consensus au sein du collectif concernant le coût des travaux de rénovation du bâtiment a retardé le calcul des

subventions, emprunts et revenus nécessaires permettant ainsi d'établir un loyer moyen pour les futurs locataires. Toutefois, il semble que les choses débloquent de plus en plus depuis la fin de l'année 2015 (voir la période 2012-2016 dans la section 4.2 Chronologie des principaux évènements).

ISABELLE est déçue que la cession du bâtiment ne soit pas encore réalisée et elle a l'impression que les membres du *Collectif 7 à nous* sont allés jusqu'au bout de ce qu'ils pouvaient faire. Ce qu'elle trouve dommage, c'est que l'arrondissement «joue à un jeu» qu'elle ne comprends et elle a l'impression qu'on les «instrumentalise» en étant l'objet de discussion avec le promoteur qui a plusieurs autres projets dans le Sud-Ouest : «On devient l'objet de convoitise ou la carotte pour le promoteur ou je sais pas, mais je trouve que c'est malsain».

De son côté, CATHERINE est déçue du comportement du propriétaire dans toute cette histoire. Elle mentionne par exemple que «s'il avait été diligent, s'il avait fait ce qu'il fallait quand il le fallait», la décontamination du site serait déjà terminée. Or, il a plutôt fait «le minimum» et a attendu «à la dernière minute» pour soumettre la demande de décontamination qui, finalement, n'a pas été approuvée, ce qui a eu pour effet de retarder le processus. Tout comme ISABELLE, elle sent que les membres du collectif sont pris entre l'arrondissement et le propriétaire qui se disent : «Ah, je veux ça. Si tu me donnes ça, on va te donner ça. Mais nous là, on est au milieu pis ahhhhh! (...) En tout cas, il y a toujours toujours toujours quelque chose».

4.5.4 À faire différemment

ISABELLE est d'avis que les membres du *Collectif 7 à nous* auraient dû insérer dans le contrat «des clauses beaucoup plus rigides par rapport au propriétaire». Selon elle, l'aide de la Ville et de l'arrondissement a été timide, leurs prises de position ont manqué de fermeté et ils ont fait preuve de laxisme dans le dossier.

Elle fournit cet exemple : «Il y a pas eu d'amende imposée au propriétaire avant aout dernier (2015). Moi, j'ai écrit un email à l'arrondissement. J'étais vraiment pas gentille là. J'ai dit, ça suffit la complaisance avec les promoteurs là, ça suffit quoi».

Si c'était à refaire, CATHERINE adopterait une autre attitude dès le départ :

Je serais beaucoup moins sur la pointe des pieds avec le propriétaire et surtout avec l'arrondissement qui n'a pas assez obligé le propriétaire à protéger le bâtiment. Il aurait dû l'obliger à faire les travaux pour que tout soit remis dans l'état où on a pris l'engagement. Pis c'est pas ça qui se passe.

Elle explique que le laisser-aller du propriétaire quant à la protection du bâtiment a entraîné une dégradation de celui-ci entraînant une hausse des coûts de rénovation sous la responsabilité du collectif. Or, le million de dollars prévu à cet effet dans l'entente n'est maintenant plus suffisant. Également, elle précise que pendant la période de consultation de l'OCPM, les membres du collectif n'ont pas remarqué sur les plans et documents du propriétaire qu'il prévoyait la construction d'une série de condos longeant de près le Bâtiment 7. Or, selon Catherine, le collectif n'aurait jamais dû accepter cela :

Ça là, si on l'avait réalisé au moment de l'OCPM, on aurait dit : on veut le bâtiment avec ce terrain-là. Parce que ça nous coupe, ça n'a vraiment pas de sens. Pis pour eux qui vont habiter là, ça n'a pas de sens non plus. Parce qu'ils ne vont pas penser qu'on va parler tout bas, nous.

Même son de cloche du côté d'ANNICK concernant les condos. Elle explique qu'au-delà du chantage de la part du promoteur, une certaine pression s'est fait sentir de la part de la population du quartier afin que le *Collectif 7 à nous* abandonne sa position concernant les condos et signe l'accord de développement, puisque 25 % de logements sociaux attendaient d'être construits sur les anciens terrains du CN en lien avec cette entente :

Il y a eu un sentiment à un moment donné que si l'accord ne se signait pas, c'était à cause du Bâtiment 7. La réalité, c'est loin d'être ça là. C'est vrai que le Bâtiment 7 a pris du temps à négocier, mais il y avait plein d'autres choses qui étaient en litige et en négociation entre le promoteur pis l'arrondissement (...). De mon point de vue, le compromis qu'on a fait pis qu'on aurait jamais dû faire, c'est d'accepter

des condos devant le bâtiment. Mais à un moment donné, on a dû faire des compromis.

ALEX aurait aimé réaliser ce projet en un an au lieu de six, même s'il avait dit au début que ça allait prendre de cinq à dix ans. Tout comme d'autres projets auxquels il a participé, il considère que ce n'est pas tant le projet qui est compliqué à réaliser, mais plutôt le changement de paradigme que cela nécessite :

C'est de faire croire au monde qu'une telle chose est possible. Ça prend du temps. Et à la fin, personne ne comprend pourquoi ça a pris 15 ans parce que c'est tellement logique et cohérent. Et j'espère que ça va être la même chose ici. Ce qui veut dire que le prochain projet qu'on fait, ça doit être plus facile.

4.6 Nature des liens avant et après la lutte

Avant 2009, chacun des membres du *Collectif 7 à nous* connaissait déjà au moins trois autres membres, sinon davantage. Diverses occasions sur les plans militant et professionnel ont permis ces rencontres, par exemple des mobilisations dans le cadre du mouvement altermondialiste, la fondation d'un café autogéré dans le quartier, les réunions régulières entre membres de la Table de concertation Action-Gardien, les deux Opérations populaires d'aménagement réunissant plusieurs acteurs du quartier, les mobilisations citoyennes et communautaires contre l'implantation du Casino de Montréal dans le quartier, les actions de revendication contre la vente des terrains du CN au secteur privé, les actions du CSA et de La Pointe libertaire, les consultations de l'OCPM, etc.

Depuis 2012, tous les membres ou ex-membres du collectif continuent de se fréquenter à titre d'amis, de voisins, de militants, de bénévoles ou de professionnels, que ce soit dans le cadre des réunions du *Collectif 7 à nous*, d'activités d'Action-Gardien, d'action militante ou encore par simple plaisir de se revoir ou par le fait qu'ils sont presque tous des résidents de Pointe-Saint-Charles. Comme ce sont des personnes engagées socialement, elles se rencontrent entre autres dans les lieux où il y a de l'implication sociale.

4.7 Perception de l'anarchisme et des collectifs libertaires

4.7.1 HUGO

Pour Hugo, il y avait au CSA une présence de militants plus radicaux et moins radicaux. Or, «ceux qui ont participé au collectif ont tout le temps été ceux qui étaient les moins radicaux». Il précise toutefois que, comparé aux positions adoptées par son milieu professionnel, ils demeurent très radicaux, tout étant relatif. Voici comment il perçoit l'anarchisme ainsi que la pensée et les pratiques des militants libertaires de Pointe-Saint-Charles :

Ce que j'en pense, un super bel idéal que je partage, que je souhaiterais qu'il puisse arriver, mais c'est aujourd'hui qu'on a à agir, donc c'est quoi la possibilité que j'ai aujourd'hui, demain, l'année prochaine, plutôt que viser tout le temps le circuit. Une partie se gagne avec les coups surs. Bon, ça c'est ce que je pense.

Malgré le manque de pragmatisme qu'il voit chez les anarchistes, il considère que ceux-ci jouent vraiment un rôle. Par leurs actions, ils font en sorte que les promoteurs immobiliers, par exemple, «sont extrêmement tentés de travailler avec les pragmatistes». Il utilise l'analogie du *good cop / bad cop* : «le *good cop* n'obtient rien s'il n'a pas le *bad cop* à côté, mais le *bad cop* non plus». Cependant, il croit que si certaines actions directes peuvent nuire, il faut avoir la possibilité de le reconnaître. Il a donc «de la misère» avec le concept de respect de la diversité des tactiques. Sur ce plan, il admet que sa position n'a pas beaucoup changé, mais tout de même un peu. Par exemple, il explique qu'avant de fréquenter les militants du CSA, il aurait douté qu'une occupation du bâtiment puisse être pertinente à un moment ou à un autre, alors que maintenant, il considère que de «garder ça dans notre manche pour attirer l'attention, c'était peut-être pas mauvais». Ainsi, il voit l'action directe comme une forme de mobilisation qui, dans certains cas, peut soutenir la négociation : «Pour moi, c'est en négo qu'on règle. La mob met de la pression pour régler en négo. C'est un peu comme ça que je vois ça. Pis de l'action directe, c'est de la mob».

HUGO affirme avoir développé certaines affinités avec des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes en fréquentant les militants du quartier, mais il précise qu'il avait «déjà un peu commencé» à la suite de discussions passées entre amis à propos du Forum social mondial et de ce genre de mouvance. Au sujet de la démocratie directe, en opposition à la démocratie participative, il trouve que c'est très bien, «probablement encore plus impliquant et mobilisant pour les gens qui sont dedans», mais comme il l'a déjà mentionné, s'il n'y a pas de possibilité d'avoir un vrai consensus, il faut pouvoir permettre le vote afin de trancher une question. De plus, à son avis :

Dans un projet entrepreneurial qui a parfois besoin d'une décision rapide, la démocratie directe, c'est probablement mieux de la circonscrire dans certains moments, comme les grands principes, mais de laisser de la marge de manœuvre à du représentatif pour certaines affaires.

Il se dit complètement pour l'absence de hiérarchie et il aime la gestion participative. À propos d'autogestion, il donne l'exemple du collectif de travail *Au bas de l'échelle* qu'il connaît bien, où il y a un conseil d'administration, mais «pas de boss à l'intérieur». Certaines décisions se prennent en équipe alors que d'autres le sont par des personnes responsables de dossiers, celles-ci ayant chacun un répondant qui agit à titre de *sounding board*. Pour les affaires opérationnelles, les travailleurs se réunissent une demi-journée par semaine pour traiter de ce qui s'est passé et de ce qui s'en vient. Si ce mode de fonctionnement avait lieu dans son milieu de travail, il est d'avis que ce serait «tout à fait gérable».

HUGO estime que des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes peuvent inspirer le mouvement communautaire de Pointe-Saint-Charles «pour agrandir l'éventail des moyens» disponibles, par exemple l'action directe. Également, pour certains groupes qui se voient maintenant davantage comme des boîtes de services plutôt que des groupes de défense de droits, «s'inspirer des idéaux anarchistes, c'est probablement se reconnecter aux idéaux qu'avaient les gens des années 60-70-80 au moment où tous ces groupes-là sont nés».

HUGO reconnaît que la *gentrification* a des effets néfastes. Toutefois, il en a contre le discours qui sous-tend que tout ce qui lui est associé est nécessairement mauvais :

Certaines personnes veulent pas qu'on embellisse un parc parce que ça favorise la gentrification. À chaque fois, je suis pas capable. Tous mes poils se dressent quand j'entends un discours comme ça. Faudrait vivre dans mardo pour pas gentrifier. On va ouvrir des piqueries plutôt que des cafés. Ça, ça nuit à la gentrification. Tsé, il y a un bout quasiment de, j'ai le goût de dire, de xénophobie face aux riches qui pourtant sont des humains paraît-il.

Sur ce plan, HUGO n'est pas certain que les individus auxquels il fait référence auraient avantage à s'inspirer des anarchistes: «(...) je suis pas sûr que ça ferait un bon *fit* s'ils s'inspiraient des anarchistes parce qu'ils reviendraient en plus à l'action directe, mais en luttant à mon humble avis en partie contre des moulins à vent».

4.7.2 ANNICK

Lorsqu'ANNICK a décidé de s'impliquer dans la mise sur pied d'un café alternatif, ce qui l'attirait beaucoup dans ce projet était l'idée d'autogestion, c'est-à-dire la «capacité de personnes de s'asseoir ensemble, de contrôler leur environnement et leur façon de travailler». ANNICK affirme avoir plusieurs amis anarchistes et valorise des façons de faire axées sur «la démocratie, faire en sorte qu'il y ait une diversité, que tout le monde s'exprime, qu'il n'y ait pas de porte-parole», mais elle ne se considère par pour autant anarchiste. Elle soutient d'ailleurs que ces éléments ne sont pas exclusifs à l'anarchisme.

Dans un projet comme le Bâtiment 7, elle précise qu'il n'est pas possible de fonctionner sans subventions gouvernementales, sans argent privé, sans prêts, etc. Malgré les contraintes, elle croit possible de maintenir une cohérence avec des valeurs et façons de faire telles que la gestion horizontale, l'autogestion, l'implication des membres, la synergie, la solidarité et d'échapper à la logique du

propriétaire unique qui loue des espaces à des occupants qui restent chacun de leur côté. Pour ANNICK, ce projet n'est pas en marge du système. Il est à l'intérieur du système, ce qui n'empêche pas les membres de se donner «un cadre pour se respecter là-dedans», d'avoir une lecture critique et de chercher comment rester autonome malgré les compromis à faire. Elle mentionne avoir eu beaucoup de discussions avec son amie militante du CSA et de La Pointe libertaire sur les manières de «garder à l'intérieur du système des projets qui sont des vrais projets de transformation sociale» et qui ambitionnent de «repousser les limites». Selon elle, il s'agit de la principale difficulté : «peu importe qu'on soit communautaires ou anarchistes, c'est là que je vois notre défi avec un projet comme le Bâtiment 7».

ANNICK admet avoir de la difficulté à parler de l'influence des militants libertaires dans le quartier, puisqu'elle affirme ne pas mettre de frontières aussi claires. En même temps, elle n'a pas l'impression de côtoyer des militants en rupture totale avec le système. D'ailleurs, deux militants libertaires du quartier ont déjà été ses collègues de travail dans l'organisme pour lequel elle travaille. Que ce soit sur le plan professionnel ou à titre de militant, les personnes formant le noyau du CSA se sont toutes impliquées à un moment ou à un autre dans des organismes du quartier, comme le démontre l'exemple d'une action citoyenne et artistique organisée en octobre 2015 qui visait à créer dans le quartier une murale appelée «Le grand dérangement» pour dénoncer l'exode de résidents du quartier affectés par les hausses de loyer. Elle observe que les libertaires participent sans prendre de *leadership* à ce type d'actions plus dérangeantes et militantes organisées par des organismes communautaires, tout en restant critiques sur d'autres aspects :

C'est pas un mouvement anarchiste qui est déconnecté du communautaire. C'est au contraire des personnes qui ont une vision extrêmement claire, affichée et affirmée, mais qui, en même temps, ne veulent pas être là en opposition au communautaire et veulent plutôt être là en dialogue constant, pis je crois que c'est pas partout pareil dans tous les quartiers. (...) Ils ont une approche extrêmement communautaire dans le sens d'intégration dans la communauté et de se doter de nos propres espaces autogérés.

Elle poursuit :

Dans les groupes communautaires, il y a de plus en plus de personnes de la mouvance anarchiste qui y travaillent. La présence de ces personnes qui sont extrêmement critiques sur le rapport des groupes communautaires à l'État, même sur l'action communautaire autonome, sur l'économie sociale, et qui portent des bases d'organisation autres, évidemment que ça teinte l'action communautaire, que ça la confronte pis que ça questionne, mais en même temps, je pense que le milieu communautaire à Pointe-Saint-Charles influence aussi le mouvement anarchiste, énormément, donc je pense que l'influence est dans les deux sens.

Dans le contexte du Collectif 7 à nous, elle trouve extrêmement courageux le fait que le CSA se soit associé au communautaire, même à un milieu culturel qui fréquente de grands donateurs, et ait accepté qu'il y ait des négociations avec un promoteur immobilier. Cela a provoqué de vives discussions à l'interne du CSA faisant en sorte qu'une frange plus radicale dans le mouvement anarchiste a «levé un peu le nez là-dessus», alors que d'autres militants cherchaient à prouver que le projet n'allait pas marcher pour ensuite pouvoir occuper le bâtiment. Le CSA a donc dû faire plusieurs compromis pour que le projet fonctionne et soit viable. ANNICK a ainsi l'impression que les militants du CSA et de La Pointe libertaire constituent «une configuration vraiment particulière» dans le quartier.

4.7.3 CATHERINE

CATHERINE trouve «très bien» ce que font les militants de La Pointe libertaire et du CSA dans le quartier, même s'il y a parfois des façons de faire avec lesquelles elle n'est pas forcément d'accord parce qu'elle est d'avis que ça ne peut fonctionner. Elle croit qu'il faut avoir une mentalité spéciale pour être anarchiste :

J'ai rien contre, mais il n'y a pas une grande compagnie qui pourrait fonctionner avec des anarchistes, parce qu'à un moment donné, il faut que tout le monde fasse pareil pour arriver au même endroit sinon ça marche pas. C'est que je pense, je me trompe peut-être.

Elle considère que «ça marche» à petite échelle dans la mesure où les anarchistes «sont tous d'accord pour faire le même genre de choses», mais à plus grande échelle, elle n'est pas convaincue que ça peut être possible et c'est pour cette raison, croit-elle, que l'anarchisme reste un phénomène marginal :

Ça fonctionnerait si on était tous sur une île pis qu'on avait que ça là, tu vois, mais sinon, ça me rappelle toujours, il y a des années, d'avoir eu un copain qui voulait partir avec d'autres sur une île ou dans un endroit très retiré où il recommençait la civilisation à zéro en partant de rien pis en se donnant d'autres bases et tout. Hum, je les regardais aller, je trouvais ça intéressant. J'aurais jamais été là moi. Je pense qu'il y a pour chaque personne une église, un truc différent, pis c'est pareil pour les libertaires. C'est un état d'esprit.

En ce qui la concerne personnellement, elle affirme :

Je trouve que donner de la liberté aux gens, de faire ce qui faut comme ils veulent, c'est bien. Moi, je sais qu'avec moi, ça n'aurait pas marché. J'aurais rien foutu. Moi, il me faut quelqu'un qui me dise : Bon, on fait ça, ça, ça et ça. T'as jusqu'à telle date pour le faire. Sinon, ça risque de virer n'importe où parce que je suis comme ça. Pis ça veut pas dire que je ne suis pas bonne pour le faire, mais j'ai besoin de guides. Alors comme il y a beaucoup de gens comme moi, l'anarchisme là, ça peut pas...

Néanmoins, elle considère que ce sont des gens qui ont «beaucoup évolué» par rapport à leurs principes de base et qui ont dû changer parce que la situation l'exigeait : «Et ça, je leur tire mon chapeau, car il y a des gens qui restent sur leurs positions et qui n'évoluent jamais». Pour illustrer son propos, elle donne l'exemple de la question du financement du projet porté par les militants du CSA :

Avec le temps, et c'est pour ça que j'ai beaucoup d'admiration pour eux, ils ont réalisé que s'ils voulaient que leur rêve d'être là puisse se réaliser, il fallait qu'ils fassent un bout de chemin. Tout en gardant leur façon de penser, leur façon d'être, leurs propositions, il fallait un jour qu'il aille à la banque peut-être, il fallait qu'ils fassent le minimum légal pour prouver leur existence et ils l'ont fait, pis moi, je sais pas si je me serais tordue pareil pour faire quelque chose si j'avais été à leur place. Pis c'est des gens qui sont très brillants, très volontaires. On a en beaucoup perdu en route parce qu'il y en avait qui voulaient être là pour faire telle chose, telle chose, mais qui pouvaient plus attendre. Ça fait des années que ça traîne. Mais il y en a qui sont toujours là et qui rêvent encore.

CATHERINE croit que l'émergence de collectifs libertaires dans le quartier au cours des années 2000 est un phénomène naturel : «On est un quartier de

résistance, ça fait qu'il faut que ça se cristallise quelque part». Elle est d'avis que leur présence «a donné une autre couleur». Dans les débuts, elle précise tout de même que ça n'a pas toujours été évident pour des résidents de longue date : «il y avait des gens du quartier qui se disaient c'est quoi ces jeunes qui sont sans foi ni loi, tsé, mais tout le monde a fini par mieux s'adapter pis ça va très bien». Elle trouve qu'ils sont aujourd'hui bien acceptés par la population et intégrés au mouvement communautaire du quartier :

On dirait qu'ils se sont placés dans le communautaire, alors qu'avant, ils étaient là pour faire des trucs différents des autres, pas en opposition, mais différent, alors peut-être que ça a dérangé, mais ça n'a pas vraiment paru. Je pense pas qu'on peut dire qu'il y a eu un clash là.

Elle précise que le CSA est membre observateur¹⁴ de la Table Action-Gardien, alors que La Pointe libertaire, qui est plus «politiquement incorrecte», ne l'est pas, mais qu'elle peut tout de même assister aux réunions en tant que groupe ami :

(...) à la Table, on peut pas se permettre des fois d'envoyer chier le maire, parce qu'on fait pas ça comme ça. Alors c'est un groupe qui peut venir quand il le veut, mais ils [ses militants] ne sont pas membres de la Table. Ça leur donne une liberté, pis nous, ça nous met pas des fois dans des situations embarrassantes, quand ils partent à contrepied sur des trucs qu'on a décidés tous ensemble. Mais qu'ils le fassent c'est très bien, parce que ça allume le feu, tsé. Nous, on fait fumer le saumon, tsé, on profite du feu. C'est quand même une osmose là. Ça se passe bien. (...) Le quartier, la Table et ses groupes ont évolué avec le temps. Les libertaires sont chez eux partout.

À la question de savoir s'il y a des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes dont le mouvement communautaire de Pointe-Saint-Charles devrait s'inspirer, CATHERINE ne sait pas :

C'est difficile parce que, d'abord, il faudrait que tout le monde s'assoie pis que les libertaires, les trucs autogérés viennent nous dire c'est quoi exactement pis c'est

¹⁴ Les **membres réguliers** doivent, entre autres, être des organismes communautaires et associatifs (OBNL) du quartier, favoriser le changement social, avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté. Ils ont le droit de vote et doivent participer activement aux assemblées générales et aux comités de travail. Les **membres observateurs** peuvent être des organismes parapublics, des concertations sectorielles, ou tout organisme étant une ressource pour la Table. Ils ont le droit de parole mais pas de vote, ils ne peuvent pas non plus être élus comme administrateur (et mêmes obligations que les membres réguliers). Source : <http://actiongardien.org> (consulté le 29 février 2016).

quoi les avantages et les désavantages. Dans le communautaire là, chaque groupe a ses problèmes bien spécifiques. Pis aller se poser des questions est-ce que ce serait une bonne idée d'aller voir chez les libertaires s'il y a quelque chose d'intéressant, ils ont pas le temps, alors euhh...

Par contre, elle ajoute immédiatement que si, par exemple, le CSA demande au Club populaire des consommateurs la permission d'utiliser ses cuisines pour une activité, il y a sur ce plan de la coopération et de la communication.

4.7.4 ISABELLE

ISABELLE se dit «en faveur de l'anarchisme». Elle trouve qu'«il y a des choses intolérables dans notre société qui évoluent vraiment dans un mauvais sens» et qu'il faut prendre position. Ainsi, elle était par exemple sympathique à l'action directe du CSA en mai 2009 visant l'occupation de l'ancienne usine Seracon.

Cependant, elle trouve parfois qu'il y a un peu de violence verbale qu'elle ne partage pas forcément. De plus, lorsque certains militants libertaires lui ont dit que «le patrimoine, c'est pour les riches», ça l'a fait un peu sursauter, mais elle pense que c'était une maladresse de leur part d'avoir dit cela.

ISABELLE croit que les militants libertaires ont une réelle influence dans le quartier :

C'est des gens qui sont un peu extrémistes, mais ça prend ça pour qu'on arrive à une balance je pense. C'est des gens qui ont une utopie, qui défendent avec acharnement des principes de base. C'est des gens qui ont une grande gueule entre guillemets et je pense que ça prend ça aussi aux conseils municipaux pour se faire entendre. Moi, je pense que c'est très positif qu'ils soient là.

Elle admire d'ailleurs un des militants libertaires du quartier qui est «un grand monsieur de Pointe-Saint-Charles», une personne «très impliquée» qui a contribué à la création de «points névralgiques» dans la communauté, tels que la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, le Carrefour d'éducation populaire et les nombreuses coopératives d'habitation.

4.7.5 ALEX

Selon ALEX, l'anarchisme est une notion qui a plusieurs définitions et utilisations selon le contexte, mais il n'a pas de définition comme telle à donner puisque cela ne fait pas partie de sa vie. Un aspect qu'il comprend le mieux et qu'il partage est la notion d'autogestion. Pour lui, le fait qu'une communauté prenne le contrôle sur son propre environnement est fondamental. C'est d'ailleurs une des raisons de son implication et une source de motivation. Toutefois, si l'autogestion est associée à l'anarchisme ou aux libertaires, cela l'indiffère : «C'est juste des étiquettes qu'on met sur les choses».

Concernant l'influence des militants libertaires dans le quartier, ALEX ne fait pas de distinction comme telle entre eux et les autres puisqu'il s'agit souvent des mêmes personnes qui occupent des rôles différents selon le contexte. Selon lui, un collectif comme le CSA est composé d'individus qui possèdent la «liberté d'agir» pour eux-mêmes, alors que le milieu communautaire représente une diversité d'intérêts issus d'institutions représentatives de la communauté et, en ce sens, celles-ci doivent être «plus prudentes par rapport à l'acceptabilité de leurs actions». Ainsi, dans un cas, des individus peuvent agir plus librement, alors que dans l'autre, ces mêmes individus ont une liberté d'action plus restreinte. À part cela, il ne considère pas que ça fait une très grande différence.

4.8 Autres résultats

ALEX tient à ajouter qu'il ressent un certain malaise depuis la publication du livre de La Pointe libertaire (2013), car c'est ce qui est désormais perçu comme l'histoire du Bâtiment 7 de 2009 à 2012 :

Moi, je l'ai lu et je peux dire que, oui, c'est une facette de l'histoire, mais c'est pas toute l'histoire. (...) C'était certainement une dimension du déroulement des événements, mais j'ai de la difficulté à accepter que [ce sont] les anarchistes de

Pointe-Saint-Charles qui ont arraché [un bâtiment] d'un promoteur capitaliste. Je suis un peu tanné d'entendre ça. La vie est un peu plus compliquée.

Pour lui, le rôle qu'aurait joué Quartier Éphémère / Fonderie Darling aurait été beaucoup plus important puisque s'il n'y avait pas eu de lien personnel entre la représentante de cet organisme et Vincent Chiara, l'acquisition du Bâtiment 7 n'aurait jamais été possible. Également, une version de l'histoire écrite par le promoteur et l'arrondissement serait intéressante à lire, car «il y a bien des discussions internes entre eux qu'on ne connaît pas». ALEX souhaiterait qu'on admette qu'il y a de multiples façons de raconter cette histoire, que chaque histoire est un point de vue particulier et que la réalité est un amalgame de tous ces points de vue.

ANNICK, quant à elle, trouverait intéressant et pertinent qu'un(e) étudiant(e) se penche dans le cadre d'une recherche universitaire sur le rôle joué par les promoteurs immobiliers dans la planification urbaine à Pointe-Saint-Charles, en opposition aux responsabilités des pouvoirs publics et à la place des citoyens et des organismes locaux dans le processus de planification.

4.9 Résultats tirés d'une publication sur le Bâtiment 7

Voici maintenant un compte rendu de certains éléments d'analyse présentés dans le livre «Bâtiment 7. Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles» (2013). Afin de permettre plus facilement la comparaison entre les résultats précédents et ce que nous trouvons pertinent de partager ici, nous avons regroupé les éléments choisis à l'intérieur de trois des thèmes et sous-thèmes déjà présentés : 1) Stratégies et moyens d'action; 2) Tensions et points de divergence; et 3) Perception du quartier et du mouvement communautaire.

4.9.1 Stratégies et moyens d'action

Pour les auteurs du livre, trois éléments sont à considérer dans le succès de la lutte pour le Bâtiment 7. Premièrement, la démolition d'une partie du Bâtiment 7 par Vincent Chiara à l'hiver 2009, précédée de l'incendie suspect d'un autre bâtiment lui appartenant sur les anciens terrains du CN, ont fait voir «un propriétaire bien peu scrupuleux» et «ont fait fondre le bénéfice du doute dont il jouissait jusqu'alors» (*La Pointe libertaire*, 2013, p. 62). Deuxièmement, les élections de novembre 2009 ont fait élire dans l'arrondissement des candidats plus ouverts aux revendications populaires, ce qui n'est pas étranger à la présence soutenue de plusieurs citoyens manifestant régulièrement leur mécontentement aux séances du conseil d'arrondissement. Troisièmement, la «pression politique constante» entre 2009 et 2012 par «des militant.e.s du mouvement social et des militant.e.s libertaires» ont provoqué le recul de Vincent Chiara, grâce à une «présence systématique aux séances des instances politiques institutionnelles, l'information locale à travers la distribution de tracts et l'affichage, et l'organisation d'actions directes» (*Ibid.*, p. 63). Au-delà de ces facteurs, d'autres «ingrédients essentiels» ont favorisé ce succès : «l'ancrage local de la lutte», c'est-à-dire en continuité avec les revendications de la communauté concernant l'avenir des terrains du CN; la «persistance [de la lutte] dans le temps»; et la «diversité idéologique, stratégique et tactique, mais aussi de situations, d'origines et d'horizons» au sein du Collectif 7 à nous» (*Ibid.*, p. 65-67). Voici d'ailleurs ce que les auteurs écrivent par rapport à la diversité des tactiques :

Au Collectif 7 à nous, en pratique, une approche de diversité des tactiques a été utilisée. Le collectif a vite constaté que ses membres ne partageaient pas complètement la même vision de l'action. Certain.e.s privilégiaient un lobbying teinté d'un discours sur l'art, une approche où l'aspect irrécyclable des différences de classes sociales n'occupait pas une place importante. Pour d'autres, l'approche dite de la concertation conflictuelle prévalait : travailler en étant proche des adversaires, en soulignant clairement les désaccords et les points de rencontre. Pour d'autres encore, le CSA en particulier, il fallait mettre de l'avant une logique de rupture avec les adversaires de classe – politiciens, promoteurs – et d'opposition entre les intérêts de ceux-ci et ceux de la classe dominée à laquelle s'identifie le CSA. Soyons clairs : nous ne croyons pas que la seule tactique de l'action directe, parfois confrontationnelle, aurait pu faire gagner la bataille, pas plus que le seul

lobbying aurait pu y arriver. C'est à travers la discussion entre alliés – discussion parfois houleuse – que la stratégie a été élaborée et les tactiques mises au point. Au fil du temps (et des réévaluations de la stratégie), les membres du Collectif 7 à nous ont fini par voir à quel point sa diversité interne était un atout dans la lutte, du moment qu'ils étaient capables d'articuler stratégiquement cette diversité (*Ibid.*, p. 68-69).

Les auteurs reconnaissent la force de Quartier Éphémère / Fonderie Darling qui ne s'est jamais désolidarisée du CSA, puisque chaque fois qu'une action directe était organisée, l'organisme culturel, en tant que responsable de la négociation pour le *Collectif 7 à nous* auprès de Vincent Chiara, recevait ses critiques dès le lendemain. Au lieu de nuire, cette diversité a, au contraire, permis «de faire comprendre à l'adversaire que le collectif «sortait de la boîte», qu'il était impossible de l'enfermer dans une logique ou une tactique précise, et que s'il était bloqué sur un front, il pouvait en ouvrir un autre» (*Ibid.*, p. 69). Sur le plan de la diversité des tactiques, ils concluent :

Reconnaître que l'allié est forcément différent et que le but n'est pas d'imposer ses propres vues, mais plutôt de définir les différentes vues, pas si éloignées les unes des autres, peut créer un acteur collectif plus fort, capable de répondre à un plus grand nombre de situations et de défis (*Ibid.*, p. 70-71).

Également sur le plan stratégique, la collaboration entre les membres du Collectif 7 à nous n'aurait pu porter ses fruits sans l'ouverture du CSA à la négociation avec les autorités concernées, comme le montre à ce sujet la position de militants du CSA dans leur ouvrage sur le Bâtiment 7 :

Très souvent, dans les milieux de la gauche radicale, on mise sur l'effet spectaculaire d'un rapport de force avec l'État ou les capitalistes pour montrer les contradictions de classes ou d'intérêts. Par le fait même, il est tentant pour eux de minimiser, en termes politiques et analytiques, la lutte et le travail militants «sur le terrain», souvent microlocaux, mais néanmoins nécessaires pour rendre les rapports de force effectifs et les inscrire dans la durée. Émettons l'hypothèse que les confrontations face à face autour d'une table entre protagonistes font partie des moyens à utiliser pour maintenir ou même accentuer les rapports de force. On appelle cela des «négociations», et ce mot a mauvaise réputation dans la gauche radicale parce qu'on y retrouve inévitablement la notion de compromis (pourtant différente de compromission). (...) Nous voulons souligner pour notre part qu'il est possible d'utiliser l'instrument de la négociation dans une lutte radicale, pourvu que ce moyen soit soumis à une logique de transparence, de débats entre alliés et d'une bataille politique ouverte et contrôlée par la base. Pourvu aussi que la négociation ne soit pas la tactique prépondérante, mais plutôt un moyen soumis à

d'autres. C'est ailleurs que doivent s'établir les bases du rapport de force. En fait, la négociation est un passage obligé de toute lutte, mais ne doit pas être considérée ni utilisée comme le moyen ultime de créer un rapport de force (*Ibid.*, p. 17-19).

Sans participer directement aux négociations, celles-ci étant plutôt menées par Quartier Éphémère / Fonderie Darling avec le propriétaire du Bâtiment 7 et par Action-Gardien avec les élus, le CSA n'a pas pour autant adopté une logique de rupture avec les parties adverses. Au contraire, il a participé activement aux réunions du *Collectif 7 à nous* où était discutée démocratiquement la stratégie à privilégier lors des négociations, tout en exerçant de la pression par des actions directes afin de créer un rapport de force.

4.9.2 Tensions et divergences de point de vue

Malgré leur désir «d'imprégner au maximum le Bâtiment 7 de l'esprit autogestionnaire» (*Ibid.*, p. 84), les militants du CSA ne se font pas d'illusions. Bien que leur collaboration avec les autres membres du *Collectif 7 à nous* a constitué une force au cours de la lutte, elle a clairement mis en lumière des divergences de point de vue concernant la réalisation du projet une fois la victoire acquise.

L'une de ces divergences a trait au fait que le Bâtiment 7 ne sera pas une propriété collective puisque Quartier Éphémère deviendra propriétaire de sa partie du bâtiment, de même que le CPE et la Maison de naissance qui devraient s'y installer. Cela rendra plus difficile la réalisation d'un véritable projet d'ensemble centré autour d'une vision collective et réduira probablement le «sentiment commun d'appartenance». Pour le CSA, «le fractionnement de la propriété, qui relève du droit de propriété individuel» et donc de la «conception marchande de la société», est une source de contradiction importante dans le projet (*Ibid.*, p. 88) :

Dans un tel contexte de propriété, certains enjeux de solidarité, de partage et d'entraide, sur le plan tant social que politique et économique, risquent de se poser

en termes essentiellement économiques. Les intérêts privés pourront alors facilement se réfugier derrière le droit de propriété» (*Ibid.*, p. 88-89).

Sur le plan du modèle démocratique, comme le CSA privilégie la démocratie directe autogestionnaire, cela implique que toutes les personnes concernées sont conviées à participer aux discussions et aux prises de décision, ce qui exige souvent le respect d'une certaine lenteur dans le processus démocratique. Or, le CSA craint que le futur chantier l'oblige à prendre des décisions rapides selon les exigences et contraintes des entrepreneurs et professionnels de la construction, tout en devant composer avec la propre lenteur des systèmes bureaucratiques gouvernementaux.

La notion du «faire soi-même» chère aux libertaires a également été confronté, d'une part, à la réalité des normes de la construction et à la réglementation du secteur public, et, d'autre part, au peu d'ouverture des autres membres du collectif à cette façon de rénover l'ensemble du bâtiment qui «suppose des contraintes supplémentaires de temps, d'organisation et de créativité», notamment pour l'encadrement des bénévoles, qu'ils soient ou non expérimentés (*Ibid.*, p. 90) :

Le CSA n'a pas poussé plus loin le débat. Des raisons internes expliquent cette décision. En effet, au sein même du CSA, on peine à trouver le temps pour approfondir et assimiler ces enjeux dans les autres projets du groupe. Au Collectif 7 à nous, la situation est la même : les membres en ont plein les bras avec la cession du bâtiment, sa protection urgente ou la vérification de la viabilité du projet. Pour ces raisons, et parce qu'il n'a pu élaborer à l'avance une proposition structurée, le CSA a jugé préférable de ne pas insister (*Ibid.*, p. 91).

Enfin, les discussions sur la formulation du projet ont fait ressortir des conceptions divergentes de la culture en tant qu'élément fondamental du projet, de son rôle dans la société et de l'influence que «la société marchande capitaliste» exerce sur elle. À propos des valeurs¹⁵ du projet du Bâtiment 7, les auteurs constatent que certaines formulations qui faisaient consensus dès le départ, telle que «moteur de transformation sociale», pouvaient être interprétées finalement de

¹⁵ «Les Ateliers 7 à Nous sont porteurs de valeurs de justice sociale, d'autonomie, de respect, de démocratie et visent à être un moteur de transformation sociale politique, culturelle, économique et environnementale, dans le milieu qui les a fait naître et bien au-delà.» Source : <http://www.ateliers7anous.org/fr/a-propos/vision-mission-et-valeurs/> (consulté le 21 mars 2016).

manière très différente (*Ibid.*, p. 92). En somme, pour préserver la stabilité du *Collectif 7 à nous*, le CSA a préféré ne pas trop insister dans la défense de ses positions plus radicales, au «risque de voir son point de vue ignoré» (*Ibid.*, p. 94) :

En effet, les efforts déployés et les idées mises de l'avant n'ont pas eu à ce jour la portée que les membres du CSA auraient espérée d'un projet collectif. Pour le dire simplement, leurs idées, assez marginales, convenons-en, n'ont pas beaucoup progressé au sein du Collectif 7 à nous. Elles ont été écoutées, oui, mais non partagées, ne serait-ce que partiellement. Les principes du CSA et la façon dont ses membres les vivent demeurent une curiosité au sein du collectif : aux yeux des autres partenaires, ils n'ont pas à colorer l'essence du projet du B7 (*Ibid.*, p. 94-95).

Le CSA fera donc en sorte de teinter le plus possible de sa vision et de ses principes d'action l'espace du Bâtiment 7 qu'il occupera, tout en souhaitant que d'autres occupants potentiels partagent leurs valeurs et que sa présence dans le Bâtiment 7 agisse «comme une sorte d'antenne émettant des ondes dans la communauté locale, mais aussi montréalaise, et qui reste ouverte aux réponses qui viendront» (*Ibid.*, p. 98).

4.9.3 Perception du quartier et du mouvement communautaire

Parallèlement à la victoire du *Collectif 7 à nous* dans la lutte pour le Bâtiment 7 et aux gains obtenus concernant le redéveloppement des anciens terrains du CN, un processus d'embourgeoisement accéléré a cours dans Pointe-Saint-Charles depuis le début des années 2000, «embourgeoisement provoqué et animé par le pouvoir politique et le capitalisme immobilier» (*Ibid.*, p. 75). Cela se remarque jusque dans les groupes communautaires dont la «clientèle» change, risquant ainsi d'affecter le financement public de plusieurs groupes, au détriment des personnes à faible revenu. L'embourgeoisement a également pour effet de provoquer le départ du quartier de ménages à faible et moyen revenu à la suite de hausses de loyer, d'évictions, de saisies hypothécaires ou de conversions de duplex en maisons de ville, ce qui réduit la capacité de résistance du mouvement social (*Ibid.*) :

L'idée est la suivante : avec l'arrivée de centaines de nouveaux ménages des classes moyennes dans le quartier, le mouvement social doit envisager de nouvelles stratégies d'action pour partager plus largement les valeurs de justice sociale, de solidarité et d'entraide. La lutte pour la justice sociale serait alors le thème qui rassemblerait l'ensemble de la population (logement social, accès à la justice et à la santé, écologie). Il s'agit d'abord d'éviter les clichés que peut véhiculer une nouvelle population mieux nantie et plus individualiste à l'égard des besoins des couches populaires. Il faut donc redéployer plus systématiquement une culture d'éducation populaire politisée, centrée sur la justice sociale et incluant la critique anticapitaliste (*Ibid.*, p. 75-76).

Cela fait dire aux auteurs qu'il faut non seulement réduire l'effet de la logique de développement capitaliste, mais la remplacer en ajoutant à la résistance une dimension politique, et ce, de deux manières : en relançant «un mouvement social urbain plus clairement anticapitaliste, dans le prolongement de l'histoire de résistance populaire du quartier depuis la fin des années 1960, avec l'idée de se détacher du cul-de-sac de la politique sociale-démocrate»; et par le projet libertaire d'une «auto-institution politique de la communauté sur une base autonome», c'est-à-dire par la mise sur pied d'institutions politiques locales non plus basées sur le modèle actuel de démocratie représentative, mais plutôt centrées sur la démocratie directe et participative (*Ibid.*, p. 74-77).

Pointe-Saint-Charles a su construire pendant plus de quatre décennies un mouvement social qui favorisait «l'autonomie populaire», «une certaine critique du système capitaliste» et «la création d'organismes alternatifs locaux». Or, si la social-démocratie a pu offrir pendant un temps un rempart politique au excès du capitalisme, cela n'est plus le cas. Même si Pointe-Saint-Charles «demeure encore aujourd'hui un des milieux les plus revendicateurs et les mieux organisés sur la scène des luttes sociales et politiques», le mouvement populaire du quartier a de la difficulté à innover comme il l'a déjà fait par le passé. Celui-ci doit remettre à l'avant-plan les idées et valeurs d'auto-organisation, d'autogestion, d'autonomie et de prise en charge collective et individuelle, de manière à «susciter une offensive de rupture avec la logique capitaliste et un pouvoir d'État à bout de souffle» (*Ibid.*). Les auteurs précisent que ce constat ne constitue pas une critique adressée au mouvement social du quartier, mais qu'il n'a pour but

que de contribuer à stimuler la réflexion sur la pertinence de réintroduire le «politique» parmi les «expérimentations» sociales du quartier, qu'elles soient anciennes ou plus récentes. Cela vaut également pour les libertaires eux-mêmes et des collectifs comme le CSA, ajoutent-ils. Ceux-ci «doivent donner concrètement et lisiblement un sens politique aux projets autonomes qu'ils mettent de l'avant» puisque «[r]ejeter en paroles le système politique de domination, ses structures hiérarchiques, son élitisme, sa démocratie de façade n'est pas suffisant» (*Ibid.*, p. 79-80).

CHAPITRE V

ANALYSE

Dans le cadre de notre recherche, nous avons voulu savoir comment se vit la cohabitation entre des militants libertaires du quartier Pointe-Saint-Charles et d'autres acteurs du milieu. Pour ce faire, nous avons porté notre attention au travail de collaboration qui a eu lieu entre les divers acteurs du *Collectif 7 à nous* de 2009 à 2012 au cours de leur lutte pour l'appropriation collective du Bâtiment 7. Dans le chapitre qui suit, nous traiterons de notre question générale en répondant d'abord à nos questions spécifiques; ensuite nous nous pencherons sur nos deux hypothèses de recherche; puis nous dresserons le bilan de cette section.

5.1 Collaboration entre les membres du Collectif 7 à nous

5.1.1 Première question spécifique de recherche

Comment s'est déroulé le processus de collaboration parmi les membres du Collectif 7 à nous entre 2009 et 2012?

À la lumière des données recueillies, nous pouvons affirmer que la collaboration s'est avérée efficace et fructueuse dans la lutte pour l'acquisition du Bâtiment 7, mais plus difficile lorsqu'est venu le temps, dès 2012, de discuter plus en détail de la façon dont chaque acteur voyait le contenu du projet. Cela traduit une manifestation à la fois de forces et de faiblesses résultant de l'hétérogénéité des acteurs au sein du *Collectif 7 à nous*.

Grâce à un mode de fonctionnement qui accorde une large place au respect des différents points de vue, à un mode de prise de décision horizontal et à la recherche de consensus, les interactions entre les membres du *Collectif 7 à nous* ont permis d'articuler de manière complémentaire et cohérente une diversité de tactiques qui s'est révélée être une force pour le collectif. En effet, malgré l'hétérogénéité des acteurs en présence, ceux-ci ont réussi à explorer «l'univers des options envisageables et des solutions auxquelles elles conduisent», comme le décrivent Callon, Lascoumes et Barthe (2001) à propos des forums hybrides. Leurs échanges ont permis des apprentissages mutuels qui, du coup, ont fait du *Collectif 7 à nous* une «nouvelle configuration sociale» suscitant de «nouveaux savoirs» applicables sur le plan stratégique, par exemple par la combinaison du lobbying et d'actions directes. La négociation formelle s'est accompagnée d'une forte pression populaire, ce qui a augmenté le rapport de force du collectif en faisant voir au propriétaire ou aux élus qu'il avait plusieurs tours dans son sac, ou encore, advenant le cas où la négociation aboutirait à une impasse, qu'il était disposé à adopter une logique de rupture, par exemple en occupant illégalement le Bâtiment 7. Le processus de collaboration a donc réuni des acteurs qui ont été capables de canaliser leurs compétences et leurs connaissances respectives vers un objectif commun, en faisant de leurs divergences idéologiques, stratégiques et tactiques un atout dans la lutte.

Par contre, à partir du moment où les discussions sur les stratégies de lutte ont cédé leur place à des discussions plus intensives entourant l'élaboration du contenu du projet, les différents points de vue ont été plus difficiles à concilier, comme le montrent les résultats issus autant des entrevues que de la publication du CSA. Sur le plan idéologique, l'hétérogénéité des acteurs, plutôt que de constituer «un acteur collectif plus fort», a montré ses limites par la présence au sein du collectif d'intérêts divergents en ce qui concerne le mode de propriété, le mode de gouvernance, le financement du projet et le coût des travaux de rénovation du bâtiment. Bien que certains nœuds aient pu être résolus après 2012, il n'en demeure pas moins que le projet tel qu'il sera vécu inclut entre autres deux

membres occupants dont l'un, Quartier Éphémère / Fonderie Darling, a préféré être propriétaire de sa propre partie du Bâtiment 7 et a quitté le *Collectif 7 à nous*, alors que l'autre, le CSA, a dû faire plusieurs compromis de telle sorte que le projet d'ensemble diffère de la vision qu'il avait au départ de ce projet collectif. Ainsi, le processus de collaboration n'a pas abouti à un consensus qui reflète dans la nature du projet un caractère hybride intégrant clairement des éléments identitaires de tous les acteurs de telle sorte que se construise une nouvelle identité collective qui est plus que la somme de ses parties.

5.2 Perception de l'anarchisme et des militants libertaires

5.2.1 Deuxième question spécifique de recherche

Comment les acteurs non libertaires du Collectif 7 à nous perçoivent l'anarchisme et, de manière plus particulière, la pensée et les pratiques des militants libertaires du quartier?

Selon nos résultats, les acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous* que nous avons interviewés perçoivent positivement l'anarchisme ainsi que la pensée et les pratiques des militants libertaires du quartier ou, à tout le moins, non négativement par l'un d'entre eux. Plusieurs principes et modes d'action sont perçus favorablement, chacun par au moins un répondant, tels que l'autogestion, le respect de la diversité, la démocratie directe, la gestion participative, un mode de prise de décision horizontal, le partage de la parole par des tours de table, la recherche de consensus, l'absence de hiérarchie et de porte-parole.

Il faut dire qu'Action-Gardien, la Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles, travaille déjà en adoptant un «mode de fonctionnement collectif et non hiérarchique», et en privilégiant la «recherche de consensus» et des «décisions [qui] se prennent par l'ensemble des membres», comme le mentionne

son site Internet¹⁶ et comme nous l'ont confirmé certains répondants. Le mode de fonctionnement du *Collectif 7 à nous*, qui a été établi «assez naturellement» selon une répondante, n'est pas étranger à un mode de travail auquel plusieurs membres du collectif étaient déjà habitués. Rappelons que le CSA est membre observateur de la Table Action-Gardien et que La Pointe libertaire peut y assister, non pas en tant que membre, mais en tant que groupe ami.

Les militants libertaires sont perçus comme étant acceptés par la population et intégrés au mouvement communautaire du quartier, ceux-ci ne désirant pas être en opposition au communautaire, mais plutôt «en dialogue constant», tout en ayant une «approche extrêmement communautaire» afin d'accroître l'autonomie collective des résidents de Pointe-Saint-Charles. Une répondante se dit «en faveur de l'anarchisme» pour les prises de position des militants du quartier qui ne se gênent pas pour dénoncer publiquement la façon dont la société régresse sur certains plans. Un répondant admet que d'avoir côtoyé et appris à connaître les militants du CSA lui a permis de se défaire de la vision caricaturale qu'il avait des anarchistes auparavant. Deux autres répondants ne tracent pas de frontières claires ou ne font pas de distinction comme telle entre libertaires ou non-libertaires puisque plusieurs militants libertaires ont déjà travaillé ou travaillent dans le milieu communautaire de Pointe-Saint-Charles, ou s'y impliquent à titre de bénévoles. La majorité des répondants ont signalé les nombreux compromis faits par le CSA afin que le projet du Bâtiment 7 soit viable. Selon eux, plusieurs militants semblent avoir «cheminé» ou «évolué» sur certains plans en collaborant avec les autres membres du *Collectif 7 à nous*.

À ce propos, l'ouverture du CSA à la négociation avec les autorités concernées illustre bien l'adoption d'un certain degré de pragmatisme dans la radicalité. Les militants du CSA ont démontré une souplesse qui, selon Nicola Phébus (2013), fait souvent défaut de manière générale chez les libertaires, ceux-ci s'enfermant dans «une logique du tout ou rien».

¹⁶ http://actiongardien.org/_fonctionnement (consulté le 22 mars 2016).

Plusieurs bémols ont tout de même été émis par les répondants. Ceux-ci relèvent l'impossibilité d'appliquer les principes anarchistes à large échelle; la difficulté d'accepter le concept de respect de la diversité des tactiques lorsque certaines actions sont considérées nuisibles; les limites du mode de fonctionnement par consensus; la présence parfois de violence verbale; la vision qu'ont certains militants de la préservation du patrimoine bâti; et le nécessaire rapport à l'État et à l'argent privé dans un projet comme le Bâtiment 7. Le manque de pragmatisme des anarchistes a également été avancé par un répondant, ce qui constitue une contradiction avec ce que nous venons d'avancer concernant l'ouverture du CSA à la négociation, comme quoi tout dépend des éléments de comparaison dont il est question. Ce répondant affirme d'ailleurs qu'il y avait au CSA une présence de militants plus radicaux et moins radicaux, ceux ayant participé au *Collectif 7 à nous* étant les moins radicaux.

5.3 Influence de la présence libertaire sur l'action communautaire

5.3.1 Troisième question spécifique de recherche

Quel sens les acteurs non libertaires du Collectif 7 à nous donnent-ils à l'effet produit par la présence libertaire sur l'action communautaire du quartier?

En ce qui concerne l'influence des militants libertaires dans le quartier, un seul répondant ne fait pas de distinction comme telle entre eux et les acteurs communautaires puisque pour lui, ce sont souvent les mêmes personnes qui occupent des rôles différents selon qu'ils agissent librement à titre d'individus, comme les militants du CSA, ou dans le cadre un peu plus contraignant de l'action communautaire menée par les organismes du quartier.

Les autres répondants sont tous d'avis que les libertaires jouent un rôle dans le quartier : ceux-ci proposent aux acteurs communautaires du quartier un plus grand

éventail de moyens d'action, tels que l'action directe; les critiques qu'ils adressent aux groupes communautaires les confrontent et les questionnent de manière positive; leurs idéaux peuvent servir de source d'inspiration afin que des groupes qui sont devenus davantage des boîtes de services se reconnectent aux idéaux véhiculés par les citoyens qui ont fondé les premiers groupes populaires du quartier à partir des années 1960; leurs pensées et leurs actions plus radicales incitent les promoteurs immobiliers à collaborer avec des acteurs considérés plus pragmatiques; et leur prise de parole libre et revendicatrice leur permet de se faire entendre plus facilement, par exemple lors des réunions du conseil d'arrondissement, ce qui profite à d'autres groupes communautaires qui partagent les mêmes préoccupations. En ce qui a trait plus précisément à la période de lutte pour le Bâtiment 7, une répondante reconnaît l'engagement actif de plusieurs jeunes du CSA qui ont joué un rôle clé sur le plan de la mobilisation alors que les autres membres du *Collectif 7 à nous* étaient moins disponibles. Comme l'a écrit Nicolas Phébus (2013) :

Le mouvement communautaire bénéficie de l'apport constant de jeunes dynamiques qui n'ont pas froid aux yeux, souvent formés dans les groupes radicaux et le mouvement étudiant. Cela permet de renouveler les pratiques et de questionner certaines orthodoxies contre-productives. Mais, si l'implication des libertaires est possible et féconde, c'est qu'il existe une ouverture d'une partie du mouvement communautaire (p. 166).

Le fait que des militants libertaires de Pointe-Saint-Charles agissent également au sein du milieu communautaire, que ce soit à titre individuel ou en tant que membre du CSA ou de La Pointe libertaire, démontre non seulement l'ouverture des libertaires envers le milieu communautaire, mais aussi l'inverse. Au sein du *Collectif 7 à nous*, cette ouverture s'est reflétée entre autres par un mode de fonctionnement qui s'apparente à l'application de principes chers aux anarchistes : gestion horizontale, recherche du consensus, démocratie directe, etc.

Toutefois, il semble qu'il ait été plus facile de s'entendre lorsque tous les membres partageaient un objectif commun, soit l'acquisition du Bâtiment 7. En effet, si nous portons notre attention exclusivement sur les débats qui ont eu lieu

dans les réunions autour de la vision du contenu du projet, nous remarquons que l'influence des libertaires semble avoir eu une portée limitée au-delà de l'espace qui sera occupé par le CSA. Plusieurs compromis ont été faits de leur part en ce qui concerne le mode de propriété; le mode de gouvernance; le cout du projet; le recours aux banques et à des subventions publiques; la façon de rénover le bâtiment; et le fait d'accepter potentiellement des entreprises privées comme futurs occupants du bâtiment. Ces aspects rejoignent les points de divergence dont nous avons fait mention dans la présentation des résultats provenant de la publication de *La Pointe libertaire*, et de l'impression générale livrée par ses auteurs à propos de l'influence du CSA, que nous rappelons ici :

En effet, les efforts déployés et les idées mises de l'avant n'ont pas eu à ce jour la portée que les membres du CSA auraient espérée d'un projet collectif. Pour le dire simplement, leurs idées, assez marginales, convenons-en, n'ont pas beaucoup progressé au sein du *Collectif 7 à nous*. Elles ont été écoutées, oui, mais non partagées, ne serait-ce que partiellement. Les principes du CSA et la façon dont ses membres les vivent demeurent une curiosité au sein du collectif : aux yeux des autres partenaires, ils n'ont pas à colorer l'essence du projet du B7 (*La Pointe libertaire*, 2013, p. 94-95).

Même si les militants libertaires sont bien intégrés au sein du mouvement communautaire du quartier et que leur présence est bénéfique à divers niveaux, selon l'approche de la « tache d'huile » (ou la « pollinisation ») expliquée au Chapitre 2, nous pouvons affirmer que leur influence n'a pas «contaminé» de manière significative les autres membres du *Collectif 7 à nous* pour que cela soit apparent dans la nature même du projet du Bâtiment 7. Les divergences de point de vue qui sont apparues ont montré les limites de la pénétration de la pensée et des pratiques anarchistes à l'intérieur du projet comme tel.

5.4 Cohabitation entre militants libertaires et autres acteurs du quartier

5.4.1 Question générale de recherche

Comment se vit la cohabitation entre des militants libertaires du quartier Pointe-Saint-Charles et d'autres acteurs du milieu?

Les réponses aux trois questions spécifiques nous permettent maintenant de revenir à notre question générale de recherche. Ainsi, nous pouvons affirmer que la collaboration qui a eu lieu entre les membres du *Collectif 7 à nous* dès 2009 reflète plus largement une cohabitation harmonieuse entre des militants libertaires du quartier Pointe-Saint-Charles et d'autres acteurs du milieu.

Certes, à l'échelle du *Collectif 7 à nous*, des tensions et divergences de point de vue sont apparues au fil de la collaboration, dont certaines sont en lien direct avec la pensée et les pratiques anarchistes. Cependant, il convient de rappeler que les divergences n'ont pas seulement opposé libertaires et non-libertaires, comme l'illustre le fait que Quartier Éphémère / Fonderie Darling a préféré quitter le collectif. De plus, il ne faut pas voir la présence d'une tension comme un événement nécessairement négatif en soit. Une tension peut être «créative», pour reprendre l'expression d'une répondante, en permettant aux acteurs de se remettre en question et d'aller plus loin. Enfin, les nombreux compromis effectués de la part des libertaires témoignent de leur réel désir de faire en sorte que le projet du Bâtiment 7 fonctionne, même si les principes anarchistes n'y sont pas représentés autant qu'ils l'auraient souhaité. Il n'y a donc pas eu d'évitement ou de conflit comme tel entre libertaires et non-libertaires, mais plutôt un mélange de coopération, de débats, de divergences de point de vue, de tensions, d'accommodements et de compromis.

Malgré la distance idéologique manifeste à certains égards, nous ne pouvons pas dire qu'il existe pour autant une distance sociale puisque tous nos répondants

continuent de se côtoyer d'une manière ou d'une autre, que ce soit lors de réunions pour faire avancer le projet du Bâtiment 7, au sein de la Table Action-Gardien, dans le cadre d'actions militantes ou, plus simplement, en tant qu'amis ou voisins. D'ailleurs, c'est justement la proximité relationnelle de plusieurs membres du *Collectif 7 à nous* qui a favorisé sa création au printemps 2009. En effet, rappelons que chaque répondant connaissait déjà au moins trois personnes du collectif avant que celui-ci ne soit formé.

La poursuite de la collaboration au sein du *Collectif 7 à nous* après 2012 traduit le partage d'un espace commun où cohabitent officiellement un membre, le CSA, qui s'affiche clairement en tant que collectif libertaire, et d'autres membres qui reconnaissent la légitimité et la pertinence de la partie du projet qui sera gérée par le CSA. Il ne s'agit donc plus seulement de l'implication professionnelle ou militante de libertaires dans des organismes communautaires du quartier ou dans le cadre de mobilisations populaires avec d'autres acteurs du milieu, comme lors la lutte contre le projet d'implantation du Casino de Montréal dans Pointe-Saint-Charles. Nous sommes devant une expérience qui devrait aboutir dans les prochaines années à la transformation d'un lieu physique, le Bâtiment 7, en divers projets qui feront vivre cette cohabitation au quotidien dans un espace concret. Comme une répondante l'a mentionné : «Les libertaires sont chez eux partout» dans le quartier. Ils le seront d'autant plus qu'un lieu physique leur permettra de faire vivre plus aisément les principes et valeurs libertaires. En soit, cette expérience constitue un pas nouveau qui pourrait, seul l'avenir nous le dira, accroître la visibilité et l'influence des libertaires dans le quartier et même ailleurs étant donné le petit nombre d'espaces collectifs au Québec gérés par les anarchistes.

5.5 Vérification des hypothèses de recherche

5.5.1 Première hypothèse de recherche

La forme prise par l'action anarchiste dans Pointe-Saint-Charles est perçue de manière positive par les acteurs non libertaires du Collectif 7 à nous.

À la lumière des réponses que nous venons d'apporter à nos questions de recherche, nous sommes en mesure de valider notre première hypothèse de recherche. En effet, nos résultats montrent que, somme toute, l'action anarchiste dans Pointe-Saint-Charles est perçue positivement par la majorité des acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous*. La présence de libertaires dans Pointe-Saint-Charles, qu'ils agissent à l'intérieur de collectifs libertaires ou au sein d'organismes communautaires, est considérée comme un plus pour le quartier et le mouvement communautaire. Leur présence donne «une autre couleur» à ce «quartier de résistance» selon les termes d'une répondante.

En fonction des éléments de notre cadre théorique et des données recueillies sur le terrain, nous relevons un certain nombre de rapprochements entre l'action communautaire et l'action libertaire dans Pointe-Saint-Charles. Par leur manière de militer en tant qu'anarchistes, les militants libertaires de Pointe-Saint-Charles privilégient, selon Francis Dupuis-Déri, une approche locale ou de quartier qui s'inscrit dans la longue tradition anarchiste. Cela se reflète notamment par l'ancrage local de l'action de ces militants autour d'enjeux qui touchent leur communauté (ex. : embourgeoisement, aménagement urbain, transport, environnement); par leur volonté de tisser des liens avec la population locale et les acteurs du milieu; et par leur désir de construire « ici et maintenant » le monde qu'ils entrevoient pour l'avenir, fondé à partir de la promotion de l'autonomie collective, d'abord à l'échelle locale.

Selon cette perspective, il semble cohérent que ces militants prennent part à des initiatives avec des organisations qui, sans être anarchistes, tentent comme les libertaires de promouvoir les valeurs de justice sociale, de solidarité, de démocratie, d'autonomie et de respect. Puisque le mouvement communautaire de Pointe-Saint-Charles est considéré comme traditionnellement très militant, cela diminue chez les libertaires les risques de «dissonance cognitive et idéologique» liée aux contradictions entre les idéaux et la pratique. D'ailleurs, sur le plan professionnel ou à titre de militant, les personnes formant le noyau du CSA se sont toutes impliquées à un moment ou à un autre dans des organismes du quartier.

En fonction de la définition de l'action communautaire proposée par Lavoie et Panet-Raymond (2011), nous considérons que l'action libertaire dans Pointe-Saint-Charles constitue l'une des formes que prend l'action communautaire du quartier. Rappelons que ces auteurs la définissent comme «toute initiative issue de personnes, de groupes communautaires, d'une communauté (géographique locale, régionale, nationale; d'intérêts; d'identités) visant à apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun» (p. XII). De manière plus précise, l'action libertaire possède des similitudes avec l'approche conflictuelle développée aux États-Unis par Saul Alinski dans les années 1960, en opposition à l'approche plus consensuelle. Cette approche tient compte des rapports de pouvoir entre groupes sociaux dans l'analyse des problèmes sociaux et vise la création d'un rapport de force afin de modifier les conditions d'existence des populations défavorisées. À la différence toutefois que ce courant de pensée issu de la tradition pragmatique américaine des groupes de pression «ne repose pas sur la reconnaissance du caractère antagonique des intérêts de classes» (Mercier *et al.*, 2007, p. 23), contrairement à l'anarchisme ou au marxisme.

Dans le même sens, des liens apparaissent avec l'une des quatre approches stratégiques de l'action communautaire décrites par Bourque *et al.* (2007) : l'intervention sociopolitique (action sociale), l'intervention socioéconomique (développement local), l'intervention socio-institutionnelle (planning social) et

l'approche sociocommunautaire. En effet, l'action des libertaires partage clairement des caractéristiques avec l'intervention sociopolitique (l'action sociale) qui, d'ailleurs, se situe en continuité avec l'approche conflictuelle. Leurs actions directes de dénonciation, de revendications, de mobilisation, de perturbation et de pression; leur structure organisationnelle autonome et démocratique; leurs activités d'éducation populaire et d'information; et l'acceptation sous certaines conditions de la négociation avec les autorités concernées rappellent notamment l'expérience dans les années 1960 et 1970 des comités de citoyens, puis des organisations populaires de défense de droits sociaux et des organismes d'éducation populaire. L'autonomie collective prônée par les libertaires s'apparente à l'action de certains comités de citoyens qui, «au lieu de faire appel à l'État pour obtenir des services», ont développé «des ressources autogérées répondant mieux aux besoins et aux aspirations de la population qui [voulait] se prendre en charge et exercer un contrôle sur ces services» (Mercier *et al.*, 2011, p. 25-26).

Bien que la forme que prend l'action libertaire dans Pointe-Saint-Charles ne soit pas étrangère à certaines façons de faire déjà présentes dans le quartier depuis les années 1960, il n'en demeure pas moins qu'elle possède des caractéristiques qui la distinguent des autres formes d'action collective. En effet, à partir des années 1990, la montée du discours et des politiques néolibérales dans plusieurs pays a provoqué une radicalisation de l'action contestataire au sein du mouvement altermondialiste dont le renouveau anarchiste est une illustration. Ainsi, les collectifs libertaires de Pointe-Saint-Charles portent une culture politique qui rejette toute forme d'autorité illégitime, telle que l'État, et toute forme d'oppression et de domination, telle que le capitalisme. Leur forme organisationnelle favorise entre autres la décentralisation du pouvoir, un processus décisionnel transparent et le recours massif à la démocratie directe, à l'action directe et à l'autogestion. Au-delà des valeurs qu'ils partagent avec le milieu communautaire, les valeurs d'égalité, de liberté, d'autonomie et de respect de la diversité prennent un accent particulier. Et même si les collectifs libertaires

collaborent avec les groupes communautaires, ils ne s'empêchent pas pour autant de les critiquer, notamment pour leur rapport à l'État. Bref, malgré leur désir de cohabiter avec le mouvement communautaire, les collectifs libertaires existent parce qu'ils fondent leur action sur des bases d'organisation autres, c'est-à-dire l'anarchie.

Ainsi, nous croyons que la perception positive des acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous* par rapport à la forme que prend l'action anarchiste dans Pointe-Saint-Charles ne peut s'expliquer que par des similitudes sur le plan des valeurs et de la pratique, ou que par le contexte général de l'évolution des rapports entre anarchistes et groupes communautaires depuis le début des années 2000. Nous croyons que cela s'explique aussi par une «configuration particulière», pour reprendre l'expression d'une répondante, ou plus précisément par des «dynamiques d'interactions» propres à Pointe-Saint-Charles, comme le pense intuitivement Francis Dupuis-Déri (2015). Par ces dynamiques, plusieurs acteurs du collectif ont d'abord appris à se connaître, à tisser des liens et à se faire confiance dans le cadre d'une multitude d'occasions, de rencontres formelles ou informelles, sur les plans militant ou professionnel, telles que la fondation d'un café autogéré dans le quartier, les réunions entre membres de la Table de concertation Action-Gardien, les deux Opérations populaires d'aménagement, la lutte contre l'implantation du Casino de Montréal dans le quartier, les actions de revendication contre la vente des terrains du CN, etc. Puis ils ont décidé de collaborer en créant un collectif autour d'un enjeu qui les interpellait, soit la préservation du Bâtiment 7, afin d'y faire vivre divers projets.

5.5.2 Deuxième hypothèse de recherche

Selon la perception des acteurs non libertaires du Collectif 7 à nous, des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes sont devenus une source d'inspiration pour l'action communautaire menée dans le quartier.

Nous considérons que nous ne pouvons ni valider ni invalider complètement cette hypothèse puisque des nuances doivent être apportées. Selon la perception des acteurs non libertaires que nous avons rencontrés, il ne fait aucun doute qu'au niveau des moyens d'action, les libertaires contribuent à élargir le répertoire d'actions en apportant aux revendications populaires une touche de radicalisme qui exerce une pression supplémentaire sur des décideurs publics ou privés, ce qui profite au mouvement populaire du quartier. Également, leurs critiques sur le rapport des groupes communautaires à l'État, sur l'économie sociale et sur l'action communautaire autonome confrontent et influencent positivement le milieu communautaire en l'obligeant à se remettre en question.

À ce sujet, rappelons qu'au cours des dernières décennies, l'État a fait de plus en plus appel aux organismes communautaires, notamment dans les domaines de la santé, des services sociaux et de la formation professionnelle. Si le financement public doit en principe respecter l'autonomie et le respect de l'identité du mouvement communautaire, le partenariat entre l'État et les groupes communautaires implique deux types d'acteurs qui, en réalité, ne sont pas égaux. Le financement de base des organismes par l'État permet à celui-ci d'influer sur leurs orientations, de telle sorte que l'offre de services tend à suivre les priorités de l'État plutôt que les besoins constatés dans la communauté (Savard, 2007, p. 284). Dans le même sens, le projet de loi 56 sur le lobbyisme, comme l'a décrit une répondante, risque d'alourdir le fardeau administratif des organismes communautaires et de fragiliser ceux dont les ressources financières sont précaires.

Ainsi, l'option libertaire en faveur de la création d'espaces autogérés visant l'autonomie de la communauté de Pointe-Saint-Charles va dans le sens de ce que désirent déjà plusieurs groupes communautaires, à savoir permettre à des personnes, des groupes et des communautés d'avoir les moyens de contrôler leur propre destinée. L'action des libertaires peut donc servir de source d'inspiration au mouvement communautaire de Pointe-Saint-Charles afin qu'il innove en proposant et en développant ses propres outils collectifs, comme il l'a fait dans les

années 1960 et 1970, par exemple par la création de nombreuses coopératives d'habitation dans le quartier. La mission du projet du Bâtiment 7, à laquelle le CSA a largement contribué à définir selon ce que nous a dit une répondante, s'inscrit d'ailleurs dans cette perspective.

Parallèlement aux éléments que nous venons de mentionner qui peuvent être des sources d'inspiration pour l'action communautaire menée dans le quartier, nous relevons d'autres éléments qui vont dans le sens inverse. Comme nous l'avons décrit précédemment, l'influence des principes libertaires dans la vision du contenu du projet du Bâtiment 7, au-delà de l'espace qui sera occupé par le CSA, semble avoir eu une portée limitée. En effet, plusieurs éléments propres à l'anarchisme ont été laissés de côté pour favoriser la réussite du projet. Également, en fonction des perceptions recueillies, une répondante souligne le fait que chaque groupe communautaire du quartier a ses problèmes bien spécifiques et que, confrontés à la réalité du quotidien, ces groupes n'ont tout simplement pas le temps de se demander si s'inspirer des libertaires serait une bonne idée.

Par rapport à la manière dont le quartier se transforme, une répondante observe que les libertaires sont aussi impuissants que le communautaire pour empêcher la *gentrification* du quartier. Sur ce plan, un autre répondant est d'avis que les personnes qui voient tout ce qui est associé à la *gentrification* comme nécessairement mauvais ne devraient pas, selon lui, s'inspirer des anarchistes, car en ayant recours davantage à l'action directe, elles se battraient «en partie contre des moulins à vent». Voilà autant d'aspects qui ne nous permettent pas de confirmer notre deuxième hypothèse de recherche.

En résumé, bien que les militants libertaires de Pointe-Saint-Charles exercent une certaine influence sur l'action communautaire (l'inverse est aussi vrai), les liens sont trop ténus pour nous permettre d'affirmer clairement que des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes deviennent une source d'inspiration pour l'action communautaire menée dans le quartier.

5.6 Bilan

En somme, la collaboration qui a eu lieu entre les membres du *Collectif 7 à nous* reflète à l'échelle de Pointe-Saint-Charles une cohabitation harmonieuse entre des militants libertaires et d'autres acteurs du milieu. La majorité des répondants perçoivent positivement la forme que prend l'action anarchiste dans Pointe-Saint-Charles et sont d'avis que les militants libertaires exercent une influence positive sur le quartier et le mouvement communautaire.

Nos résultats révèlent cependant que la pensée et les pratiques anarchistes ont une influence tout de même limitée sur l'action communautaire du quartier. En d'autres mots, ce croisement de savoirs et de pratiques n'a pas suscité l'émergence d'une nouvelle approche qui combinerait des éléments de l'action libertaire et de l'action communautaire, bien qu'il y ait eu enrichissement de part et d'autre. Nous assistons plutôt à une convergence d'intérêts qui, selon les circonstances, profitent aux acteurs en présence.

Par ailleurs, l'ouverture des libertaires à la coopération avec des acteurs qui ne partagent pas forcément tous les idéaux et les principes anarchistes influe à son tour sur la manière dont les libertaires doivent gérer l'adéquation entre les principes et la pratique. Créer des alliances comporte inévitablement des risques, par exemple celui de se mettre à dos des camarades anarchistes qui demeurent critiques à l'endroit d'une telle stratégie, d'autant plus si l'alliance ne se révèle pas profitable (Prud'homme et Massé, 2013). Le CSA, dont le militantisme est ouvert à la conciliation et dont les actions sont ancrées dans la communauté, semble faire le pari malgré les compromis effectués que cette cohabitation militante lui permettra d'accroître les occasions de faire vivre dans le quartier les principes d'autogestion et de démocratie directe, tout en partageant sa perspective anticapitaliste et antiautoritaire.

Selon nous, ce pari repose sur quatre conditions facilitantes :

1. une certaine ouverture d'acteurs non libertaires du quartier à la pensée et aux pratiques anarchistes;
2. un territoire, Pointe-Saint-Charles, qui constitue un carrefour traditionnel de courants d'idées et d'échanges entre acteurs sociaux ayant une bonne capacité réflexive;
3. une séquence d'évènements qui, depuis les années 2000, a suscité des dynamiques d'interactions qui ont permis à des individus de se rencontrer, de tisser des liens et de se faire confiance dans le cadre d'initiatives et d'actions collectives;
4. un contexte plus général d'amélioration des rapports entre les anarchistes et «la gauche» québécoise depuis une quinzaine d'années.

Ces quatre conditions étant réunies, nous croyons que la concrétisation des divers projets à l'intérieur du Bâtiment 7 devrait donc continuer d'influer sur les dynamiques d'interactions entre libertaires et non-libertaires à l'échelle du quartier. Également, cela pourrait permettre de nouveaux apprentissages collectifs sources d'innovations sociales.

CONCLUSION

Par cette recherche, nous avons voulu contribuer à une meilleure compréhension du renouveau anarchiste au Québec, dont le militantisme libertaire dans Pointe-Saint-Charles est l'une des manifestations, et de son influence sur des milieux non anarchistes. Ainsi, nous nous sommes donné pour objectif d'explorer comment a été vécu la cohabitation entre des militants libertaires et des acteurs non libertaires du quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal, en prenant pour point d'observation le *Collectif 7 à nous* comme espace de cohabitation. Afin de pouvoir évaluer la perception et la nature des liens entre acteurs, nous avons porté une attention particulière à la période correspondant à la lutte pour l'appropriation collective du Bâtiment 7, soit depuis la création du comité qui allait devenir le *Collectif 7 à nous* au printemps 2009, jusqu'à la signature de l'entente de développement à l'hiver 2012 qui inclut la cession du Bâtiment 7. Les périodes qui ont précédé et succédé cette lutte ont également été pris en compte.

De manière plus précise, nous nous sommes demandé comment s'est déroulé le processus de collaboration parmi les membres du *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012; comment les acteurs non libertaires du collectif perçoivent l'anarchisme ainsi que la pensée et les pratiques des militants libertaires du quartier; et quel sens les acteurs non libertaires du collectif donnent-ils à l'effet produit par la présence libertaire sur l'action communautaire du quartier. Pour répondre à nos questions de recherche, nous avons mené une enquête de type qualitatif en privilégiant l'entrevue semi-dirigée comme méthode centrale de collecte de données. Nous avons ainsi interrogé cinq individus qui ont participé aux *Collectif 7 à nous* entre 2009 et 2012, soit à titre de représentant de leur organisme ou association au sein du collectif, soit à titre individuel. L'analyse d'un document produit par La Pointe libertaire sur la lutte pour l'acquisition du Bâtiment 7 a également été effectuée.

D'une part, nos données reflètent à l'échelle de Pointe-Saint-Charles une cohabitation harmonieuse entre des militants libertaires et d'autres acteurs du milieu. La majorité des répondants perçoivent positivement la forme que prend l'action anarchiste dans Pointe-Saint-Charles et sont d'avis que les militants libertaires exercent une influence positive sur le quartier et le mouvement communautaire. Ainsi, nous confirmons l'hypothèse selon laquelle la forme que prend l'action anarchiste dans Pointe-Saint-Charles est perçue de manière positive par les acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous*.

D'autre part, nos résultats révèlent que la pensée et les pratiques anarchistes ont une influence tout de même limitée sur l'action communautaire du quartier, comme le démontre le cas précis du *Collectif 7 à nous*. En effet, notre enquête établit que la collaboration entre les membres du *Collectif 7 à nous* s'est avérée efficace et fructueuse dans la lutte pour l'acquisition du Bâtiment 7, mais plus difficile lorsqu'est venu le temps, dès 2012, de discuter plus en détail de la façon dont chaque acteur voyait le contenu du projet. Selon l'approche anarchiste de la «tache d'huile», l'influence des libertaires n'a pas «contaminé» de manière significative les autres membres du collectif pour que cela soit apparent dans la nature même du projet du Bâtiment 7. Les divergences de point de vue qui sont apparues ont montré les limites de la pénétration de la pensée et des pratiques anarchistes à l'intérieur du projet, notamment sur les plans du mode de propriété, du mode de gouvernance, du financement du projet et des travaux de rénovation du bâtiment. Ainsi, bien que les militants libertaires de Pointe-Saint-Charles exercent une certaine influence sur l'action communautaire, les liens sont trop ténus pour nous permettre de confirmer l'hypothèse selon laquelle des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes deviennent une source d'inspiration pour l'action communautaire menée dans le quartier.

Malgré cela, il faut souligner que la poursuite du travail au sein du *Collectif 7 à nous* après 2012 traduit le partage d'un espace commun où cohabitent officiellement un membre, le CSA, qui s'affiche clairement en tant que collectif libertaire, et d'autres membres qui reconnaissent la légitimité et la pertinence de la

partie du projet qui sera gérée par le CSA. Ce processus devrait aboutir dans les prochaines années à la transformation d'un lieu physique, le Bâtiment 7, en divers projets qui feront vivre cette cohabitation au quotidien dans un espace concret. Ces projets seront orientés autour de cinq pôles : services de proximité, agriculture urbaine, culture et art, technique, multimédia. Le Bâtiment 7 devrait comprendre un café-bar et un magasin général gérés par le CSA; une salle multifonctionnelle d'environ 150 places pour des spectacles, conférences, activités artisanales et d'éducation populaire; un projet médias; des ateliers d'artistes; des ateliers techniques (bois, métal, vélos); une bibliothèque libre-service; une serre sur le toit, un marché de fruits et légumes; une cuisine collective; un Centre de la petite enfance (CPE) et une Maison de naissance. Cet endroit pourrait donc permettre d'accroître la visibilité et l'influence des libertaires à l'échelle du quartier et même au-delà.

De plus, l'articulation de manière complémentaire et cohérente d'une diversité de tactiques entre les divers acteurs du *Collectif 7 à nous* s'est avérée un atout pendant la lutte pour le Bâtiment 7. Cet apprentissage collectif pourrait accentuer le désir d'agir de manière concertée dans le quartier afin d'augmenter le rapport de force lors de futures mobilisations populaires.

Notre recherche comporte certaines limites. D'abord, le fait de n'avoir pas réussi à effectuer des entretiens avec des militants du CSA ne nous a pas donné accès à des données qui nous auraient permis de comparer plus étroitement leurs réponses avec celles de nos répondants, ce qui aurait enrichi considérablement notre analyse. En effet, même si la publication du CSA sur le Bâtiment 7 nous a été utile à cette fin, elle n'équivaut pas à des entretiens avec d'autres acteurs clés de cette expérience. Pour ce faire, il aurait fallu interviewer un nombre suffisamment approprié de militants libertaires qui ont agi au sein du *Collectif 7 à nous* afin de pouvoir dresser un portrait global de leurs perceptions. Or, le fait d'avoir constaté en cours de recherche que plusieurs militants du CSA avaient déjà été sollicités pour participer à des entretiens liés à d'autres recherches sur le Bâtiment 7, d'où

probablement leur manque d'intérêt, a constitué un obstacle que nous avons dû contourner en n'interviewant que des acteurs non libertaires.

Ensuite, une autre limite a trait à la durée trop courte des entrevues, ce qui nous a empêchés d'aller suffisamment en profondeur avec la majorité des répondants étant donné leur emploi du temps chargé. Idéalement, il aurait été pertinent d'analyser la trajectoire individuelle de chacun des répondants en orientant une partie des entrevues sur des périodes de leur vie qu'ils considèrent comme significatives sur le plan de leur engagement social, militant et professionnel; et sur leurs premiers contacts soit avec des anarchistes, soit avec la pensée anarchiste. Ceci nous aurait permis de mieux saisir là où chacun se situait avant la création du *Collectif 7 à nous* et, ainsi, d'évaluer plus finement l'influence de leurs interactions avec des militants libertaires dans le cadre de la lutte pour l'acquisition du Bâtiment 7. En effet, nous croyons que la perception positive des acteurs non libertaires du *Collectif 7 à nous* par rapport à la forme que prend l'action anarchiste dans Pointe-Saint-Charles s'explique en partie par une «configuration particulière» ou par des «dynamiques d'interactions» qui sont propres à Pointe-Saint-Charles. Il aurait donc été utile d'étudier davantage les dynamiques qui ont permis à plusieurs acteurs du collectif de se connaître, de tisser des liens et de se faire confiance, avant même qu'apparaissent l'idée de créer le *Collectif 7 à nous*.

Comme pistes de recherche future liée au renouveau anarchiste au Québec, l'expérience de collaboration des libertaires au sein du *Collectif 7 à nous* et, plus largement, avec le mouvement communautaire de Pointe-Saint-Charles, nous fait voir la présence d'une tension continue entre la théorie et la pratique. En effet, le pragmatisme porté par le noyau militant du CSA, dont le militantisme est ouvert à la conciliation et dont les actions sont ancrées dans la communauté, provoque nécessairement des contradictions entre la défense absolue de certains principes et les compromis que requièrent des alliances avec des acteurs qui n'adhèrent que partiellement à ces principes. Le projet du CSA dans le Bâtiment 7 met également en lumière la contradiction qui existe entre la volonté de

s'inscrire dans une perspective anticapitaliste et antiautoritaire et le maintien de liens avec le marché privé et l'État. Rappelons que le projet du Bâtiment 7 ne pourra pas fonctionner sans subventions gouvernementales, sans argent privé et sans prêts. Il n'évoluera pas en marge du système. En s'inspirant de la réflexion d'une répondante à ce sujet, la question que nous pourrions poser est la suivante : À partir de projets qui se situent à l'intérieur du système, comment en faire de «vrais projets de transformation sociale» qui ambitionnent de «repousser les limites»? Comme le dit cette répondante, que l'on soit militants libertaires ou acteurs communautaires, il s'agit là du principal défi.

Afin de poursuivre cette réflexion dans le contexte de la cohabitation entre anarchistes et d'autres acteurs sociaux, il pourrait être utile d'aller puiser des éléments d'analyse par l'étude d'expériences anarchistes passées de plus grande portée, comme celle des années 1930 en Espagne. Plus près de nous, le mouvement étudiant québécois de 2012 offre un exemple intéressant de pénétration d'éléments anarchistes ou anarchisants au sein d'associations étudiantes faisant partie de structures institutionnalisées que sont les institutions d'enseignement. Parallèlement à l'approche locale ou de quartier privilégiée par les militants libertaires de Pointe-Saint-Charles, l'approche de la «tache d'huile» pratiquée par des anarchistes plus ou moins intégrés dans des institutions, comme les groupes communautaires ou le mouvement étudiant, offre d'autres opportunités pertinentes d'analyse grâce à des entrevues avec des acteurs clés. Cela permettrait de comprendre de nouvelles dynamiques d'interactions qui, peut-on présumer, produisent non seulement un effet sur des milieux non anarchistes, mais également sur le mouvement anarchiste lui-même.

ANNEXE A

GUIDE D'ENTRETIEN

PROFIL PERSONNEL

1. Comment décririez-vous votre lien avec le quartier Pointe-Saint-Charles, sur les plans professionnel (emplois occupés) et personnel (lieu d'habitation, sentiment d'appartenance, implication sociale) ?
2. Décrivez-moi les circonstances qui vous ont amené(e) à faire partie du *Collectif 7 à nous* ?
3. Avant que la lutte pour le Bâtiment 7 ne commence, que signifiait pour vous ce bâtiment ?

NATURE DES LIENS AU SEIN DU *COLLECTIF 7 À NOUS*

4. Parlez-moi de la manière dont vous fonctionniez au sein du *Collectif 7 à nous* ?
5. Comment en êtes-vous arrivés à établir ce mode de fonctionnement ?
6. Comment en êtes-vous arrivés à établir la mission du *Collectif 7 à nous* ?
7. Est-elle identique maintenant à ce qu'elle était au départ ?
8. Parlez-moi des stratégies et moyens d'action mis de l'avant au cours de la lutte ?
9. Parlez-moi de la façon dont vous avez élaboré entre vous le projet du Bâtiment 7 ?
10. Quelles sont les tensions ou les divergences de point de vue qui sont apparues au fil du temps entre les membres du *Collectif 7 à nous* ?

INTERPRÉTATION DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE

11. Quel sens prend pour vous tout le travail effectué entre les membres du *Collectif 7 à nous* ?
12. Qu'est-ce qui vous rend le plus fier ?
13. À quoi attribuez-vous le succès de la lutte ?
14. Quelles sont vos déceptions ?
15. Si vous aviez à recommencer, que feriez-vous différemment ?
16. Quels sont les apprentissages que vous retirez de cette expérience ?

NATURE DES LIENS AVANT ET APRÈS LA LUTTE

17. Avant la création du *Collectif 7 à nous*, quelle était la nature de vos relations avec les autres membres du collectif ?
18. Comment ces relations ont-elles évolué par la suite ?
19. Quelle est maintenant la nature de vos relations avec les autres membres du *Collectif 7 à nous* ?

PERCEPTION DE L'ANARCHISME ET DES COLLECTIFS LIBERTAIRES

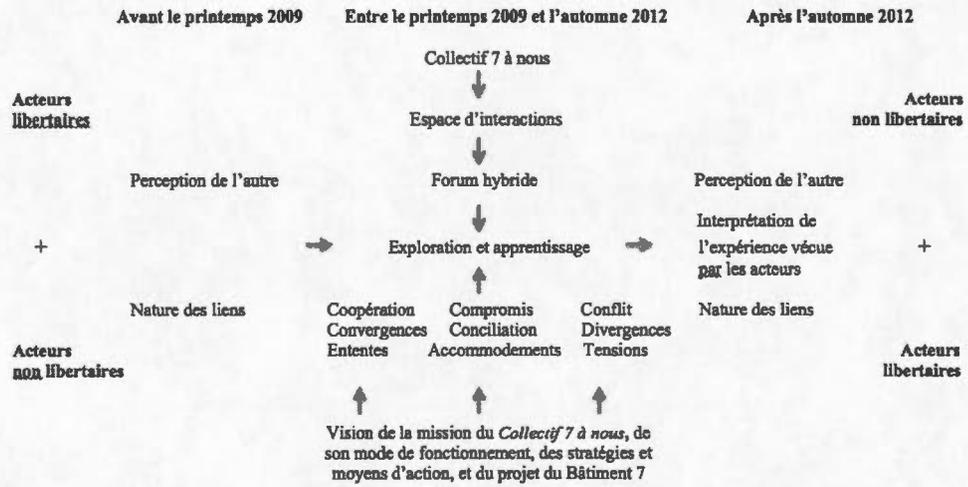
20. Quelle est votre conception de l'anarchisme ?
21. Lorsque vous pensez à l'anarchisme, à quoi pensez-vous, à quoi ça réfère pour vous ?
22. Que pensez-vous de la pensée et des pratiques des militants libertaires dans le quartier ?
23. Personnellement, avez-vous développé certaines affinités avec des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes ? Si oui, lesquels ? Quelles circonstances vous ont permis de développer ces affinités ?

PERCEPTION DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE DE POINTE-SAINT-CHARLES

24. Comment décririez-vous le mouvement communautaire de Pointe-Saint-Charles en 2015 ?
25. Quelles sont les limites ou faiblesses du mouvement communautaire de Pointe-Saint-Charles actuellement ?
26. Quelle est l'influence selon vous des militants de La Pointe libertaire et du Centre social autogéré sur le mouvement communautaire du quartier ?
27. Y a-t-il selon vous des éléments de la pensée et des pratiques anarchistes dont le mouvement communautaire de Pointe-Saint-Charles s'inspire ou devrait s'inspirer ?

ANNEXE B

SCHEMA DE LA COHABITATION ENTRE ACTEURS LIBERTAIRES ET NON LIBERTAIRES DANS POINTE-SAINT-CHARLES



BIBLIOGRAPHIE

Action-Gardien (Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles),
Site Internet : <http://actiongardien.org>

Baillargeon, N. (2004). *L'ordre moins le pouvoir : histoire et actualité de l'anarchisme*, Montréal, Lux Éditeur, 332 p.

Baillargeon, N. (2001/2010.) *Les chiens ont soif : critiques et propositions libertaires* (2^e édition), Montréal, Lux Éditeur, 312 p.

Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, Éditions La Découverte, 352 p.

Bellemare-Caron, R., Breton, É., Cyr, M.-A., Dupuis-Déri, F. et Kruzynski, A. (2013). «Introduction : L'anarchie ici et maintenant», dans *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux Éditeur, p. 11-25.

Berthelot, J.-M. (2000). *Sociologie : Épistémologie d'une discipline. Textes fondamentaux*, Bruxelles, Éditions De Boeck, 479 p.

Berthelot, J.-M. (2001). *La construction de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.

Blondin, M., Comeau, Y., et Provencher, Y. (2012). *Innover pour mobiliser. L'actualité de l'expérience de Michel Blondin*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 173 p.

Boudon, R. (2000). «Action», *Traité de sociologie*, dans Berthelot, J.-M., *Sociologie. Épistémologie d'une discipline. Textes fondamentaux*, Bruxelles, De Boeck, p. 292-301.

Bourdillon, R. et Cezard, P.-Y. (automne-hiver 2014). «La pointe des utopies», *Nouveau Projet*, n° 6, p. 69-78.

Bourque, D., Comeau, Y., Favreau, L., Fréchette, L. (dir.). (2007). *L'organisation communautaire : Fondements, approches et champs de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 560 p.

Breton, É. (2013). «La CLAC : parcours d'un réseau anticapitaliste», dans Bellemare-Caron, R. *et al.* (dir.), *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux Éditeur, p. 41-62.

Callon, M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001). *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Éditions Le Seuil, 357 p.

Collectif CourtePointe (2006). *Pointe Saint-Charles : un quartier, des femmes, une histoire communautaire*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 286 p.

Colson D. (2001). *Petit lexique philosophique de l'anarchisme : De Proudhon à Deleuze*, Paris, Le Livre de Poche, 378 pages.

Dansereau, F., Charbonneau, S., Morin, R., Revillard, A., Rose, D., Séguin, A.-M. (2002), *La mixité sociale en habitation*, Rapport de recherche réalisé pour la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal. INRS-Urbanisation, Culture et Société, Montréal, 180 p.

De Queiroz, J.-M. et Ziolkowski, M., (1997). *L'interactionniste symbolique*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, 140 p.

Delisle-L'Heureux, N. et Sarrasin, R. (2013). «La fourmilière anti-autoritaire», dans Bellemare-Caron, R. *et al.* (dir.), *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux Éditeur, p. 63-75.

Déri, T. et Dupuis-Déri, F. (2014). *L'anarchie expliquée à mon père*, Montréal, Lux Éditeur, 244 p.

Doucet, L. et Favreau, L. (dir.). (1991). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 464 p.

Dupuis-Déri, F. (2015, 17 novembre). Verbatim non publié d'une entrevue sur le mouvement anarchiste, Montréal.

Dupuis-Déri, F. (printemps 2007). «L'anarchie en philosophie politique. Réflexions anarchistes sur la typologie traditionnelle des régimes politiques», *Les ateliers de l'éthique*, vol. 2, n° 1, p. 6-17.

Fillieule, O., Mathieu, L. et Péchu C. (dir.). (2009). *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 38-45.

Gaudet, L.-F., et Sarrasin R. (2008). «Fragments d'anarchisme au Québec (2000-2006)», dans *Québec en mouvements : Idées et pratiques militantes contemporaines*, Montréal, Lux Éditeur, p. 177-197.

Germain, A. (dir.). (1995). *Cohabitation interethnique et vie de quartier*, Rapport final soumis au ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles et à la Ville de Montréal, INRS-Urbanisation, Montréal, 325 p.

Germain, A. (2013). «La sociologie urbaine à l'épreuve de l'immigration et de l'ethnicité : de Chicago à Montréal en passant par Amsterdam», *Sociologie et sociétés*, vol. 45, n° 2, p. 87-109.

Gravel, F. (2012). *La revitalisation de Pointe-Saint-Charles à Montréal : un cas de transformation des quartiers ouvriers péricentraux*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en études urbaines, UQAM, 165 p.

Grenier, G. (2008). *L'Opération populaire d'aménagement de Pointe-Saint-Charles : vers une appropriation du quartier par les citoyens sous l'initiative de la table de concertation Action-Gardien?*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie, UQAM, 164 p.

Houle-Courcelles, M. (2008). *Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)*, Montréal, Lux Éditeur, 280 p.

La Pointe libertaire (2013). *Bâtiment 7 : victoire populaire à Pointe-Saint-Charles*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 108 p.

La Pointe libertaire. Site Internet : <http://www.lapointelibertaire.org>

Lauzon, G., (2014). *Pointe-Saint-Charles. L'urbanisation d'un quartier ouvrier de Montréal, 1840-1930*, Montréal, Septentrion, 246 p.

Lavoie, J., Panet-Raymond, J. (dir.). (2011). *La pratique de l'action communautaire* (3^e édition), Québec, Presses de l'Université du Québec, 416 p.

Le Breton, D. (2012). *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Presses Universitaires de France, 250 p.

Lebrun, P. (2014). *L'économie participaliste : une alternative contemporaine au capitalisme*, Montréal, Lux Éditeur, 300 p.

Le Centre social autogéré (CSA). Site Internet : <http://www.centresocialautogere.org>

Mauss, M. et Fauconnet, P. (1901). «La sociologie, objet et méthode», extrait de la *Grande encyclopédie*, vol. 30, 26 p.

http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/essais_de_socio/T1_la_sociologie/la_sociologie.html

Merklen, D. (2009). *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute, 304 p.

Mouterde, P. (2005). *Repenser l'action politique de gauche : Essai sur l'éthique, la politique et l'histoire*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 196 p.

Phébus, N. (2013). «Des libertaires dans le mouvement communautaire et populaire», dans Bellemare-Caron, R. et al. (dir.), *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux Éditeur, p. 153-167.

Prud'homme, M. et Massé, B. (2013). «Anarcho-écologistes et défis de survie : réflexions (auto)critiques», dans Bellemare-Caron, R. *et al.* (dir.), *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux Éditeur, p. 119-136.

Sarrasin, R., Kruzynski, A., Jeppesen, S. et Breton E. (2012). «Radicaliser l'action collective : portrait de l'option libertaire au Québec», *Lien social et Politiques*, n° 68, p. 141-166.

<http://id.erudit.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/iderudit/1014809ar>

Savoie-Zajc, L. (2003). «L'entrevue semi-dirigée», dans Benoit Gauthier (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 294-316.

Schmidt, M. (2012). *Cartographie de l'anarchisme révolutionnaire*, Montréal, Lux Éditeur, 192 p.

Sévigny, M. (2009). *Et nous serions paresseux? Résistance populaire et autogestion libertaire*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 216 p.

Sommier, I. (2003). *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 352 p.

Kruzynski, A. et Silvestro, M. (2013). «Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes», dans Bellemare-Caron, R. *et al.* (dir.), *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux Éditeur, p. 137-151